

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LES PÉLERINES DE RENÈVE.

Tous mes biens sont vendus ou engagés jusqu'au dernier centime de leur valeur pour payer mes dettes. J'en habite encore quelques parties provisoirement et par la complaisance de mes créanciers, jusqu'au jour où un revenu insuffisant, une maladie, un accident, une grêle, une récolte manquée, me réduira au néant de mes ressources et où un huissier, impitoyable comme le destin, viendra me dire sans réplique, ce qui m'a été dit plusieurs fois : « Payez ou sortez, j'évalue cette poussière de vos pas à tant ; ne secouez pas trop fort vos souliers en vous en allant, de peur de diminuer d'un grain le chiffre de mes honoraires.

—Mais monsieur, en travaillant jour et nuit, en escomptant mes récoltes sur pied, en hypothéquant les racines de mes vignes, en retranchant à mes parents les plus chers, à mes amis les plus nécessiteux leurs pensions les plus sacrées et aux mendiants eux-mêmes leurs plus restreintes oboles, je touchais au moment désiré, j'allais dire mon *Nunc dimittis*, lorsque des actes que je ne veux pas qualifier, parce que je ne sais pas comment on nomme l'acte qui dérobe l'espérance au malheureux, me rejetaient dans vos mains.

—Tout cela est très bon, Monsieur, mais ce ne sont pas des phrases qu'il me faut, c'est de l'argent ; encore une fois, payez ou sortez !

Je connaissais l'inflexibilité de la loi et je me préparais à m'exécuter coûte que coûte.

Mais pour un moment mettez-vous à ma place. C'était l'heure des adieux suprêmes à tout ce qu'on a vu, touché, aimé, vénéré dans la vie. Ce n'était pas, hélas, nouveau pour moi ! J'avais déjà dit, il y a quelques années, cet adieu au cher Milly, terre et maison de mon

enfance. J'y avais baisé, en me séparant, les marques des pieds de mon père, de ma mère, de mes sœurs sur le sable. Depuis ce jour je n'y puis plus penser, et quand, en allant à Saint-Point, je ne puis m'empêcher de passer sur la route où la colline aride surmonte avec son clocher et ses maisons le paysage, et où les sept sycomores font trembler leurs branches sur l'angle presque invisible du toit, je suis obligé de détourner la tête pour cacher mes larmes. Je me dis, en voyant le damier des cultures sur le flanc des collines, et les prés toujours vers le long du ruisseau de Milly : voilà ce qui a fait partie de moi-même pendant la première aube de mes jours ! Voilà la montagne où notre mère nous menait prier Dieu au coucher du soleil ! Voilà les bois retentissant dès le matin des voix des chiens courants de mon père ! Voilà les dernières vignes que j'ai plantées, là-haut au bord des buis, en défrichant ce coin rocailleux de la montagne ! Voilà celles que cultivaient Pierre Pernet et Claude Chanut, mes amis d'enfance ; voilà le grand pré où les têtes chauves des saules prêtaient un peu d'ombre en été aux jolies et diligentes filles du hameau, dont les regards plus tard me faisaient rougir quand je les voyais laver leurs pieds roses dans les eaux de la rivière. Hélas ! que sont devenus ces compagnons et ces compagnes de ma vie ? J'aperçois dans les vignes quelques chapeaux qui se lèvent au bruit du sabot de mon cheval sur les pierres et quelques gestes affectueux et tristes qui me disent : « Nous reconnaissons de loin, nous aimons toujours notre ancien maître ; pourquoi la rigueur du ciel nous en a-t-elle séparés ? On a pu vendre nos ceps, on ne pourra pas vendre nos cœurs ! Ce ne sera plus lui avec qui nous partagerons nos vendanges, mais la sève de nos vignes sera toujours à lui, car c'est lui qui les a enracinées avec nous dans le roc.

Et je passe.

Mais je suis triste quand je me souviens de ce village entrevu.

Ah ! pourquoi me suis-je précipité dans cet abîme dont il est si difficile de sortir avec honneur ? Non-seulement les hommes, mais les animaux eux-mêmes me demandent compte de leur nourriture ; voilà la prairie où depuis quinze ans j'avais, comme à un brave et pauvre invalide, rendu la liberté sans service à mon cheval, pour qu'il pût, dans sa vieillesse, errer oisif parmi les herbes de la montagne, et hennir auprès de son compagnon frappé d'une balle aux barricades de Juin, sous Pierre Bonaparte, qui combattait ce jour-là à mes côtés ! Qui aura l'ingratitude et le courage de lui ôter aujourd'hui la vie avec la faim ?

Car voilà aujourd'hui où j'en suis ; Milly est vendu, Saint-Point est engagé ainsi que Monceaux ; ces engagements satisfaits, il ne

restera rien à leur possesseur et vous viendrez vainement me mettre à la porte, moi et ceux et celles que je suis obligé de nourrir.

—Vous travaillerez, me dites-vous.

—Mais je vieillis, le courage et les forces s'usent; vous ne savez pas ce qu'il en coûte à un homme malade, qui est presque découragé, de reprendre la plume et de donner jusqu'à son dernier jour, d'un côté quelques gouttes d'encre, de l'autre côté quelques gouttes de vie à ses abonnés; il faut se dire tous les matins : levons-nous et travaillons, car peu importe que je meure aujourd'hui; ce que j'aurai gagné, salaire de plus de ma journée, autant de moins qui me suivra dans un autre monde.

Voici l'état où j'étais le 20 septembre dernier, et pour me consoler, le même jour une lettre de Paris m'annonçait les difficultés inattendues d'un ami qui s'était engagé à payer pour moi pendant cet été une soixantaine de mille francs qu'il devait verser à mon imprimeur, pour que mon journal de littérature ne fit pas défaut à mes généreux amis et abonnés.

Ce n'est pas tout encore, au moment où je me croyais prêt à me libérer et à payer à mes créanciers ma dernière goutte de sueur, une dernière adversité me rejeta dans l'impossible. L'Angleterre me refuse le paiement rapproché de 340,000 francs, dont elle me paye les intérêts, dont elle reconnaît me devoir le capital, mais dont elle renvoie à des époques lointaines le remboursement. Le ministre de l'intérieur, en France, me refuse l'autorisation d'une loterie de souscription qui m'avait été accordée il y a deux ans, et dont j'avais rendu la moitié au gouvernement, disant : "Je n'en ai pas besoin, je ne désire pas m'enrichir, mais je veux strictement payer mes dettes. Si ce que je reçois ne suffit pas, je demanderai de nouveau une autorisation au ministre." Je fais valoir cette considération, mais l'heure est passée; l'autorisation avec elle. C'est peu; j'ai l'habitude de payer tous les ans à la Saint-Martin les créanciers de l'année en leur donnant le quart du capital de leurs vins et les intérêts de l'année. Je prends cette somme sur le prix de la récolte de mes vignobles, et sur le prix de mes abonnements à mon journal littéraire qui, grâce à la complaisance de mes amis, s'élève toujours à environ 140 ou 160,000 fr. Je fais ce réabonnement ordinairement dans les premiers jours de novembre, il arrive en janvier dans ma caisse. Le malheur veut, que cette année, l'époque de ce réabonnement coïncide avec la malheureuse crise de l'épidémie de Paris et qu'on m'écrive que tous mes abonnés sont absents et que je ne puis pas compter de deux à trois mois sur eux. Je suis donc obligé d'attendre cette date pour avoir recours à eux. Enfin la maison de commerce de Paris, avec laquelle j'avais contracté

un marché de dix ans, m'écrit qu'elle désire résilier son contrat. Je pouvais la contraindre à l'exécuter : ma récolte était très-belle en excellent vin ; je consens à résilier sans difficulté, ne voulant pas que d'honorables négociants soient contraints, contre leur convenance, à l'exécution d'un contrat qui les contrarie. J'ai tous mes vins dans mes caves et je n'en trouve plus un prix prochain qui me permette d'en faire la solde de mes créanciers d'ici à quelques mois. Enfin je m'adresse aux banquiers de mon pays pour leur demander de m'avancer environ 200,000 fr. pour mes paiements. Ils sont bons, ils sont obligeants, mais ils ne peuvent pas faire de placements si considérables sur une seule signature. Je le reconnais moi-même et je suis forcé d'y renoncer.

Je n'ai rien ; que feriez-vous à ma place ?

Ce que je fais ; vous écririez à vos braves créanciers : ne venez pas d'ici à trois ou quatre mois. Je ne puis pas vous donner un sou ; attendez, je vais à Paris, et je vous rapporterai en mars ce que j'aurai pu récolter de tant de peine et de travaux.

C'est ce que je fais.

Mais jugez avec quelle angoisse et quelles difficultés. Si nous étions au temps des Romains, où le suicide était religieux et honorable aux hommes politiques et malheureux, je me tirerais d'affaire comme un lâche, en fuyant dans un autre monde ; mais cette fuite serait une improbité envers le sort. Je n'en admet pas même la pensée.

Or tel était l'état de mes affaires et de mon esprit, le 20 septembre, au matin.

Après une nuit sans sommeil, je me levai avant le jour pour essayer de travailler encore, car le travail est le devoir de celui qui doit ; je prenais déjà la plume quand on vint me dire que quatre femmes venant de Milly se promenaient sur la terrasse de Monceau attendant mon réveil, pour me voir et pour me parler ; je maudis leur obligeante curiosité qui allait me coûter une matinée de travail ; mais je rejetai loin de moi la plume et je descendis sous les grands arbres qui flanquent le château, et dont l'ombre aurait sans doute attiré les matinales visiteuses ; en les apercevant, en effet, assises sur un banc de pierre, je fus saisi de respect et d'admiration par leur extérieur empreint de modestie et de grâce. Je m'avançai vers elles avec timidité et un coup d'œil me fit pressentir à qui j'avais affaire. C'était évidemment une mère et ses filles. La mère se leva et, s'avançant pour prendre la parole, me dit en rougissant et, avec une pudeur visible dont l'heure, l'indiscrétion et l'épuisement étaient l'excuse, qu'elles étaient là à une heure si indue non pour me demander, mais pour m'apercevoir de loin à l'heure du déjeuner où je sortirais du château pour venir avec ma

famille et ma société goûter un moment la fraîcheur de cette salle d'arbres et le loisir du milieu du jour. Elle ajouta qu'elle était la mère de ces trois jeunes personnes qu'elle me demandait la permission de me présenter. L'aînée se présenta alors ; elle s'appelait Aglaé. Sa figure, d'une beauté un peu plus mûre que celle de ses sœurs, accusait dix-sept à dix-huit ans par une ressemblance plus grave avec celle de sa mère. La seconde, moins âgée d'un an, paraissait aussi réfléchie et moins timide ; elle avait l'air d'une pensée éclosée tout fraîchement, mais qui jouit de se sentir, et qui dit à ses sœurs : " Voyez, comme ceci est semblable à ce que j'avais imaginé." C'est ma seconde fille, me dit sa mère, elle sait par cœur tout ce qui intéresse votre famille ; dans le volume des *Confidences*, que nous avons lu en commun depuis que ce volume est tombé dans nos mains, votre mère, vos aimables sœurs, votre... Elle baissa la voix, craignant de faire saigner ma douleur, trop rapprochée de la perte ; les filles inclinèrent leurs fronts vers le gazon et nous restâmes un moment en silence.

— Enfin, voilà ma troisième fille, Marie, reprit la mère en me présentant la plus jeune. C'était presque une enfant, quatorze ans, silencieuse, rougissante, modeste, mais qui semblait se contenir plus par la convenance de son âge que par l'ignorance des lieux et des choses. Elle ne dit rien, comme si le son de sa voix lui eût fait peur ; elle se retira promptement dans le groupe de ses sœurs.

Leur toilette était uniforme, simple, et pourtant convenable. La mère portait une robe de soie noire, et les trois jeunes filles portaient de plus sur le cou un fichu de diverses couleurs, noué négligemment sous le menton et sur la poitrine. Tout cela était de la plus exquise propreté ; seulement, quelques gouttes de sueur brillaient comme une rosée de printemps au bout des mèches des cheveux noirs ou blonds des jeunes personnes, et quelques taches de poussière blanche de la grande route trahissaient la marche et blanchissaient les bords de leurs souliers.

Après les avoir poliment reçues, je les priai non pas d'entrer, il faisait trop chaud, et l'ombre légèrement ventilée de ces grands arbres était le salon le plus naturel et le plus rafraîchissant de la saison, mais de s'asseoir sur le banc où je les avais surprises ; j'en pris un moi-même en face d'elles et, m'adressant à la mère, je lui demandai à quoi je pouvais lui être agréable, pensant que quelque intérêt de famille avait pu seul les amener à une pareille heure. — Oserai-je vous demander, dis-je à la mère, à qui j'ai l'honneur de parler et le motif de votre visite ?

— Mais monsieur, me répondit-elle d'une voix douce, sensible et un

peu tremblante, il n'y a que vous qui ne puissiez pas le deviner : nous n'en avons point d'autre que celui que nous accomplissons en ce moment ; vous voir, et ne pas même vous déranger pour vous entretenir de nous. Nous n'avons rien à demander à personne ; mais mes filles sont jeunes, comme vous voyez, et pendant que vous êtes encore sur la terre, elles étaient heureuses de se ménager, en vous voyant, un souvenir. Quoique d'un âge bien plus mur, monsieur, ajouta-t-elle, je viens avouer que je rougissais dans mon cœur de vivre à si peu de distance du pays que vous habitez, Saint-Point, Milly, Monceau, sans avoir cherché pendant que vous vivez encore, à voir un homme dont nos contemporains ont tant entendu parler et dont la postérité dira peut-être à son tour : “ L'avez-vous par hasard rencontré sur “ les chemins de la Bourgogne, soit dans la maison de son enfance, à “ Milly, soit dans la mesure de Saint-Point, soit dans son château “ paternel de Monceau, noms familiers à nos oreilles ? ”

Je la remerciai de cette obligeante curiosité qui vient du cœur.

— Mais qui êtes-vous donc, madame ? lui dis-je, et laissez-moi le plaisir de mettre, à mon tour, un nom sur une famille qui se confond par les souvenirs avec la mienne. Nous sommes tous parents par le cœur, la curiosité est un titre de famille.

— Oh ! monsieur, ce titre est peut-être une preuve d'amour, mais non de sang ; le nôtre est bien humble, mais notre cœur est au niveau de tout ce que Dieu a créé pour sentir et aimer les belles choses. Notre voyage en est la preuve.

— Il est surtout la preuve de votre bonté gratuite et de votre candeur, répliquai-je. J'ai fait quelques vers médiocres dans ma jeunesse, et cette célébrité de jeune homme m'ayant appelé à de hautes dignités, dans un âge plus mûr j'ai conquis la bienveillance du pays en vivant et en parlant à l'écart des partis passionnés pour ou contre la révolution de 1830 ; et le jour ayant sonné, et la France périssant dans l'hésitation, j'ai vu l'anarchie sanguinaire prête à s'emparer du pouvoir et j'ai proclamé la souveraineté des peuples et la République conservatrice de la société. La France m'a entendu et a été sauvée, moi perdu, et voilà tout. Je ne voulais pas autre chose. Depuis, la Révolution a été perdue elle-même. Un autre régime a été adopté par mon pays. Je suis rentré dans mon obscurité natale sans redemander la parole. Trop honnête pour défendre la Montagne, trop ami de l'ordre pour attaquer l'Empire, respectant trop mon passé pour me démentir, travaillant en paix pour tirer mes créanciers des pertes où ils s'étaient généreusement jetés pour moi, je croyais mon œuvre accomplie dans deux ans, quand des accidents d'affaires nous rejettent entre les écueils d'où le ciel nous sauvera peut-être encore, ou bien

nous mourrons insolvables, non faute de travail, mais faute de bonne fortune, Dieu le sait ; je suis en ce moment dans sa main, résigné à tout, excepté à la ruine du dernier de mes braves amis.

— « Nous ne savions rien de tout cela, monsieur, si ce n'est qu'on disait chez nous que la République inspirée par vous avait sauvé la France en 1848. A cette occasion nous avons entendu parler de vous à cette époque, pour vos actes et depuis pour vos livres. Nous n'étions pas assez riches pour nous les donner, mais de temps en temps il nous en tombait quelques volumes dans les mains, et c'est alors qu'un voyageur, passant par Renève, auprès de Mirebeau, dans la Côte-d'Or, voyant notre enthousiasme, nous en laissa un volume intitulé : *les Confidences*, où nous lûmes toutes sortes de détails sur votre famille, et votre histoire si touchante de *Graziella* que ces demoiselles savent par cœur. C'est là, monsieur, tout ce que nous connaissons de vous. Mais quel malheur ! Aglaé, qui portait le volume, l'a laissé tomber à Charnay, notre dernière halte dans la petite auberge où nous avons couché en venant à Milly et nous espérons le retrouver au retour, car ces pauvres hôtes de la campagne avaient l'air de bien honnêtes gens.

— Ah ! oui, monsieur, dit Aglaé, nous sommes bien sûres qu'ils nous l'auront gardé, car ils ont bien pu voir, le soir à la veillée, que c'était notre manuel de voyage que nous consultions toujours devant eux.

— Je voudrais bien vous en offrir un autre exemplaire, dis-je aux jeunes filles, mais le malheur veut que je n'en aie point ici, qui n'est qu'un lieu de vendanges.

— Oh ! monsieur, nous le portons toutes les quatre dans notre mémoire, s'écrièrent-elles, nous ne l'accepterions pas, nous savons l'usage que vous en faites depuis quatorze ans pour conserver encore l'image des lieux de votre enfance.

— N'en parlons pas, répondis-je, le temps approche où tout me sera ravi ; mais je montrerai au moins que j'ai assez travaillé pour que personne ne puisse m'accuser de sa ruine. Attendons encore.

Mais comment, ajoutai-je, êtes-vous venues de Renève coucher au petit village de Charnay, qui n'est qu'à deux pas d'ici et où personne ne s'arrête à moins de voyager à pied ?

— C'est que nous ne sommes pas riches, et que pour nous procurer le plaisir de vous voir ou du moins de visiter Saint-Point et Milly, les villages pleins de vous, nous n'avions que la petite somme d'économies que notre excellent père a mise de côté depuis trois ans pour donner à toute la famille et à lui-même la récréation de cœur qu'il nous promettait aussitôt que notre sœur Marie serait en âge de nous accompagner ; les chemins de fer, les voitures, quelque économiques qu'elles soient, nous auraient pris la moitié de notre petit viatique. Nous aimions

mieux le prendre sur nos jambes. Nous avons donc marché de village en village, et nous sommes arrivées, grâce à la complaisance des paysans, jusqu'ici. On a été touché partout de notre simplicité, et du motif de notre voyage à pied, et le peuple hospitalier nous a traitées en amies. Aglaé tenait la bourse, Mathilde portait son volume des *Confidences*, et chacun de nous portait son petit paquet à la main, dans un foulard."

J'étais pénétré d'étonnement et de sensibilité : cela était dit si naturellement et si simplement qu'on n'y sentait pas l'ombre d'intention. C'était la nature prise sur le fait.

— Mais comment avez-vous fait, dis-je à la mère, pour savoir où vous alliez, et qui vous a informées de ma résidence ?

— Monsieur, me dit-elle, tout le monde vous connaît dans ce pays-ci ; nous l'aurions demandé aux pierres qu'elles nous l'auraient dit ; d'ailleurs, Aglaé se souvenait du nom de Bussières, de votre ami dans votre enfance, ce pauvre abbé Dumont, sur qui, dit-on, vous avez pris le modèle de Jocelyn, un de vos poèmes que nous n'avons pas lu, mais dont on nous a souvent parlé. Elle nous dit, il est mort, mais il a certainement un successeur dans ce hameau de Bussières. Ce doit être un digne homme, car il succède à un homme sensible, adoré de ses paroissiens. Je vais lui écrire sans savoir son nom ; je lui demanderai s'il connaît M. de Lamartine, que nous avons l'intention d'aller visiter, et s'il pourrait nous dire que nous le trouverions à Saint-Point ou à Milly ? M. le curé nous dit dans sa réponse qu'étant depuis peu de jours à Bussières et M. de Lamartine ayant vendu Milly pour payer ses créanciers d'autant, il n'avait pas le plaisir de le connaître ; mais qu'il avait appris par les paysans de Milly qu'il devait être à Saint-Point ou à Monceau où nous le trouverions certainement. Il nous donnait des renseignements sur la route avec beaucoup de politesse et de promptitude. C'est munies de ces renseignements, que nous nous mîmes en route. Mais hélas ! notre pauvre père qui se faisait une fête de ce pèlerinage étant tombé un peu malade, fut forcé d'y renoncer et nous laisser partir seules. Nous lui promîmes de lui raconter, au retour, toutes les circonstances du voyage et toute la physionomie du pays. Nous partîmes par une belle matinée semblable à celle-ci. Les gens de notre village de Renève nous accompagnèrent très-loin. Les uns portaient de notre petit bagage une chose, les autres une autre ; puis les femmes nous embrassèrent et nous continuâmes à marcher.

Nous marchâmes en tricotant jusqu'au soir. Nous vîmes une belle ville couronnée de flèches aiguës. C'était les clochers de Saint-Benigne. Nous entrâmes dans un cabaret que tenait une pauvre

femme. Nous mangeâmes ce que nous avions apporté le matin de la maison, nous bûmes de l'eau ; nous fîmes notre prix pour une petite chambre sur le derrière ; c'était très-peu ; d'un lit nous en fîmes deux en étendant les matelas par terre. Nous priâmes Dieu comme à la maison, moi avec Mathilde, la petite Marie avec notre mère. Cela ne nous avait presque rien coûté. La pauvre hôtesse avait eu égard à notre modestie. Nous partîmes avant que le jour éclairât les rues et nous prîmes en disant toutes les notes de notre chapelet, la route de Châlons. Les personnes qui passaient comme le vent soit en chemin de fer, soit en cabriolet, nous jetaient à peine un coup d'œil et nous prenaient sans doute pour une famille du voisinage qui allait à la promenade. Nous nous assîmes dans un pré sous les saules, aux environs de Milly et nous mangeâmes ce qui nous restait du pâté de la veille, puis nous nous endormîmes au murmure du ruisseau qui nous avait donné à boire. Après plusieurs heures de repos, nous profitâmes de l'ombre du soir pour aller coucher dans les environs de *Beaune*. Nous n'entrâmes pas dans la ville, nous prîmes notre gîte dans une petite maison du faubourg à gauche, dont le maître et la maîtresse nouvellement mariés, et qui n'avaient pas encore d'habitues ni de meubles, étonnés de notre voyage à pied, crurent que nous manquions de tout, et voulant signaler leur maison par une charité, nous donnèrent presque gratuitement du meilleur lait de leur vache, du pain blanc et une omelette au lard. Nous les remerciâmes bien et nous promîmes de nous arrêter chez eux à notre retour.

Là nous prîmes un chemin de traverse sur la droite, et nous arrivâmes bien fatiguées sans passer par Châlons à Sennecey. Nous n'eûmes pas la force d'aller jusqu'à la ville et nous nous arrêtâmes avant le faubourg, chez un sabotier, marchand de fromages, dont l'enseigne disait qu'il logeait à pied et à cheval. Nous y fûmes très-bien à dix sous par tête et nous allâmes le lendemain, par des routes détournées, jusqu'au delà de Mâcon. Le soir nous nous arrêtâmes sur la route de Mâcon à Bussièrès, au village de Charnay, chez la femme d'un scieur de long dont un fagot de buis indiquait la porte.

Elle jouait sous un gros arbre à moitié descîé près de la porte ; trois jolies petites filles et un tout petit garçon jouaient avec de la sciure de bois sur leur porte. La mère nous regarda d'abord avec une certaine surprise, quand Marie lui demanda si elle ne pourrait pas nous donner à coucher. Puis, voyant ma mère et ses filles. "A coucher ? Oui, nous dit-elle, mais à souper bien mal, car nous n'avons qu'un morceau de petit salé et de fromage de gruyère que mon mari et son garçon maugent le soir pour reprendre des forces aux bras.

— Oh ! le souper nous importe peu, dit ma mère, pourvu que la chambre et le lit soient propres.

—Eh bien ! entrez, mesdames, dit la jeune femme, vous verrez si vous pouvez vous accommoder du logement.

Elle laissa sur le seuil ses trois enfants les plus avancés d'âge et prenant le petit de trois mois sur son sein, elle lui donna la mamelle et pendant qu'il tétait, elle monta devant nous vers un escalier de bois qui menait aux chambres. Nous la suivîmes. Au moment où elle allait en ouvrir la porte, le scieur de long, beau et fort jeune homme d'environ vingt-cinq ans, rentra, et voyant nos robes de soie traîner sur les marches de l'escalier, cria à sa femme :

—A quoi penses-tu, Claudine ? Est-ce que nos chambres sont faites pour des dames ? Nos planchers ont-ils jamais résonné que sous des sabots, et que leur donneras-tu à souper ? Nous n'avons rien à la maison.

—Je leur ai dit, fit-elle ; mais puisqu'elles veulent voir la grande chambre et qu'elles ne s'inquiètent pas de ce qui se mange, puis-je les empêcher ?

En parlant ainsi, elle ouvrit la porte et nous fûmes étonnées de la bonne odeur de raisins et de maïs qui remplissait l'appartement, bien que les fenêtres fussent ouvertes. C'était l'odeur de quelques maïs dorés qui formaient le plancher supérieur de la chambre et de quelques corbeilles de raisins aussi qui étaient sur la couverture des deux lits de la double alcôve.

Le paysage magique du soir semblait entrer tout entier par la fenêtre, dans la chambre, avec les derniers rayons du soleil couchant. Ce paysage était formé, d'abord, par les trois mamelons de Fuissé, Solutré et Vergisson qui s'élèvent comme des coins dans le ciel. Ces trois sommets, comme des points d'écucils dont les vagues se sont retirées, se penchent en avant du même côté comme pour regarder la mer qui s'enfuit. Ces trois plateaux élevés qui les séparent, forment trois vallées hautes qui forcent à lever la tête pour les regarder ; on s'imagine voir les flots de la Méditerranée. Derrière elles, en les regardant, ces trois vallées réunies en une, et meublées de villages, de fermes, de châteaux disséminés depuis les montagnes bleues de Saint-Point jusqu'à la Saône, s'étendent à gauche jusqu'aux Alpes et aux collines de Lyon. On croit contempler une belle vallée de Lombardie italienne ; au pied de la fenêtre de la chambre, le pays que l'on voit tout entier, se creuse en large vallons pleins de hameaux et de fumées de cheminées de paysans, qui traînent sur les prés et sur les vignes, on voit que les paysannes préparent à leur famille le souper du soir. Nous restâmes enchantées et immobiles devant ce beau spectacle.

Eh bien nous ne vous demandons pas autre chose que cet asile pour la nuit, dites-nous toutes les quatre à la fois, un peu de pain bis et de fro

mage de vos chèvres que nous avons vu en haut de votre escalier, nous suffit ; quant au vin, nous sommes d'un pays où il n'y en pas, nous n'en demandons pas. Aglaé et ses sœurs commencèrent à défaire leur petit paquet de nœft sur les deux lits de la grande alcôve. La paysanne était toute rouge de honte de ne pouvoir nous offrir que ce qu'elle avait à la maison ; nous fûmes obligées de la contenter en paraissant très-contentes nous-mêmes.

Nous sortîmes de la chambre pendant qu'elle faisait les lits, le mari nous servit sur une nappe bien blanche son pain bis, bien frais, de froment, un morceau de fromage de gruyère tout ruisselant de pleurs et de grappes de raisin noir et blanc qui n'avaient pas encore perdu leur fleur ; pendant que nous soupions ainsi, la mère redescendit, et nous causâmes ensemble pendant qu'elle donnait des soins à son gras nourrisson, et que le père balançait les deux petites filles sur chacun de ses genoux avec un mouvement d'escarpolette.

— Quel est, lui demandai-je avec curiosité, le nom de ce gros village à l'église neuve, qui s'étend là-bas, du côté du soleil couchant, dans la plaine, et qui semble regarder un beau château blanc avec une balustrade au-dessus ?

— Ce village, dit-il en regardant, est celui où je suis né, on l'appelle Prissé ; le château en face est celui de Monceau ; il appartient à M. de Lamartine, fort aimé dans le pays parce que, bien qu'il ait un beau château pour demeure, il a, dit-on, le cœur d'un paysan. Aussi toutes les fois que nous le voyons passer sur la grande route dans une mauvaise voiture, lui qui avait autrefois de si beaux chevaux, il faut voir comme tous les bonnets se lèvent, on dirait qu'il est le parent de tout le monde. Tenez, voyez, continua-t-il, il paraît qu'il est à Monceau pour faire ses vendanges, car les fenêtres sont ouvertes sur sa terrasse et l'on aperçoit d'ici la rangée de tonneaux le long de ses pressoirs.

— Mes filles se levèrent à ces mots, regardant juste ici, monsieur, comme si c'eût été une porte d'or. Elles chuchotaient je ne sais quoi tout bas.

— Vous le connaissez donc ? leur dit-il ; cela n'est pas étonnant, on dit qu'il est connu bien loin du pays et qu'il a été un des maîtres de la France ; mais à présent c'est bien la France qui est maîtresse de lui, et quoiqu'il soit bien tranquille et ami de tous les honnêtes gens, il a bien de la peine à rester maître de sa maison à force de dettes, car tout le monde qui le peut s'empresse à lui prêter, non pas de l'argent qu'ils n'ont pas, mais du vin qu'ils récoltent et que lui vend ensuite pour se soutenir.

Alors nous primes dans le sac de Mathilde le volume des *Confidences* et nous lûmes à demi-voix tout ce qui concernait les villages de Milly

et de Bussières qui ne faisaient qu'une paroisse du temps de votre première enfance. Nous autres, nées et habitant à la campagne, comme vous, monsieur, cela nous touchait plus que tout le reste. Pauvre Milly, disais-je à mes filles tout bas, quel dommage que la France n'ait pas pu te racheter, pour que cet homme ait au moins pleuré où il a souri !—Et où est donc déjà la ferme du scieur de long, le village de Milly est celui de Bussières ?

Suivez mon doigt de l'œil, dit le jeune homme : vous voyez ici le château de Monceau, là la route de Mâcon se diviser en deux ; l'une continue dans la vallée basse. Saint-Sorlin, grand village riche, capitale rurale du pays ; l'autre se détourne à gauche et gravit une montée douce qui s'élève sur une crête de vignobles à peu près en face d'ici, puis redescend en pente douce jusqu'à un clocher grisâtre qui marque la paroisse de Bussières. C'est donc là que vous voulez aller ? Eh bien, vous n'avez qu'à descendre demain ce grand chemin, passer devant les pavillons de Monceau, prendre alors à gauche, monter la colline et redescendre ; vous serez bientôt au pied du clocher de Bussières que vous cherchez, et tout près du village sec de Milly qu'habitait il y a peu d'années, M. de Lamartine ; ce n'est pas la même commune, mais c'est la même paroisse, le même curé leur chante la messe. Un peu plus loin, vous voyez de grosses montagnes noires où il n'y a plus de passage pour les yeux, ce sont les montagnes de Saint Point à deux ou trois lieues de Milly. On vous montrera bien le sentier élevé au travers du bois de châtaigniers où vous aurez à monter et à descendre pendant environ deux heures avant d'arriver sur les bords de la profonde vallée de Saint-Point, dominée par son château et par son clocher que tant de voyageurs vont voir.

—Mille remerciements, dîmes nous au jeune homme. Nous allons nous coucher pour être reposées demain et pour commencer notre route ; dites-nous ce que nous vous devons, afin de ne pas vous réveiller trop matin.

—Oh ! ce que vous voudrez, dit la femme, je crois que deux sous par lit pour la blanchisseuse, c'est bien payé et comme vous couchez deux ensemble, cela fait quatre sous, et six sous de pain et de grappes c'est bien payé, cela fera dix sous en tout ; nous n'accepterons pas d'avantage, et nous vous prions d'excuser notre mauvaise réception, mais ce n'est pas notre faute ; vous êtes bien bonne de vous en contenter et d'avoir parlé avec nous. Si le travail continue, un temps viendra où nous pourrions avoir une servante, mais aujourd'hui nous n'avons que nos petits enfants qui ne servent personne et qu'il faut garder et amuser encore, dit le jeune père en les descendant de ses jambes pour que sa femme allât les coucher.

Nous eûmes beau leur offrir et les raisonner, ils ne voulaient accepter que leurs dix sous, encore fallut-il accepter nous-mêmes un fromage blanc de leur chèvre et de belles grappes de raisin pour notre déjeuner le lendemain à notre départ. Vous comprenez, monsieur, qu'avec de pareilles gens et dans un si bon pays, notre bourse de voyage ne baissait pas vite ; mon mari, qui nous l'avait préparée à force d'économie sou par sou, depuis trois ans, était bien loin de compte avec nous. Si cela continuait ainsi, ce serait nous qui lui rapporterions de la surprise.

Le lendemain matin, mes filles avaient dit adieu à la mère et embrassé les enfants dans le berceau et nous étions déjà devant l'avenue de Monceau et devant ses vignes pleines de vendangeurs et de vendangeuses. Elles chantaient en cueillant les grappes avant que le soleil réchauffât l'air du matin. Nous ne tardâmes pas beaucoup, toujours en face du même spectacle, à entrer dans les premières maisons de Bussières. Ce fut alors qu'Aglaé chercha son volume de *Confidences* pour trouver le chemin de la cure. Elle ne le trouva plus et se mit à pleurer. " Faut-il être malheureuse, disait-elle à ses sœurs, pour avoir perdu son guide au but du chemin." Mais Marie, la plus jeune, fut la plus raisonnable. " Qu'est-ce que cela fait, dit-elle, je sais toutes les lignes du volume par cœur et cette brave famille du scieur de long de Charnay est trop honnête pour ne pas nous le garder pour notre retour. Je gage que nous le trouverons dans la corbeille de raisins sur le lit où tu l'auras laissé tomber en embrassant les enfants. Voyons, que veux-tu savoir ? Veux-tu que je vous conduise à l'entrée du jardin de l'ancienne cure où M. de Lamartine, descendant de Milly, attachait son cheval à la porte auprès de la plate-bande de tulipes de son ami Dumont, plus tard Jocelyn ?" — " Oh oui, dites-nous toutes à la fois, fions-nous à sa mémoire, elle est infallible et présente comme celle d'un enfant. Voyons si elle ne se trompe pas." Marie sourit comme quelqu'un qui est sûr de son fait et alla marcher devant nous.

Elle tourna à droite aux premières maisons de paysans du village. Elle suivit la petite vallée de prairies domestiques où paissaient les vaches des bonnes demoiselles Bruys, jadis les protectrices aimées des villages, puis, tournant à droite, sans hésitation, à l'angle d'un mur en ruines, elle tira un morceau de fil de fer caché dans une fente de la muraille intérieure, la porte s'ouvrit et nous nous trouvâmes dans le jardin de l'abbé Dumont, à côté de l'allée des tulipes.

LAMARTINE.

A continuer.

* * * Nous ne voyons que dans le passé et nous regardons toujours dans l'avenir.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir page 89.)

QUATRIÈME CONFÉRENCE : 22 MARS 1868.

Ayant nettement défini les marques distinctives de la religion destinée par Dieu à conduire l'humanité dans les voies du progrès, il restait à l'orateur à citer au tribunal de la raison et de l'histoire les diverses religions qui se partagent l'empire des âmes sur le globe.

Ces religions se divisent naturellement en deux grands groupes : celui des religions chrétiennes et celui des religions qui, sous des noms divers, ignorent ou repoussent l'autorité du Christ. Ces religions peuvent être naturelles ou positives. Au premier rang parmi ces dernières se présente le brahmanisme, cette antique religion de l'Inde avec son ensemble de dogmes mystérieux et sa puissante hiérarchie sacerdotale qui a pendant trois mille ans perpétué son empire dans le berceau de la grande famille indo-européenne. Cette religion est, au dire de quelques-uns, un théisme pur, et cela se peut ; mais il suffit d'en parcourir la longue histoire pour se convaincre que cette religion, en créant un despotisme sacerdotal impitoyable, en maintenant l'existence des castes, a retenu les peuples sur lesquels elle règne dans une déplorable infériorité morale, politique et sociale.

Nous en pouvons dire autant du bouddhisme, cette religion qu'on a représentée comme une protestation contre le dogme dégradant des castes sociales, comme l'insurrection de la raison et de la fraternité humaine contre une théocratie absolutiste et oppressive. Quels fruits de vie a portés cette doctrine ? Dans le domaine du dogme, elle a proclamé le nihilisme, qui a le néant pour point de départ et pour point d'arrivée ; doctrine funeste qui tue toute énergie et paralyse la nature humaine. Dans la morale, elle a enfanté un matérialisme pratique, de caractère le plus abject ; elle a étouffé la conscience humaine sous la superstition la plus dégradante, qui combine la religion avec l'obscénité.

Que dire de la religion de la Chine, si peu connue et si peu comprise ? Il est un fait certain, c'est que les Chinois ont abandonné les préceptes de leurs premiers législateurs, Laottseu et Confucius, et que leur religion rationaliste, leur positivisme pratique, en détruisant l'idéal, a produit les fruits qu'on en devait attendre, a fait des Chinois une nation immobilisée dans une enfance perpétuelle et méprisante, les a maintenus dans le

cercle fermé d'un vulgarisme fatal. Demandons aussi à l'islamisme ce qu'il a fait pour le bonheur et le progrès de l'humanité. Cette religion farouche a dû son succès prodigieux à l'alliance monstrueuse du sentiment religieux et d'une sensualité grossière. Elle a promené dans l'Asie, dans l'Afrique et une partie de l'Europe son drapeau triomphant, mais elle a péri par le vice qu'elle portait dans son sein, et l'élément sensuel a préparé sa décadence. Politiquement, le monde mahométan n'est plus qu'un cadavre. Dans le monde moral, le mahométisme a desséché toutes les sources de la vie, il n'a créé que des fanatiques ou de vulgaires débauchés.

Il reste au sein du monde chrétien quelques représentants d'une religion antique et vénérable qui fut le berceau de la nôtre et qui conserva dans le monde ancien le dépôt sacré des traditions religieuses et de la vraie foi. Le judaïsme est digne de tous les respects, mais ce n'est pas l'insulter que de lui dire que son temps est passé et que vainement il s'obstine dans des traditions surannées, tandis que l'humanité le dépasse et, sous la bannière du Christ, continue sa marche en avant. Que fait-il, du reste, pour la moralité humaine ? Il semble, si l'on étudie les mœurs des Israélites de nos jours, qu'on trouve dans leurs rangs d'honnêtes rationalistes plus voués au culte du capital qu'au culte du Dieu d'Israël.

A côté de toutes ces religions positives, il s'en rencontre une autre qui se présente comme antérieure à toutes ses devancières et les domine toutes par la largeur de ses dogmes, en même temps qu'elle sert de base fondamentale à tous les mystères de morale. Nous avons nommé la religion naturelle, qui puise ses dogmes et sa morale dans les lumières de la raison, dans les inspirations de la conscience, en dehors de toute révélation.

Une telle religion ne saurait avoir prise sur l'intelligence pour l'éclaircir, ni sur le cœur pour en diriger les instincts, ni sur la conscience pour l'inspirer.

Une telle religion est impuissante à enchaîner les passions et réfréner l'égoïsme, à guider la volonté parce qu'elle manque d'autorité, et partant d'influence efficace et sérieuse. Non. Ce qu'elle a fait à l'humanité, l'histoire est là pour le prouver ; ce qu'il lui faut, c'est une religion pour elle ayant un autel, un temple, un sacerdoce, des vérités lumineuses pour l'éclaircir, des paroles de vie pour la fortifier, des consolations célestes pour la soutenir. La religion naturelle n'est jamais sortie des livres et des écoles. Elle ne saurait élever, moraliser l'humanité, la conduire sûrement dans la voie du progrès véritable.

CINQUIÈME CONFÉRENCE : 29 MARS 1868.

Ne trouvant pas dans les religions non chrétiennes les caractères de la religion destinée par Dieu à conduire l'humanité dans ses voies, l'orateur

avait à rechercher dans la sphère chrétienne, parmi les fractions diverses de l'empire du Christ, s'il est une organisation religieuse digne de jouer ce grand rôle et marquée d'un sceau divin qui la fasse reconnaître de tous les hommes. En dehors du catholicisme, il y a les religions désignées par les mots de schisme et d'hérésie : celles qui méconnaissent le pouvoir central établi par le Christ, et celles qui n'acceptent qu'une partie des vérités contenues dans le dépôt sacré de la révélation. Dans toutes les religions dites hérétiques, une seule a occupé une place importante dans le monde et exercé une influence sensible sur les affaires humaines, c'est le protestantisme.

En face des prétentions exorbitantes qu'affichent les membres de cette confession religieuse, la tâche du catholique est bien simple. Elle se réduit à appliquer au protestantisme le criterium des marques reconnues nécessaires à toute vraie religion. Et d'abord, où est sa vitalité ? Le protestantisme se soutient-il par une force interne dont la source est en lui ? Ne doit-il pas au contraire la moitié de sa force et de son influence aux millions des capitalistes et à l'appui que lui prêtent les politiques ? Ses missionnaires savent-ils faire autre chose que répandre des bibles, et parfois infecter de leurs erreurs les convertis arrachés par le prêtre catholique aux ténèbres de l'idolâtrie ! C'est une religion sans vie ; elle est aussi sans forme, comme le disait un de ses adhérents. Elle manque d'un organisme vivant pour perpétuer la vie, d'une hiérarchie pour régler son action. Son simulacre de hiérarchie est aussi impuissant qu'il est illogique, puisqu'il suppose l'autorité au sein d'une religion dont le principe est la négation de toute autorité.

Mais ce qui lui manque plus encore, c'est l'étoile radieuse de l'unité qui brille au front d'une autre église. Comment l'unité se trouverait-elle là où l'individualisme est consacré, là où chaque homme est laissé avec sa raison incertaine et faillible en face d'un livre obscur et mystérieux ? Fidèle à son origine, le protestantisme, né de la révolte, a engendré la révolte et la division. Son histoire écrite par un homme de génie, est celle de variations sans fin dont le cycle n'est pas encore épuisé. Dépourvue du sceau de l'unité, cette doctrine confuse qu'on appelle le protestantisme pouvait-elle aspirer à remplir le monde ? Porte-t-elle le signe de la catholicité ? Malgré la place immense qu'occupent sur la terre les adhérents du protestantisme, ce n'est pas là une religion véritablement universelle. Aucun lien n'existe entre ces sociétés religieuses séparées et souvent hostiles qu'on nomme église anglicane, église prussienne, église suédoise, etc.

Arrivons au suprême et infaillible *criterium* de toutes les religions, la sainteté, et demandons au protestantisme s'il produit des saints. Nul assurément ne songe à nier les vertus éminentes qui peuvent se trouver au

sein des sociétés protestantes. Mais la question est ailleurs. Les principes protestants peuvent-ils créer la perfection morale parmi les hommes? Les fondateurs du protestantisme sont-ils des hommes qu'il puisse nommer sans rougir? N'est-il pas vrai que la sève morale qu'il conserve encore lui vient du catholicisme qu'il n'a pu renier tout entier? N'a-t-il pas, en supprimant deux sacrements essentiels dans la doctrine catholique, tari deux sources destinées à allimenter la vie morale des individus et des peuples? Le protestantisme est impuissant à créer la sainteté. Que si on le juge par un autre critérium que l'auteur a appelé *l'efficacité*, on le trouve encore plus impuissant et plus stérile. Quel progrès a-t-il réalisé? Dans l'ordre moral, il a diminué, affaibli la vie religieuse des peuples. Dans l'ordre philosophique, il est arrivé aux errements monstrueux de la métaphysique allemande contemporaine. Dans le domaine de la science, il a produit des savants, il faut l'avouer; mais qu'est-ce que la science catholique pourrait lui envier? Dans l'ordre politique, il a coïncidé à son origine avec une recrudescence du despotisme des rois qu'il armait de pouvoirs extraordinaires pour la protection de ses doctrines, en même temps qu'il les encourageait à la persécution. En économie sociale, il a donné le spectacle de sociétés où l'énorme richesse se déploie à côté d'immenses et indicibles misères. Dans l'ordre artistique, enfin, le protestantisme, inspiré par un fanatisme farouche digne des Vandales, a débuté par être iconoclaste, par détruire quelques-uns des plus beaux monuments de l'art catholique, et jamais son triste génie n'a inspiré à ses adhérents aucune de ces œuvres vraiment belles et radieuses qui sont comme la fleur d'une civilisation parfaite.

Convaincu d'impuissance et de stérilité par ses ennemis, par ses adhérents même, le protestantisme montre déjà les signes de la décrépitude. Il a eu trois phases: l'insurrection, la division et la dissolution. Cette dernière a commencé récemment, mais chaque jour l'accélère, et la force inexorable des choses pousse rapidement le protestantisme vers la dissolution fatale, qui est le sort de toutes les hérésies.

SIXIÈME CONFÉRENCE: 5 AVRIL 1868.

L'orateur avait examiné dans sa dernière conférence les titres des religions dites hérétiques, et la plus grande d'entre elles, le protestantisme, avait été convaincu d'impuissance et d'erreur.

Parmi les autres religions chrétiennes qui se partagent l'empire des âmes, il en est deux qu'on nomme schismatiques, qui occupent dans le monde une vaste place et qui ont rempli l'histoire du bruit de leur nom. L'une est le schisme anglican et l'autre le schisme russe. Le premier qui a

conservé et conserve encore un simulacre de hiérarchie, et qu'a soutenu longtemps le bras d'une politique audacieuse et savante, n'en est pas moins destiné à périr par le développement fatal des germes de dissolution qu'il porte dans son sein. Toutes les contradictions se heurtent dans le système artificiel et mensonger qui lui sert de base.

L'anglicanisme a répudié l'autorité de l'Eglise romaine ; mais il n'a pas encore pu dire pourquoi ; après lui avoir obéi pendant dix siècles, il a cru devoir en secouer le joug légitime, à l'époque de cette apostasie funeste qu'il a osé appeler une réforme. La raison pour laquelle l'Angleterre est devenue schismatique, il faut oser la dire : c'est parce qu'un jour un prince en qui se personnifiait les deux traits les plus odieux de la perversité humaine, le despotisme et la volupté, a voulu affranchir sa couronne de tout contrôle, et ses passions de toute contrainte.

La contradiction dogmatique n'éclate pas moins que les autres au sein de l'Eglise anglicane. On y reconnaît l'Écriture, et le principe du libre examen conduit à sa négation. Ses ministres conservent un simulacre d'ordination sans croire à la vertu du sacrement par lequel se transmettent l'autorité et la juridiction ecclésiastiques. Mais ce qui met le sceau à l'humiliation de l'anglicanisme, c'est ce fait monstrueux qu'à la tête de sa hiérarchie se trouve parfois un homme sans mission et parfois une femme, comme de nos jours, qui juge et décide en dernier ressort des principes de la croyance et des règles de la discipline ecclésiastique. Les anglicans répudient le Pontife institué de Dieu, ils se prosternent devant une papesse qui s'impose par force à leur Eglise.

En face d'une situation aussi humiliante, il n'est pas surprenant que les meilleures âmes, égarées au sein de cette confusion des doctrines, aient jetés les yeux vers Rome, aient tendu leurs bras vers cette mère légitime des Eglises et se soient enfin réfugiés dans ses bras. C'est qu'en effet tous les caractères de la vraie Eglise manquent au front de l'Eglise anglicane. Elle n'a qu'une vitalité factice entretenue par la politique ; elle a un organisme pétrifié, une unité menteuse sous le drapeau de laquelle s'abritent les divergeances doctrinales les plus incompatibles. Elle ne réussit pas à produire la fleur céleste de la sainteté ; son idéal est un christianisme commode et confortable, qui a horreur du sacrifice et du martyr. Aussi sa fécondité est-elle nulle, son prosélytisme stérile et ses missionnaires ne sont-ils que les agents mercantiles d'une propagande inféconde, lorsqu'elle n'est pas funeste aux âmes qu'ils prétendent convertir.

Récemment des membres éminents de l'Eglise anglicane, saisis de l'amour invincible de l'unité qu'ils ne trouvent pas dans leur Eglise, ont essayé d'élargir le culte de leur communion religieuse et fait un appel pathétique, mais resté sans écho, à cette vaste église schismatique, qui étend son empire funeste sur les régions de l'Orient et les immenses domaines

du czar. Cette Eglise qu'on a appelée grecque à cause de son origine, phocéenne du nom de son fondateur et russe du nom de son pays où elle domine, est-elle aussi un rameau flétri et stérile détaché de l'arbre de vie planté par la main du Christ. Elle aussi porte une tache à son front ; c'est sa soumission servile, son assujettissement honteux à un souverain de qui elle reçoit le mot d'ordre, à un despote qui tient d'une main le glaive et de l'autre l'encensoir. Son Pape à elle est un traîneur de sabre et ses prêtres sont de serviles fonctionnaires.

A quoi bon parler de sa vitalité ? Cette Eglise n'est qu'un cadavre momifié que les bandelettes de la politique empêchent seules de tomber en poussière. Où est sa fécondité ? où sont ses missionnaires ? Elle n'a pu encore produire ni la sainteté efficace, ni un apostolat actif et fécond, ni cette fleur de pourpre, le plus bel ornement de toute Eglise et qu'on appelle le martyr. Elle a fait des martyrs en Pologne, mais elle n'en a pas encore créé dans son sein. Elle gémit opprimée sous un triple despotisme militaire, politique et religieux.

Que sert alors de parler de son unité plus factice que réelle, d'une unité qui est le fait de la servitude qui n'est pas le résultat d'une conviction libre et éclairée ? Sur le front de son clergé dégradé vous ne verrez jamais briller cette triple auréole de la science, de la vertu et du sacrifice que vous rencontrez dans le sein de l'Eglise catholique. Là, au contraire, vous trouverez un clergé qui, dans la dignité de son indépendance, se dresse au besoin devant les plus puissants et les plus armés de la terre, fussent-ils consuls, rois ou empereurs, et lorsqu'on le sollicite à violer ses devoirs, à vendre sa conscience, répond par ce mot fier et sublime : *Non possumus !*

En Russie, vous trouverez un clergé asservi dont on a fait un instrument de règne en même temps qu'un instrument de décadence et de barbarie.

C'est qu'en effet les czars, du moment qu'ils se sont arrogé la suprématie sur le clergé et la religion russes, ont songé à en faire des instruments de propagande politique.

Du fond de ses steppes immenses, cette nation, guidée par des souverains actifs et ambitieux, a conçu le rêve de l'omnipotence religieuse et politique. Elle a l'ambition d'hériter de l'empire de Rome dont elle ose prédire la ruine. La Russie tend à déplacer l'axe du monde religieux et celui du monde politique. Mais la majesté infirme du pontife fera reculer le pouvoir formidable du czar. La foi catholique, ravivant l'énergie de l'Europe, opposera une barrière infranchissable au génie despotique et funeste qui voudrait envelopper le monde dans le réseau d'une servitude universelle.

Hier matin, 12 avril, a eu lieu à Notre-Dame la communion pascale. C'est toujours la même foule, plus nombreuse peut-être que jamais. A sept heures, l'église était pleine, et la messe commençait à sept heures et demie. La communion distribuée par trois des membres du chapitre métropolitain, durait encore à dix heures.

Après la communion, le P. Félix a paru en chaire, et d'une voix épuisée et toujours vaillante, a adressé quelques chaleureuses paroles à cette foule, que rien ne doit plus séparer désormais de la Charité de Jésus-Christ. Il lui a recommandé de ne pas garder pour elle seule ce secret de la vie qu'elle venait de recevoir, et de prendre, avant de quitter le pied des autels, la résolution de le manifester à tous et de toutes manières, dans la paix comme dans la persécution, par la charité, par l'apostolat, par la mort même s'il était nécessaire. Il a recommandé la pratique des bonnes œuvres, il a insisté principalement sur celles des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont il faut conserver et soutenir la bannière.

Nous n'avons rien à ajouter. Nous avons depuis longtemps épuisé tous les moyens de décrire ce grand et solennel acte de foi du dimanche de Pâques à Notre-Dame. Les expressions font défaut, mais les sentiments sont toujours les mêmes, et ils se manifestent chaque année avec une nouvelle énergie. L'assistance se renouvelle et garde la vivacité d'émotion des premiers jours. Lorsque, après l'Évangile, les chants graves et nourris montent et éclatent sous les voûtes, quel cœur ne bondirait ! On sent la vibration des âmes à travers les merveilleuses et fortifiantes paroles de la liturgie. Il y a vingt-cinq ans que je viens, disait ce matin un de ces vétérans de l'assistance, et je n'ai pas encore pu entendre une seule fois ce *credo* sans être touché jusqu'aux larmes.

FIN.

MOSAÏQUE.

Souvenez-vous encore de bien employer le temps; il n'y a rien qui fasse arriver tant d'honneur, de réputation et de bonheur, sur nous que de ne point s'amuser.—*Lettres de saint François de Sales.*

L'esprit est comme l'or, c'est l'usage qui en fait le prix. DESMAHIS.

Un seul ingrat nuit à tous les malheureux.—*Proverbe latin.*

LA GRANDE-CHARTREUSE.

Voulez-vous me permettre de vous envoyer quelques lignes rapides d'un point de la terre d'où les journaux n'ont pas coutume de recevoir des correspondances, du fond de la Grande-Chartreuse? Si l'époque actuelle a des défauts, si l'on peut lui adresser des reproches, assurément on ne lui fera pas celui de se jeter trop dans l'ascétisme. Nous professons un grand dédain, ou tout au moins une grande indifférence pour ces institutions consacrées à la culture religieuse de l'âme, au développement et à la perfection de ses relations avec Dieu. Et en cela, comme en plusieurs autres choses, nous avons tort, nous ne sommes pas dans le vrai. Aux yeux de la simple raison et de la philosophie, il n'y a rien d'aussi grand dans la création que les relations de l'âme avec la divinité. Nos occupations prennent leur grandeur, leur noblesse de leur objet. Or, à coup sûr, il est impossible qu'il y ait un objet de nos facultés qui puisse entrer en comparaison avec l'Être divin. Et je ne serai que logique en disant que la Grande-Chartreuse est une meilleure démonstration de la grandeur de l'homme que l'Exposition universelle.

Quoi qu'il en soit, allons en pèlerinage à ce vénérable monument des siècles et de la sainteté. Il est situé, comme chacun le sait, dans les hautes montagnes du Dauphiné, au milieu d'immenses et sauvages forêts. Son origine remonte au XI^e siècle, et à saint Bruno, le fondateur de l'Ordre des Chartreux. Bruno naquit à Cologne, où il commença ses études, qu'il acheva avec éclat en France, à Paris et à Reims. Placé par l'archevêque de cette dernière ville à la tête des écoles de sa métropole, il eut d'illustres disciples, entre autres le pape Urbain II, le promoteur des Croisades. Mais bientôt, sentant le vide des choses de la terre, mêmes des meilleures, il résolut de briser avec le monde et de s'occuper uniquement à la contemplation des choses divines. Saint Hugues occupait le siège de Grenoble; il vint avec six de ses amis lui demander un asile dans les montagnes abruptes de son diocèse. Hugues le conduisit lui-même au fond de cette gorge sauvage et presque inaccessible où s'élève aujourd'hui le monastère. Ils n'eurent d'abord pour habitations que quelques cellules de bois et pour église qu'un oratoire pratiqué sous la voûte d'un rocher. Mais un peu plus

tard, le saint évêque de Grenoble leur fit avoir la propriété de ces montagnes qu'ils habitaient, et leur construisit une église et un monastère régulier où il allait lui-même de temps à autre les visiter et s'édifier au milieu d'eux. Saint Bruno ne passa que cinq années dans sa bienheureuse solitude. Urbain II se souvint sur le trône pontifical de son ancien maître, dont il connaissait la science et la sagesse ; il voulut l'avoir auprès de lui pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise. Cette nouvelle jeta la désolation dans le désert de la Chartreuse. Mais la volonté du Pape était formelle ; il fallut obéir. Bruno nomma un supérieur à sa place, et partit pour Rome. Les plus hautes dignités lui furent offertes ; mais il conjura son ancien disciple de le laisser dans son humilité. Et quelques années plus tard, il obtint à force d'instances de se retirer dans un désert de la Calabre, où le comte Roger lui fit bâtir une nouvelle Chartreuse. Il y mourut en saint, l'an 1101.

Les religieux qu'il avait laissés en Dauphiné ne pouvant supporter son absence, étaient venus le trouver à Rome. Il leur persuada de retourner à leur solitude, où ils continuèrent à habiter le monastère que leur avait fait construire le saint Evêque de Grenoble. Mais le 30 janvier 1133 il fut renversé par une avalanche, et six religieux furent ensevelis sous ses ruines. C'est alors que Guigues, général de l'Ordre, bâtit un nouveau monastère, mais quelques kilomètres plus bas, à l'endroit même où est celui d'aujourd'hui. Dans la suite des âges il fut plusieurs fois détruit par le feu, et c'est en 1676 que fut construit celui-là même que nous allons tout à l'heure visiter. La tourmente révolutionnaire vint s'abattre aussi sur cette paisible demeure : ni les montagnes, ni les forêts ne préservèrent ses habitants. Ils furent dispersés, plusieurs emprisonnés, déportés et mis à mort. L'Empire ne rendit point à ceux qui restaient leur chère solitude, et ce ne fut qu'en 1816 qu'ils purent rentrer dans leur monastère, dépouillé, cela va sans dire, de tout ce qu'il y avait de précieux. Les forêts ne leur furent point rendues, et même aujourd'hui encore les Chartreux paient au Gouvernement un tribut annuel pour habiter leur maison, dont ils ne sont en quelque sorte que les locataires.

Les pèlerins qui viennent la visiter en partant de Lyon, prennent le chemin de fer de Grenoble, et s'arrêtent à la station de Voiron, petite ville fort commerçante. Là des voitures publiques conduisent à Saint-Laurent-du Pont. Ce bourg est le rendez-vous nécessaire de tous les pèlerins de la Chartreuse, qu'ils viennent de Lyon, de Grenoble ou de Chambéry, car, de là seulement, on peut arriver en voiture au monastère. Le chemin qui y conduit est un des plus extraordinaires et des plus pittoresques que l'on puisse imaginer. Il longe presque constamment un torrent appelé le Guiers-Nord, qui roule ses eaux

tantôt au niveau de la route, tantôt à d'énormes profondeurs. On arrive bientôt à l'entrée de ce que l'on a nommé le désert. Une porte voûtée, donnant logement à un portier, le fermait autrefois. Ce lieu est appelé Fourvoirie. Les religieux viennent d'y faire construire un établissement considérable, où se fabrique actuellement leur inimitable liqueur. On est à deux heures du monastère. Le défilé se resserre brusquement et n'offre plus qu'un chemin étroit dans une fissure profonde qui coupe les montagnes depuis les sommets jusqu'à la base. On s'avance alors, tantôt sous des rochers taillés en corniche qui surplombent et semblent vouloir écraser le voyageur, tantôt à travers une forêt épaisse de hêtres et de sapins d'une hauteur prodigieuse, tantôt au milieu de jolies cascades qui s'égrènent en bondissant sur les rochers, tantôt en rasant des précipices affreux, tantôt sous des tunnels sombres, ou sur des voûtes posées sur des abîmes. Quelques semaines avant mon passage, la route avait été couverte par une avalanche de rochers ; et deux mois plus tôt un conducteur peu attentif précipitait à la descente quatre voyageurs dans l'abîme ; on les releva broyés et morts. Mais ces accidents sont rares. A mesure que l'on approche du monastère, l'ascension devient plus lente et plus pénible ; les chevaux peuvent à peine traîner le voyageur. Enfin la Grande Chartreuse apparaît.

Elle offre, avec ses bâtiments multiples, enfermés dans une enceinte de murailles, l'aspect d'une ville en miniature. Visitons-la tout d'abord, après avoir respiré un instant. Le Portail de l'entrée principale est grave et sérieux comme il convient. A droite et à gauche se trouvent deux pavillons, dont l'un sert d'habitation aux guides et l'autre de pharmacie. On entre dans une cour spacieuse, où l'on remarque deux bassins circulaires, dont les jets d'eau modestes semblent tomber avec précaution, pour ne pas troubler le silence du monastère. On arrive au premier grand corps de bâtiment, dont une partie est destinée à recevoir les pèlerins, qui voient s'ouvrir devant eux, en y pénétrant, un corridor de plus de cent mètres. Il donne entrée aux cellules des officiers de la maison, à la chapelle, dite de famille, pour les domestiques et les ouvriers, au réfectoire et à l'église. Celle-ci, quoique très convenable, n'offre rien de remarquable. La voûte en est élevée et la nef divisée par une claire-voie qui sépare les religieux de chœur ou les pères d'avec les frères. Avant la Révolution, on y voyait un maître autel en marbre blanc et d'admirables stalles de chœur. Grenoble possède aujourd'hui et l'autel et les stalles. La bibliothèque de la maison est loin d'être ce qu'elle était autrefois. Elle possédait avant la Révolution des livres rares et une foule de manuscrits précieux. Une partie est à la bibliothèque de Grenoble, l'autre est perdue,

gaspillée par les vandales de l'époque. Entrons dans la vaste salle du chapitre. Les murs en sont tapissés des portraits des généraux de l'Ordre et de superbes copies des tableaux de Lesueur. On sait que ce peintre célèbre a décrit de son pinceau délicat la vie du glorieux fondateur, saint Bruno. Voici, dit-on, à quelle occasion. Il avait tué en duel, à Paris, un gentilhomme qui l'avait offensé. Pour échapper à la vengeance de la famille, il alla se réfugier à la Chartreuse qui se trouvait tout près du lieu du combat, et il s'y tint quelque temps caché. La reconnaissance lui suggéra l'idée de peindre la vie du saint fondateur, et les toiles qu'il y consacra comptent parmi ses chefs-d'œuvre. La Chartreuse de Grenoble en possède d'excellentes copies, retouchées, dit-on, par Lesueur lui-même, et elles sont parfaitement placées dans la salle du chapitre, qui est la plus belle du monastère.

En la quittant, on entre enfin dans le grand cloître, qui est l'habitation des Pères. C'est un carré long de deux cent quinze mètres, éclairé par cent trente croisées, coupée dans toute sa longueur par un corridor en quelque sorte infini, sur lequel s'ouvre trente-trois cellules, ou plutôt trente-trois petits corps de bâtiments. Chaque Père a en effet comme sa Chartreuse à lui. Elle se compose d'un rez-de-chaussée où se trouve un atelier de menuiserie, un bûcher et un petit jardin. C'est là que le religieux peut se délasser de ses méditations et de ses études, et retremper dans l'exercice du corps la vigueur de l'âme. On monte à l'étage par un escalier qui ne rappelle pas du tout ceux du Louvre. Il conduit à deux petites chambres : la première est l'oratoire du religieux ; la seconde est son cabinet d'études et sa chambre à coucher. Partout brille la pauvreté. Le lit, par exemple, se compose uniquement d'une paille et d'une couverture. Sardanapale eût fait un mauvais chartreux, et bien d'autres avec lui. Près de la porte d'entrée de chaque cellule, on remarque un guichet pratiqué dans l'épaisseur du mur : il sert à faire passer les aliments destinés à chaque religieux. Le grand cloître est la partie vraiment intéressante, vraiment originale de la maison ; c'est là la Chartreuse proprement dite. Il est fâcheux, au point de vue de l'art, qu'il soit composé de deux styles disparates. La première moitié qui est ancienne, est d'un beau gothique ; la seconde, continuation non interrompue de la première, est à plein cintre. Au dix-septième siècle, on dédaignait l'ogive, même à la Chartreuse.

A côté du Cloître se trouve le cimetière ; de telle sorte que les religieux ont constamment sous les yeux leur dernière demeure. Les tombes des généraux de l'Ordre ne se distinguent des autres que par une simple croix de pierre. Du cimetière on va à la chapelle des

morts. Elle a été fondée en 1382 par un évêque de Grenoble pour y recueillir les cendres des premiers solitaires enterrés près de la cellule de saint Bruno. On y dépose aussi celles que l'on trouve en creusant dans le cimetière de nouvelles tombes. Et cette chapelle est ainsi la Chartreuse des morts.

Maintenant que nous connaissons son habitation, demandons ce qu'est le chartreux, quelle est sa vie.

Le chartreux est un religieux qui a fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, selon la règle de saint Bruno. Sa vie est à la fois cénobitique et monastique. Comme cénobite, il jouit des avantages de la vie de communauté dans la participation avec ses frères aux mêmes exercices. Comme moine, il jouit de la solitude dans sa cellule, où il demeure habituellement dans la prière et l'étude. La théologie distingue avec raison deux grands genres de vie : la vie active et la vie contemplative. Celle du chartreux appartient à ce dernier genre. Et elle est, à considérer les choses en elles-mêmes, la plus parfaite, pour la raison que j'ai indiquée en commençant ; il n'y a rien de grand dans la création comme l'union de l'âme à Dieu. Jésus-Christ lui-même a exprimé cette vérité de la manière la plus formelle par ces paroles si connues : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ*. Sans doute, il ne faut pas que la plupart des hommes embrassent ce genre de vie. Mais on peut être parfaitement tranquille à cet égard : presque tous sont trop petits pour être chartreux, ou pour songer seulement à le devenir.

L'ABBÉ DESORGES.

(A continuer.)

LETTRE DE ROME.

Le 17 avril, le Saint-Père avait donné comme à l'ordinaire ses audiences, mais le temps était si mauvais, la pluie tombait si fort, que les Romains avaient perdu l'espoir de saluer Pie IX à l'occasion des visites annoncées depuis quelques jours au palais Altemps et à l'église Saint-Augustin. On se disait que par un orage si affreux le Souverain Pontife n'exposerait point cette santé, si précieuse au monde et cause de tant de vœux criminels parmi les ennemis du Saint-Siège. On se trompait

Pie IX n'a pas voulu que le duc de Gallese, héritier des titres et de la fortune de l'illustre maison Altemps, eût compté en vain sur l'honneur de recevoir son Père et Roi.

Le pape, accompagné de sa Cour, escorté de sa garde noble, s'est rendu au palais Altemps, et a été reçu avec tout le cérémonial d'usage à la porte même du palais par le duc de Gallese et par sa femme la duchesse Donna Natalina.

Il convient de dire que, en 1604, un duc Jean-Ange Altemps, homme pieux et lettré, dévot du Pape saint Anicet martyrisé au deuxième siècle, et dont il a écrit l'histoire, eut en don le corps de ce saint Pontife, que Clément VIII avait découvert dans les catacombes de Saint-Calixte. Depuis cette époque, mémorable pour la famille patricienne des Altemps, ce corps est vénéré dans une chapelle de ce palais, (palais magnifique construit par Martin Longhi et Balthasar Peruzzi) et enfermé dans une caisse d'argent, que recouvre un sarcophage de marbre jaune antique.

On dit même, et rien ne prouve le contraire, que dans ce sarcophage avait été primitivement enseveli Alexandre Sévère, ce César dont on est loûn de regretter les dépouilles, tant il est vrai que de toutes les grandeurs du monde, il n'y a de sûre et enviable que la sainteté. Le nouveau duc ayant fait restaurer magnifiquement la chapelle de Saint-Anicet, qu'embellissent des fresques très estimées de Ottavia Leoni et Antonio Pomarancio, et la fête de saint Anicet tombant le 17 avril, Sa Sainteté avait promis, comme nous l'avons dit dans une lettre précédente, d'honorer la maison du duc d'une visite et d'aller prier près des reliques du Pape martyr.

A côté de ces reliques précieuses, le palais Altemps, d'ailleurs, garde un souvenir historique: celui du séjour qu'y fit le Cardinal St. Charles Barromée, dont une sœur, Hortense, était entrée dans la famille Altemps en épousant le duc Annibal, gouverneur général des milices pontificales sous Pie IV. Les chambres de St. Charles sont contiguës à la chapelle de Saint Anicet. On y voit encore le lit et les meubles qui y furent à l'usage du glorieux et saint Cardinal, Archevêque de Milan.

Sur le seuil de l'oratoire, Pie IX a été reçu par S. Em. le Cardinal Monaco La Valetta et par deux Prélats qui habitent le palais. Il a longtemps adoré le Saint-Sacrement et prié devant les reliques de saint Anicet, puis il a visité les chambres de Saint-Charles, s'est plu à louer les travaux de restauration et d'embellissement exécutés avec autant d'art que de goût, et passant dans la riche salle ducale, a pris place sur un trône et admis au baisement du pied le duc et la duchesse de Gallese et tous les seigneurs et dames du patriciat romain et de diverses nations invités par le maître du lieu.

Est-il besoin de dire que le duc de Gallese avait orné sa maison avec

une splendeur princière? Les Romains sont sobres, simples, mesurés dans leur vie de tous les jours. Mais lorsqu'ils donnent une fête ou qu'ils font une réception, leur faste, leur opulence sont magnifiques et rappellent les traditions de l'antiquité, nous parlons de la bonne antiquité, purgée, comme les auteurs classiques de tout ce qui peut blesser la décence ou le bon goût. Lucullus est mort, d'ailleurs il ne faut pas s'en plaindre. Reste M. Spillman aîné, le Véfour de Rome, que le duc de Gallese avait chargé du soin d'orner ses tables.

Au moment où le Saint-Père, après avoir daigné prendre part au *rinfrasco*, allait se retirer, le duc, agenouillé, l'a supplié d'accepter, comme témoignage de sa gratitude pour l'honneur insigne fait à sa maison, une relique de saint Anicet et un *Pax tecum*, œuvre très riche du quinzième siècle.

Le lendemain 18, le mauvais temps qui avait si fort contrarié les manifestations de joie des Romains, en mémoire du retour de Pie IX de Gaëte, et de la préservation de ses jours à Sainte-Agnès, avait enfin cessé, et un beau soleil, une température de printemps permettaient enfin ces manifestations et en doubleraient la magnificence.

A l'heure où notre correspondant écrivait, le peuple circulait déjà dans les rues et sur les places publiques; les tableaux, les peintures, les draperies n'avaient pas été endommagés, et on avait renouvelé les guirlandes de fleurs et de verdure; on n'attendait plus que la chute du jour pour commencer ces illuminations, où se révèle le génie décorateur des Italiens.

A vrai dire la profusion et le luxe sont tels, que jamais encore ce double anniversaire n'avait été fêté avec tant d'éclat. Qu'on nous permette de jeter un rapide coup d'œil sur les apprêts de la fête nocturne. Ceux de nos lecteurs qui connaissent Rome s'en feront facilement une idée.

Toute la longueur du Corso est brillamment illuminée à l'aide de colonnes de feu en spirale et de couronnes de gaz. Sur la place du Peuple, l'obélisque en feu fait face, à une distance de trois kilomètres, en droite ligne, à une croix de Saint-Pierre, gigantesque, placée au sommet de la tour du Capitole. La place S. Lorenzo in Lucina représente une façade gothique, au centre de laquelle se détache un grand transparent où est peinte *sainte Catherine de Sienne priant Marie Immaculée de continuer sa protection sur Rome*. Sur les côtés, dans d'autres transparents, apparaissent les figures symboliques de la *Force* et de la *Charité*, vertus essentielles de Pie IX. La place Colonna est transformée, par les soins du Cercle militaire, en un château moyen âge. Des statues, des trophées d'armes et de drapeaux, les bassins des fontaines remplies de fleurs, et des milliers de lanternes vénitiennes, complètent la décoration.

Sur la place de Venise on éclaire un monument de forme gracieuse élevé en l'honneur de la Vierge et à la gloire des saints Apôtres Pierre et Paul.—La place du collège romain a un autre monument surmonté d'une statue de saint Pierre, élevé par les élèves des jésuites ; de magnifiques candélabres, des cordons de lumière, des feux de Bengale ajoutent à l'effet de ce monument.

La place de la Minerve est convertie en un jardin où, au milieu des fleurs et des lumières, brillent les croix de Castelfidardo et de Mentana.—Un vaste tableau orne le fond de la place du Panthéon d'Agrippa.

Voici la légende de ce tableau, telle que notre correspondant l'a trouvée imprimée en français et en italien au-dessous des photographies vendues au public.

Explication du tableau que les paroissiens de S. M. Magdeleine exposent à Rome pour la fête du 12 avril 1868, et qu'ils offrent au Souverain Pontife Pie IX.—On le vend au profit du Denier de Saint-Pierre.

Un navire fend en toute sûreté une mer orageuse, pendant qu'une troupe de démons l'attaque et s'efforce de l'atteindre et de l'enfoncer. Dans la fureur de l'assaut, on voit deux Cardinaux à genoux devant le Saint-Père, et quatre Evêques de différent rite qui prient aux pieds de saint Pierre. Les Evêques représentent la prière du monde catholique pour le salut de Rome et du Saint-Père. Les deux Cardinaux sont le Cardinal-Vicaire et le secrétaire d'Etat de sa Sainteté ; le premier est occupé à sauver les choses sacrées du pillage sacrilège ; le second, à défendre courageusement les droits du Saint-Siège. Le Ciel, à la prière des fidèles, accourt à la délivrance de Rome ; et le Souverain Pontife, assisté par le secours divin, triomphe de ses ennemis, en foudroyant par les foudres du Vatican les erreurs et les vices de toute sortes, qui sont inséparables de l'assaut sacrilège. La sainte Vierge et les saints Apôtres Pierre et Paul protègent Rome et le Pontife ; une légion d'Ange précipite dans l'abîme la troupe infernale ; la Foi triomphe de la force ; saint Michel-Archange en montre le drapeau victorieux ; et l'ennemi infernal et les choses pillées sont dispersés à la fois. L'action du tableau, ouvrage de M. Jean-Baptiste Polenzani, peintre très habile, est exprimée par les mots suivants :

“ Seigneur, dispersez les assauts injustes et cruels ; que les impies qui cherchent à nous nuire voient à Qui Rome a recours et en Qui elle se confie.”

Sous la sombre et antique colonnade du monument d'Agrippa, est appendue une grande croix de lumière.—Sur la place Navone se dresse un arc monumental à trois ordres, et surmonté de l'écusson de Pie IX.

Deux statues colossales représentent la Foi et l'Espérance. Tout le pourtour de cette place, la plus vaste du monde, avec ses trois fontaines, réputées pour des chefs-d'œuvre, est éclairé et décoré aussi avec un goût parfait.

La place Pie a, elle aussi, un arc de triomphe d'une rare élégance de style, par le chevalier Azurri, élevé à Pie IX et à ses milices . . . Mais ce serait trop long de décrire ces merveilles de l'ornementation romaine : elle éclate en monuments et en traits de feu sur toutes les places de la Ville Eternelle : les inscriptions, dans lesquelles les Romains gardent leur belle latinité, exaltent les victoires de Castelfidardo et de Montana, et les actes de Pie IX. Franchement, on n'entend bien les fêtes qu'à Rome : leur caractère est toujours noble, sévère, grand et honnête, chrétien surtout.

Des crieurs vendent à un sou dans les rues la *Guida della luminaria* : il n'y a pas moins de trente-deux places ornées de monuments improvisés et dressés à l'aide des souscriptions des paroisses. Nous ne parlons pas des rues illuminées, du Tibre, sur lequel sont suspendus des ponts de lumière et qu'éclairent des feux de Bengale, du forum de Trajan, du Capitole, de la fontaine Trevi, où l'on multiplie les effets d'illumination. Sur les places principales, d'ailleurs, sont établis des orchestres qui rallègent la soirée. . . — Au moment où notre correspondant terminait sa lettre, c'est-à-dire à sept heures du soir, les petits bateaux à vapeur du Tibre saluaient le Pape, qui sortait avec la cour de l'église Saint-Augustin, et allait parcourir la ville déjà pleine de feux et paraissant avoir autant de points d'or qu'on voit de points d'argent en regardant au-dessus de sa tête ce beau ciel.

Notre correspondant a pu, avant de fermer sa lettre, y mettre ce *post scriptum* :

P. S.—“ La fête est splendide et le Saint-Père a été accueilli aux applaudissements d'une foule immense enivrée de sa présence et de son air de prospérité. Il est près de minuit, et dans cette foule où les tricornes ecclésiastiques et les képis militaires sont en abondance, pas un cri, pas un geste qui puisse blesser le bon goût. Véritablement le peuple romain est admirable dans ces rencontres, où ailleurs on a souvent à déplorer des accidents ou des tumultes désagréables. Il n'y a sur les places publiques que les musiques des régiments ; devant l'église de la Minerve, par exemple, s'élève une estrade où cent cinquante musiciens exécutent les ouvertures de la *Sémiramis*, de *Nabuco*, de *Guillaume Tell* et du grand répertoire italien. Les gendarmes et les zouaves sont très applaudis.

“ En fêtant l'anniversaire du retour de Pie IX en 1850, il est aisé de voir que les Romains tiennent à manifester vivement leurs sentiments politiques à l'égard de la royauté pontificale.”

UN MARIAGE ESPAGNOL

ET

UN MARIAGE RUSSE.

La cour d'Espagne présentait hier, 12 mai, un beau spectacle. C'était le jour fixé pour les fiançailles de LL. AA. royales le comte de Girgenti et l'infante Marie Isabelle. Dans la *Camara* se trouvaient réunis les grands d'Espagne, les dames et les gentilshommes de la reine, les grands dignitaires de la cour, les ministres de la couronne, les principales autorités civiles et militaires, ainsi que tous les personnages officiels qui avaient été convoqués pour assister à cette cérémonie et à la signature du contrat de mariage. A quatre heures, ont paru Leurs Majestés, Sa Majesté la reine mère, les fiancés, S. A. R. le prince des Asturies, L.L. A.A. le duc et la duchesse de Montpensier, venus exprès de Séville, S. A. l'infant don Sébastien, et les infantes sœurs du roi.

Alors a commencé la lecture de l'acte, qui a été faite par le marquis de Moncali, ministre de la justice, en sa qualité de notaire de la couronne, agissant au nom de LL. MM. catholiques ; tandis que le roi des Deux-Siciles, comme frère aîné et chef de la famille du fiancé, était représenté par l'infant don Sébastien. La lecture de l'acte a duré presque une heure et demie, à cause de l'énumération assez longue de tous les noms, prénoms, titres et qualités de toutes les personnes présentes et des clauses du contrat de mariage. Tous les membres de la famille royale ont ensuite apposé leur signature. Ont été témoins : pour la princesse, le cardinal archevêque de Tolède, le cardinal Barili, ci-devant nonce en Espagne ; les ministres de la couronne et les présidents des chambres ; pour le prince, le chevalier Canofari et le comte San Martino, anciens ministres de Naples à Paris et à Madrid, ainsi que le chevalier Besia, aide de camp de Son Altesse royale. On lisait sur le visage de la reine Isabelle et de son auguste époux le plaisir qu'ils éprouvaient en voyant leur fille bien-aimée s'unir à un prince que leur rendent cher, non-seulement les brillantes qualités dont il est doué, mais encore ses liens de parenté avec leur propre famille. C'est, en effet, par un sentiment naturel et délicat que ces souverains ont choisi un époux pour leur fille dans la maison des Bourbons de Naples, dans cette famille si éprouvée et qui supporte si noblement l'infortune.

La reine-mère est surtout heureuse de cet événement, gage de l'affection que portent au roi de Naples ses parents d'Espagne.

L'infante Isabelle qui fait ici l'admiration de tout le monde par son élégance et par sa grâce, par la distinction de son esprit qu'a développée une éducation brillante, est une princesse qui n'a rien à envier à celles d'aucune autre famille souveraine.

S. A. le comte de Girgenti, à qui un décret royal a conféré les honneurs et les prérogatives d'infant d'Espagne, et qu'on vient de nommer colonel du régiment de hussards de Pavie, portait avec élégance son nouvel uniforme. Il venait de passer en revue le régiment dont il a préféré le commandement au grade de capitaine général qu'on lui avait offert. Cet acte de modestie n'a pas peu contribué à lui gagner les sympathies générales, et on aime à voir ce jeune prince qui, à peine âgé de 22 ans, a fait vaillamment son devoir à Kœnigsgraetz et a gagné au prix de son sang la croix de la Valeur militaire. Les officiers qui vont être sous ses ordres lui ont fait hommage d'un bâton de commandement.

D'après les clauses du contrat, l'infante apporte en dot une somme de 36 millions de réaux (presque dix millions de francs) dont 22 en titres de rente anglais et espagnols, 8 qui sont destinés à la construction d'un palais qu'habiteront les nouveaux mariés, 3 en diamants dont lui fait cadeau la reine sa mère, et le reste en argent pour son usage particulier, plus la somme de 1 million 200,000 réaux qui est le cadeau du roi son père. A tout cela, il faut ajouter la liste civile dont elle continuera de jouir, et dont le chiffre s'élève à la somme de deux millions de réaux, c'est-à-dire à cinq cent mille francs par an.

On peut calculer qu'elle aura un revenu annuel de presque un million de francs. Quant au prince, il apporte sa modeste fortune, un revenu de quarante mille florins d'Autriche, à peu près, provenant en partie de l'héritage de sa mère. Il apporte aussi les droits sacrés qu'il a à son patrimoine si injustement confisqué, et qu'il ne peut pas manquer de recouvrer un jour.

Il y a à peine trois semaines que le prince est à Madrid, et on commence déjà à l'aimer ; je ne parle pas de la famille royale, où, presque dès le premier moment, on l'a regardé comme un fils, mais je parle des personnes qui l'ont approché et qui ont été enchantées de l'accueil qu'il leur a fait. Il gagne peu à peu les sympathies du public. On n'a pour lui aucun sentiment hostile, et surtout on est très content de voir que l'infante en se mariant n'est pas forcée de quitter son pays, qu'elle reste en Espagne, et ne va pas dépenser à l'étranger son immense fortune.

Le prince Achille Murat a eu le rare bonheur d'être marié deux fois en un jour avec une jeune femme charmante, ce dont il convient de le féliciter deux fois.

Le premier mariage a eu lieu à une heure aux Tuileries, en la seule présence des deux augustes familles. On n'a pas dit de messe; la cérémonie religieuse a été rapide.

Les témoins du prince Achille étaient le maréchal Canrobert et le comte Joachim Murat; les témoins de la fiancée le comte de Kergorlay et. . . mon Dieu! mon Dieu! j'ai oublié le nom de l'autre témoin.

La cérémonie aux Tuileries n'était que le prologue: c'est à la lueur de mille bougies et en présence de tout Paris aristocratique que les jeunes époux ont été unis à neuf heures du soir selon le rite de l'église russe. Dès huit heures et demie une foule choisie et sympathique, munie d'invitations faites soit au nom du prince et de la princesse Lucien Murat, soit au nom de la princesse de Mingrèlie, se présentait à l'église russe, qui était ornée, pour la circonstance, d'une guirlande de lampions d'où s'échappait une douce odeur d'huile.

Aux abords de l'église une foule compacte, tout le quartier qui voyait défilér les riches voitures.

L'intérieur de l'église est décoré avec une grande simplicité. On peut se croire dans un salon. Les invités, à mesure qu'ils arrivent, se groupent autour du centre, où va avoir lieu la cérémonie. Il n'y a aucune place réservée. A neuf heures la réunion était complète: les femmes en toilettes étourdissantes, couvertes de fleurs et de diamants; les hommes inondés de décorations. Quatre ou cinq uniformes. . . pas plus.

On se salue, on échange des poignées de main, on cause.

Dans cette foule élégante, brillante, illustre, cueillons un bouquet:

La duchesse de Malakoff; la princesse d'Essling, grande maîtresse du palais; le maréchal et la maréchale Canrobert; le général Castelnau; M. Davilliers Regnault Saint-Jean d'Angély; le marquis de Castelbajac; M. Piétri, chef du cabinet de l'Empereur; le duc et la duchesse de Fria; madame de Pourtalès; madame Permetti et madame Dollfus, les deux filles du préfet de la Seine.

Au milieu de l'église, sous la coupole, une sorte de prie-dieu couvert d'un drap d'or; deux grands candélabres; pas autre chose. Autour de cet autel, d'une simplicité primitive, où les jeunes époux seront dans un instant unis selon le rite de l'Eglise russe, se groupent les membres de la famille:

Le prince et la princesse Lucien Murat, le prince et la princesse Joachim Murat, la princesse de Mingrèlie, le duc de Mouchy et la duchesse de Mouchy, dans une mer de perles et de diamants; les deux princes de Mingrèlie en uniforme circassien, longue tunique rouge, serrée autour de la taille, avec les cartouchières des deux côtés de la poitrine.

Puis les quatre garçons d'honneur du prince Achille:

Le baron Antonio de Ezpeleta, le duc de Rivoli, M. Abeille et le jeune Louis Murat, élève de l'Ecole navale.

Il est neuf heures et demie ! Voici les jeunes époux.

Le prince Achille Murat en uniforme de sous-lieutenant du 8e hussards ;

La jeune princesse de Mingrélie en robe blanche ; à peine quelques diamants dans les cheveux ; le visage couvert d'un voile excessivement transparent.

Aussitôt un chœur d'hommes, dirigé par un pope, et placé à droite de l'entrée, entonne des chants russes ou grecs, je ne sais au juste. Au fond de l'église, une sorte de cloison dorée qui sépare le sanctuaire du public, s'ouvre dans le milieu et deux popes, couverts de brocart blanc et or, s'avancent jusqu'aux candélabres ; on apporte une large bande de soie blanche que l'on étend sous les pieds des jeunes époux ; le principal pope qui officie entonne d'une belle voix, un chant auquel répond le chœur. Les garçons d'honneur du prince Achille et les garçons d'honneur de sa jeune femme, les princes de Mingrélie ses frères, se tiennent derrière les mariés.

Après cette première partie de la cérémonie, on apporte deux couronnes de roses blanches que les garçons d'honneur tiennent alternativement suspendues au-dessus de la tête du prince et de la princesse ; c'est fatigant, et l'on remarque que ces messieurs se relaient d'autant plus souvent que le jeune prince Achille est d'une taille élevée, et rend la tâche difficile au duc de Rivoli, qui est, ce qu'on appelle en style de passeport, d'une taille moyenne.

Les chants, solo et chœur, se prolongent pendant une demie-heure. Puis le pope s'adresse au prince Achille et lui demande en français :

—Consentez-vous à prendre de votre plein gré la princesse de Mingrélie pour femme ?

—Oui.

—N'avez-vous aucun engagement antérieur ?

—Non.

Puis se tournant vers la jeune princesse de Mingrélie, le pope lui dit en russe :

—Consentez-vous à prendre de votre plein gré pour mari le prince Achille Murat ?

La réponse ayant paru satisfaisante au pope, il procède à la bénédiction des époux.

On lui apporte un grand livre tout doré ; il lit quelques pages dans une langue qui n'est point entrée dans mon éducation et passe le livre aux jeunes époux qui embrassent la page.

Puis, tandis que le chœur reprend avec beaucoup de justesse un chant mélancolique, le Pope passe les anneaux aux doigts des fiancés ; après quoi le prêtre tend aux jeunes mariés une coupe dans laquelle ils boivent, la princesse d'abord, le prince ensuite ; c'est le symbole de leur union ; désormais tout sera commun entre les époux.

En ce moment solennel, les garçons d'honneur qui tiennent les couronnes en l'air me semblent arrivés au dernier degré de la fatigue. Cependant ils ne se découragent pas. La dernière partie de la cérémonie exige qu'ils fassent avec les époux trois fois le tour du prie-Dieu et des candélabres en tenant toujours les couronnes au-dessus des augustes têtes. Deux popes ouvrent la marche. Après le troisième tour, chacun reprend sa place ; le prêtre adresse quelques paroles aux nouveaux époux, et tout est fini.

La princesse de Mingrèlie tend au prince Achille sa main, qu'il embrasse respectueusement.

La jeune princesse Murat tend la main à son beau-père, le prince Lucien qui, au comble du bonheur, embrasse avec effusion la main de sa belle-fille.

Les popes se retirent. Les jeunes époux quittent l'église en recueillant sur leur passage les félicitations de leurs amis. Le prince et la princesse Achille Murat montent en voiture ; tout est fini ; mais comme il n'y a qu'une porte de dégagement, la sortie est difficile ; on se résigne et l'on cause comme dans un salon en attendant que les voitures puissent avancer. La cérémonie a duré une demie-heure ; la sortie est plus longue. Dehors, la foule curieuse encombre toujours la chaussée. La guirlande de lampions qui embellit l'édifice se balance au souffle d'une douce brise. C'est la manière ordinaire que les lampions emploient pour exprimer leur satisfaction.

LE DISCOURS DE M. JULES FAVRE

À L'ACADÉMIE.

Nous avons reproduit en entier le discours de M. Jules Favre à l'Académie. Nous n'ignorons pas, même avant de l'avoir lu, qu'il serait trouvé long ; nous osons dire que nous le savions même avant qu'il fût écrit. Un sentiment d'équité nous a imposé ce sacrifice et nous l'a fait imposer à nos lecteurs. Dans notre opinion très anciennement faite, M. Jules Favre n'a aucun mérite littéraire, aucun absolument. Nous eûmes l'occasion une fois d'annoncer qu'il en fournirait la preuve lorsqu'il fournirait son chef-d'œuvre oratoire.

Le voilà ce chef-d'œuvre. C'est le travail de près d'une année. Ni grâce, ni goût, ni feu, ni correction, ni audace, rien qui simule seulement

l'instinct littéraire; une purée de lieux communs fort médiocrement relevée du poivre et du sel affadis de l'allusion politique.

Il nous a paru bon de ne rien ôter au poids de cette preuve vraiment matérielle et décisive; d'autant plus que si elle ne prouve pas pour nous, elle prouve alors contre nous, et venge l'orateur des sévérités de notre jugement. Mais nous croyons bien que son plaidoyer lui fait perdre sa cause.

Du reste, pour le public sérieux et intègre qui nous juge, la longue pièce de M. Favre n'est pas sans intérêt. L'on y peut étudier un *compendium* très complet des grandes pauvretés intellectuelles du temps. Si l'on veut considérer la popularité de l'orateur et le lieu où il parle, qui est comme le siège de l'intelligence contemporaine, on aura une idée fort triste, mais fort nette, de l'état présent de la raison publique. M. Favre a été très applaudi.

Nous promettons cette consolation aux libres-penseurs qu'affligeait récemment le succès des aménités séraphiques et politiques du Père Gratry et du bon sens chrétien plus ferme de M. Vitet. Qu'il y ait aussi la part des complaisances dans les applaudissements concédés à M. Jules Favre, nous n'en faisons pas le moindre doute, mais ici la complaisance prend une autre signification. Il y a une différence entre ne daigner pas contredire et ne l'oser pas.

Il suffit de livrer cette clef et d'indiquer ce point de vue. M. Jules Favre s'est assez étendu sur M. Cousin pour montrer sa propre nullité comme penseur. L'effort avec lequel il tourne autour de ce creux peut donner à croire qu'il n'a point voulu, par politique, le mesurer et le sonder; mais nous croyons plutôt qu'il l'a naïvement pris pour un abîme où la prudence lui conseillait de ne point descendre. Devant la profondeur de l'eclectisme, il est saisi de vertige.

Impuissant à le critiquer et même à le suivre, il ne comprend, ne sent, n'admire en réalité que l'éclat du rhéteur longtemps applaudi: il ferme les yeux sur les causes de ses défaillances, suivies d'un avortement radical et éternel.

Un beau rhéteur, un beau garçon de vingt-trois ans, qui fait du bruit, qui passe pour innover, qui tient des années durant cette posture, quelle merveille! Que tout cela ait fini par un plongeon dans la politique la plus médiocre et un autre plongeon dans la plus vaine littérature, et que ce fameux maître à philosopher se soit transformé en peintre de pastels, après n'avoir été ministre que pour imposer sa philosophie, n'était point sûr, le *pourquoi* est introuvable, et, dans tous cas, importe peu.

Si M. Jules Favre n'a pu entrer dans les théories de Cousin, il a du moins très bien saisi la pratique de sa doctrine. Il est déiste.

Il se sépare courageusement des athées en confessant l'existence de

Dieu. “*Mais ce Dieu, c'est un Dieu d'esprit et de vérité,*” et M. Favre en tire la conclusion que l'âme immortelle, créée de ce Dieu, dont elle conserve l'ineffaçable image, ne lui doit que ce qu'elle juge à propos de lui payer :

“Il m'a fait intelligent et libre, et la première loi qu'il m'impose, c'est le respect de mon intelligence et de ma liberté ; je lui suis fidèle en suivant la raison qu'il m'a donnée pour guide, je le méconnaissais en humiliant cette raison devant des erreurs qu'elle n'accepte point. Mon droit est donc de juger et de choisir. Mon devoir est de repousser ce que ma raison rejette. De là le principe de l'indépendance absolue de la pensée correspondante au principe de l'indépendance absolue de la conscience déjà consacré par la loi civile.”

On voit que ce n'est pas gênant, et M. Sarcey, qui est présentement le beau tambour de l'athéisme, serait bien intolérant, s'il excommunierait M. Jules Favre. Il excommunierait du même coup Voltaire et Rousseau, qui n'étaient pas des déistes plus indépendants, et qui ne disaient point autre chose.

Voltaire :

Lorsque le seul puissant, le seul grand, le seul sage,
De ce monde, en six jours, eut achevé l'ouvrage,
Et qu'il eut composé tous les célestes corps,
De sa vaste machine il cacha les ressorts
Et mit sur la nature un voile impénétrable. . .
Je n'imiterai point ce malheureux savant
Qui, des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Marchant sur des monceaux de bitume et de cendre,
Fut consumé du feu qu'il cherchait à comprendre.

Rousseau :

Etre des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de m'anéantir devant toi ; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse que de me sentir accablé du poids de la grandeur . . . Plus je m'efforce de contempler l'existence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois plus je l'adore . . .

Les Sarcey du temps (ils étaient nombreux et leur style agaçait fort Voltaire), traitaient de capucin l'amant d'Emilie, et de jésuite l'auteur d'Emile. Ils avaient tort ; le linge du déiste est nécessairement à la nudité de l'athée. Que les d'Holbach, les Naigeon et les Lamettrie d'aujourd'hui ne donnent pas dans le travers de leurs glorieux ancêtres,

et qu'ils accordent à M. Jules Favre le baiser de paix qu'il reçoit de tant d'honnêtes gens.

Quant à la religion, suivant la vieille remarque de Pascal, le déiste et l'athée sont deux ennemis qu'elle a l'honneur et la gloire de repousser presque également. Elle ne cherche pas à les diviser : ils le sont par la nature, et même lorsqu'ils s'unissent contre la vérité chrétienne, ils se combattent encore entre eux et se combattent à son profit.

L'athée conclut pour le déiste, forcé d'en demeurer au *que sais-je?* et la vérité est démontrée par l'absurde. On a comparé le combat de ces deux erreurs au choc de deux nuages qui obscurcissent le ciel. La foudre en sort, mais l'obscurité se dissipe et les ténèbres se résolvent en pluie fécondante. *Fulgura in pluviam fecit.*

Ainsi quelque chose de bon pourra tomber du discours académique de M. Jules Favre. Souhaitons-le. Dans tous les cas,—mais c'est un mince inconvénient,—personne n'en tirera rien à mettre dans les cassettes littéraires. Quel style, quelles pesanteurs, quelles cacophonies, et comme ces lieux communs en tous genres, tirés péniblement de toutes les ornières, y versent précipitamment et lourdement !

Souvenez-vous, disait Voltaire, que le substantif et l'adjectif sont ennemis mortels, quoiqu'ils s'accordent en genre en nombre et en cas. M. Jules Favre ne s'en est pas souvenu du tout, et semble avoir moins encore compris le style éloquent et large de Cousin que sa philosophie. On est même étonné qu'un homme qui a l'habitude de parler en public, et qui se prétend soigneux, ne sache pas mieux éviter les heurts, les somnolences, les platitudes et les chutes.

Il traîne partout des paquets d'épithètes disparates et mal accrochées, qui le font suer et trébucher, et qui gênent la respiration même de l'auditeur. Ces paquets tombés, il les ramasse encore. Il y en a dont il porte ainsi depuis le commencement jusqu'à la fin le clinquant toujours gênant et toujours superflu.

C'est Mirabeau, si nous avons bonne mémoire, qui disait : "On ne peut penser juste dans un pays où l'on parle ridiculement." Il le disait de l'Académie française de Berlin. Mais, depuis Mirabeau, qui n'y a pas médiocrement servi, Berlin a appris l'allemand, tandis que et le barreau français, et la tribune française, et la presse française ont appris le berlinois, et on le parle assez couramment.

LOUIS VEUILLOT.

. Le travail doit être honoré ; la propriété est la conséquence directe du droit le plus sacré qui est le travail.

. Il faut l'amour ou la religion pour goûter la nature.

. Le talent a besoin de l'indépendance du cœur.

LA ROBE COURTE.

Un événement d'importance remue le Paris élégant. Ce peuple ou cette populace vient d'avoir la première représentation de la *Robe courte*, pantomime à grand spectacle jouée sur le théâtre du grand monde par plusieurs grandes dames, plus ou moins assistées de leurs grands messieurs.

La *robe courte* n'est pas l'œuvre d'un couturier ni d'une couturière. On la doit à une comtesse hautement distinguée par sa fortune, par sa beauté, par sa bonne réputation, et surtout par ses pieds. Voilà bien des splendeurs ; quelque chose y manquait.

Sur un tapis de deux à trois cent mille livres de rente, dit-on, la comtesse ne trouvait pas que ses pieds fussent à leur légitime rang dans l'estime du genre humain, c'est-à-dire dans l'estime de Paris élégant. Ils étaient généralement ignorés, peut-être discutés. Cette iniquité la fatiguait. Il y a tant de filles de rien dont les pieds, toujours en vue, jouissent d'une considération périlleuse et détestable ! L'intérêt social, la bonne morale ne conseillaient-ils pas aussi de leur disputer cet avantage ?

De là l'idée de la robe courte. Il ne fallait qu'un coup de ciseau pour prouver que les patriciennes et les matrones peuvent avoir autant de cambrure que d'autres, et que la cheville n'est pas nécessairement défectueuse encore que l'on suive en robe traînante les âpres sentiers de la vertu.

Quand la société périclite, quand l'esprit de renversement se met parmi les peuples, chacun doit payer de sa personne et faire ce qu'il peut. Adviene qu'advienne, le devoir est rempli.

Sémiramis apaisa une sédition en courant au tumulte sans prendre le temps de se coiffer. Elle laissa là sa toilette et parut à demi peignée. L'effet fut immense. L'on vit que la reine ne se ménageait pas, les bons se rassurèrent, les méchants commencèrent de trembler ; les mutins eux-mêmes, saisis d'admiration, rentrèrent dans le devoir avant d'avoir commis aucun dégât. Aujourd'hui ce moyen risquerait d'être moins sûr, mais les femmes distinguées peuvent toujours beaucoup, et là où domine l'esprit démocratique, les pieds sont capables d'opérer ce que la tête ne ferait plus. Quel avantage pour la société si elle pouvait se rétablir sur les pieds mignons des comtesses !

Donc la robe courte longtemps méditée et annoncée avec fracas, s'est enfin produite au milieu d'une fête éclatante. Les pieds se sont fait voir,

la presse les a goûtés, et la civilisation n'ignore plus que M. le comte de ***, mari de Mme la comtesse de ***, est le directeur d'une paire de pieds surfin, primés au concours de Paris.

Malheureusement, l'effet politique et moral n'est pas aussi certain que la victoire personnelle de Mme la comtesse. Mme la comtesse croyait ingénûment que tous les pieds nobles étaient aussi jolis que les siens, et tous les pieds nobles, avec une ingénuité au moins égale, le croyaient aussi. C'est ce qui ne paraît pas avoir été démontré. Tout au contraire, beaucoup de ces pieds nobles se sont trouvés être des pieds plats ; ils ont été totalement écrasés. L'arbre généalogique a tort quelquefois de montrer ses racines.

Il faut entendre le récit de la fête ou de la bataille. Nous l'empruntons de *Figaro* témoin quasi-officiel, l'inévitable invité du grand monde. Et véritablement, il est là comme chez lui. Le tour qu'il donne à la relation est d'ailleurs très approprié, et il ajoute de bons traits de barbier rasant qui s'amuse à faire des estafilades :

« L'hôtel était jonché et tapissé de fleurs : la voûte d'entrée avait été transformée en une sorte de salon ; l'escalier, une petite merveille d'architecture éclairée par le haut, disparaissait sous les tapisseries. En arrivant, on trouvait, en haut de l'escalier, M. le comte de *** recevant ses invités, et entouré d'une phalange d'amis qui voulaient jouir du coup d'œil de l'arrivée : c'était vraiment fort joli à voir.

Au fond du palier principal étaient placés des divans entourés de fleurs, où l'on a vu longtemps madame la maréchale ***, madame la duchesse de ***, madame la duchesse de *** et madame la duchesse de ***, fort élégantes et entourées d'une cour nombreuse.

Deux grandes baies donnent accès du palier dans la grande salle de bal, belle pièce tendue en lampas blanc et vert tendre, avec plafond très bas à poutrelles peintes en noir et vermillon, éclairée par trois lustres en cuivre très réussis. A droite et à gauche de la grande cheminée en marbre noir et blanc qui fait face à la porte, quelques tableaux de maîtres d'une grande valeur, reste de la galerie défunte. Le style de la pièce, comme celui de tout l'hôtel, est Henri II.

Vis-à-vis l'orchestre et donnant sur la rue, trois salons où l'on causait et avec une grande animation et un brillant entrain, je vous jure que la glace ne tarda pas à être fondue, et qu'on eut bien raison de faire brûler de quart d'heure en quart d'heure l'encens le plus pur et la myrrhe la plus odorante.

Mais enfin, il faut en parler : vous voyez, je fais ce que je peux pour éviter ce triste sujet ; j'ai essayé de me perdre dans les détails d'architecture et d'aménagement, cela ne sert de rien, et il faut en venir à la robe courte.

Oh! triste, très triste! vue pénible et affligeante! Que de vilains pieds pour deux ou trois jolis! Que d'extrémités vulgaires et bourgeoises! Que de pieds plats portant un grand nom, et que de mésalliances lourdement affichées!

Sachez-le, mesdames, il faut un travail approfondi et laborieux pour bien porter une robe courte. On doit renoncer à mettre les genoux et les pieds en dedans, on ne doit pas avoir des souliers trop courts ou trop étroits, parce qu'alors on les frotte sur le tapis pour se soulager, on les frappe l'un contre l'autre, comme ça c'est vu hier, et c'est un spectacle affligeant pour les hommes qui ont le cœur bien placé et qui connaissent les tortures qu'inflige une chaussure trop petite.

Avec une robe courte, mesdames, il faut savoir marcher, s'asseoir et danser. Il faut être deux fois grande dame pour avoir l'air de l'être un peu en robe courte. C'est le triomphe de la grisette et de la sauteuse, mais c'est l'écueil de la femme comme il faut.

Les robes longues étaient en minorité; mais une charmante, élégante et aristocratique minorité.

Quelques toilettes, madame de X. . . . en gaze de soie blanche algérienne avec un pli Louis XV dans le dos, robe courte, sans jupons, couverte de fleurs et de pivoines: une grande dame et une jolie femme. Qu'elle renonce à la robe courte, ses amis le lui conseilleront.

Madame de Z. . . en blanc, je parle de la robe, car les bras étaient d'un beau rouge et les pieds peu raffinés.

Madame de K. . . ., en noir, couverte de fleurs; toilette à sensation.

Quelques dames avaient grand air et grand genre malgré la robe courte, on les comptait. Citons Mme la comtesse de P. . ., en blanc, dont on comprend l'affection maternelle pour la mode qu'elle voudrait imposer; Mme la vicomtesse de L. R. . ., duchesse de B. . ., d'une élégance de tournure et d'une distinction de race parfaites.

Vous parlerai-je encore de deux sœurs fort entourées par une foule sympathique d'amis, à qui le maître de la maison avait bien recommandé d'éviter certain sujet de conversation. On cachait à ces dames la mort d'un proche parent.

L'escalier était l'endroit le plus animé par un va-et-vient continuel. L'on s'amusait beaucoup à voir passer les robes et les jupons blessés qui se rendaient à l'ambulance établie à l'entresol dans les appartements particuliers de la comtesse.

Voilà ce que c'est qu'une économie mal entendue: on veut mettre une robe courte et on s'affuble de jupons long qu'on racourcit avec des épingles, les épingles se détachent, le jupon retombe; ce n'est pas élégant et c'est mesquin.

J'ai voulu compter le nombre des princes, des ducs, etc.: j'ai renoncé

à cette tâche. Sachez qu'il y avait foule de princes comme de ducs ; impossible de compter.

Mme de *** a fait les honneurs de son bal avec une grâce et un charme sans pareils. Son bal fera époque dans les annales de l'élégance, et si la mode de la robe courte ne prend pas, Madame de *** pourra se consoler en pensant qu'elle a brillamment combattu et qu'elle remporte tout l'honneur de la lutte.

Il nous semble que tout cela sent bien fort le *galop* qui termine ordinairement le bal ; après quoi il n'y a plus qu'à éteindre les bougies, à balayer les fleurs et à payer les violons.

L'aristocratie de Gênes était vraiment admirable. Les patriciens étaient fort dévoués au service public, les patriciennes étaient les femmes les plus dignes du monde. Leur distinction extérieure était de porter une robe de soie noire unie, longue ; pour unique bijou, elles avaient au doigt un anneau d'argent. Avec cela, leurs maris les trouvaient très belles ; ce que pouvaient penser les autres hommes ne les intéressait point. Il y avait cependant des fêtes et un certain luxe. On bâtissait un hôpital de marbre ou une église, que l'on faisait ensuite décorer par les plus célèbres artistes ; on fondait une congrégation pour le service des pauvres et de la république chrétienne, et souvent les fondateurs ou leurs enfants entraient dans cette congrégation. Brignole, le dernier Génois, a, de nos jours, emporté son noble nom, après avoir donné ce noble exemple.

C'était un autre genre d'aristocratie qu'à présent, et elle formait un autre genre de peuple.

Pourtant l'aristocratie est tombée, et Gênes est devenue ce peu de choses que l'on voit, malgré quelques grandes vertus qui sont restées debout jusqu'au dernier moment. De légères déviations ont été à la fin plus puissantes que de grandes vertus, la catastrophe est venue, tout a péri. A Gênes comme à Venise plus coupables, on verra les derniers descendants de l'aristocratie mendier ou faire de vils métiers à la porte des palais de leurs ancêtres. Qu'arrivera-t-il aux aristocraties de nos temps ? *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?*

L'Univers.

* ** On ferait bien moins de sottises dans le cours de sa vie, si on pouvait toujours demander la permission à sa mère.—PAUL DE KOCK.

* ** Je ne suis point battant de peur d'être battu.

Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu.—SGANABELLE.

* ** Les révolutions font reculer l'humanité, les réformes seules la font avancer.—LAMARTINE.

LES ALARMES DE L'ÉPISCOPAT.

LETTRE À UN CARDINAL PAR MGR. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Monseigneur,

Dans les trop bienveillantes lettres que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire, au sujet de ma dernière publication, *la Femme chrétienne et française*, et de mes précédents écrits sur la triste entreprise de M. le ministre de l'instruction publique, vous me dites que cette importante question de l'enseignement des filles par les hommes, jugée désormais et irrévocablement condamnée par le bon sens public * ne vous

* La vérité est que ces nouveaux cours, bien qu'on ait tout tenté et remué pour réussir, ne prennent guère : malgré les immenses ressources dont dispose le ministère de l'instruction publique, la mesure dont on se promettait de si vastes résultats, paraît désormais condamnée en droit et en fait. Le bon sens public et la délicatesse des mœurs françaises en ont fait justice. On ne veut pas en France des *mêmes maîtres pour les sœurs et pour les frères*. M. Duruy du reste paraît lui-même en prendre son parti : dans un de ses derniers *Bulletins* (No. 165, p. 25), il finit par reconnaître que ces cours, qui devaient être *généralisés . . . au profit du plus grand nombre des familles*, ne peuvent l'être ; et il s'en console, en considérant " *le nombre restreint des familles* " auxquelles ces cours conviennent.

Après avoir déclaré dans sa circulaire du 30 octobre, qu'il voulait *généraliser* l'enseignement secondaire des filles lequel, selon lui, *n'existe pas* en France, et le *fonder au profit du plus grand nombre et à l'aide de 3,000 professeurs*, M. Duruy s'est trouvé obligé aux aveux les plus contraires. Il prétendait fonder cet enseignement des jeunes filles dans 340 villes : c'est le chiffre fixé par sa circulaire ; et d'après l'avant dernier *Bulletin de l'Instruction publique* (No 165, p. 25), à quoi se réduisait alors ce chiffre ? à 28—28 sur 340 ; c'est peu.—Et combien ces cours comptent-ils d'élèves ? " Il ne faut pas regarder au chiffre des élèves," dit prudemment le *Bulletin*. Car " dans certaines villes, ce chiffre est faible encore."

Certes, de tels aveux suffisent. On ne saurait rien dire de plus formel et de plus significatif. Mais il n'y avait pas moyen de résister à l'évidence des faits. Il est évident qu'il s'est trouvé là, à l'encontre de cette malheureuse tentative, une réprobation radicale et universelle.

M. Duruy, dans ce même *Bulletin*, présente même cette nouvelle éducation des filles, par les hommes, comme une mesure non plus permanente, mais *transitoire*, dont l'important résultat sera de former des professeurs—femmes pour l'avenir. La mission et l'honneur † des professeurs de l'*Université*, dit-il.

† *Bulletin de l'Instruction publique*, No 165, p. 26.

paraît après tout qu'un incident, quoique des plus graves, de la situation présente ; vous passez de là à une question plus générale et beaucoup plus grave encore, et après avoir, par un mot plein de lumière sur ce que vous nommez le *Comité directeur de la révolution*, confirmé ce que j'ai écrit de la *conspiration des libres-penseurs pour plonger les femmes dans l'incrédulité*, vous me demandez de vous dire à mon tour ce que je pense sur l'ensemble de la situation toute entière, et sur les remèdes que j'y verrais. Je serai trop heureux d'échanger avec Votre Éminence quelques vues sur de tels sujets, et de profiter ici comme toujours des lumières de votre haute sagesse et des conseils de votre expérience.

Et tout d'abord, Monseigneur, je vous dirai que si nous en avons fini avec M. Duruy, je l'espère du moins, en ce qui concerne les cours de jeunes filles, ce qui n'est pas fini à mes yeux, ce qui est à peine commencé, ce sont les tristes luttes où l'état général des choses, les progrès de l'impiété, la faveur dont elle se prévaut, et l'action de plus en plus menaçante contre nous du chef de l'instruction publique en France, vont nécessairement nous jeter.

Voilà sur quoi nous ne pouvons cesser d'ouvrir les yeux.

Nous avons été obligés d'agir et de lutter en 1844 et 1845 ; il y a plus de raison mille fois de le faire aujourd'hui. Et pour moi, quelque amères que me soient ces luttes, quelque goût et quelque besoin que j'eusse aujourd'hui de travaux paisibles, je suis fermement résolu à ne pas désertier la cause de la foi et la défense de l'enseignement religieux ; car c'est là, monseigneur, sur ce terrain de l'enseignement, que, selon moi, est aujourd'hui le péril principal, je ne dis pas seulement de l'Église, mais de la société tout entière.

Les choses vont sur ce point comme elles ne peuvent plus continuer d'aller.

Je vois se faire, en effet, depuis quelque temps en France des efforts vraiment extraordinaires pour propager l'impiété, l'immoralité, les théories les plus anti-sociales, sous prétexte de propager l'enseignement. Ce n'est

“ sera d'avoir *généreusement* préparé, sinon la complète substitution des femmes aux hommes dans l'enseignement féminin, du moins un partage *plus naturel* de fonctions ” dans lesquelles M. Duruy reconnaît enfin de bonne grâce que “ la femme a une place nécessaire.”

Voilà où nous en sommes sur ce point : il est manifeste que les prétentions de M. le ministre sont fort diminuées, du moins en apparence. Mais le péril n'est pas. Je ne puis oublier que les femmes-professeurs qu'entend former M. Duruy, c'est précisément ce que le *Siècle* appelle de tous ses vœux : or, les vœux du *Siècle* m'inspirent rarement confiance : “ Que M. Duruy, disait le *Siècle*, crée au plus tôt des écoles normales de *professeuses*. Pour vaincre l'ennemi, il n'y a qu'un moyen, un seul, des *professeuses*, des *libres-penseuses*. (Le *Siècle*, 20 novembre 1867.)

plus seulement, comme autrefois par les journaux, par les livres qu'on attaque la religion, la morale, les éternels principes de l'ordre, on les attaque avec cette arme profondément perfide et redoutable d'un enseignement corrupteur. Sous le couvert d'un but excellent,—et c'est là le grand danger, parce que c'est ce qui fait illusion,—sous prétexte de propager l'instruction et de faire la guerre à l'ignorance, on propage l'incrédulité, on fait la guerre à la religion; et on prépare, bon gré mal gré, la ruine de tout ordre moral et social. Et nous, qui voulons autant et plus que qui que ce soit, l'instruction, l'instruction des enfants l'instruction des femmes, l'instruction du peuple, car c'est là une œuvre éminemment chrétienne, nous sommes accusés de nous opposer aux progrès de l'instruction, parce que nous luttons contre l'enseignement anti-chrétien et anti-social. Voilà, monseigneur, ce qui, dans l'ensemble de la situation, me frappe chaque jour davantage; et je dois l'ajouter, un mot que vous avez prononcé dans une de vos lettres, sur ces *Loges* que vous nommez *le comité directeur de la révolution*, ce mot m'a plus que jamais vivement éclairé et dirigé dans la douloureuse enquête morale dont je m'occupe, et que je suis bien décidé à suivre jusqu'au bout.

De ce travail d'enseignement subversif et de propagande impie, permettez-moi de citer ici dès à présent à Votre Éminence quelques preuves seulement, mais singulièrement révélatrices, trois ou quatre grands faits, énormes, certains, indéniables, qui disent tout à qui sait et veut comprendre, qui font tout craindre à qui sait prévoir, et justifient surabondamment vos alarmes et les miennes, et celles de l'Épiscopat tout entier.

I

LES ÉCOLES DE FILLES LIBRES-PENSEUSES.

Le premier fait, monseigneur, le voici.

J'ai dans mon dernier écrit, révélé les plans et dit la conspiration des libres-penseurs contre la *Femme chrétienne et française*. Mais, sur ce point-là même, les libres-penseurs, monseigneur, n'en sont plus aux aspirations et aux théories: ils sont à l'œuvre, sans que beaucoup de gens s'en doutent.

En ce moment, à l'heure où je parle, il y a en France, à Paris même, des écoles, de création assez nouvelle, fondées par des femmes libres-penseuses, dont le but *formel et proclamé* est de former des jeunes filles libres-penseuses, comme leurs institutrices. Et je ne doute pas que, des cours forcés par M. Duruy ne sortent, selon les vœux du *Siècle*, un grand nombre d'institutrices de la même sorte. J'ai sous la main, monseigneur, des faits, venus à moi sans que je les aie cherchés, des faits

indubitables, positifs, publics, auxquels jusqu'à ce jour on est resté trop inattentif, et d'où partent des révélations nouvelles, hélas! et profondément tristes, qui élargissent de plus en plus devant nos yeux l'horizon du mal.

Les francs-maçons et les solidaires belges avaient commencé, à Bruxelles, des cours de cette nature, il y a quelques années, on le sait; mais ce qu'on ignore, c'est que des cours analogues viennent de se fonder en France, avec une étonnante hardiesse et une extrême habileté, et aussi avec la plus vive ardeur de propagande.

Il existe à Paris, des écoles dites *professionnelles*,—je pourrais nommer les rues et dire les numéros*;—où les jeunes filles sont reçues dès l'âge de 12 ans pour y continuer leur instruction et s'y former à une profession.

Si ces écoles n'étaient que cela, je ne pourrais assurément qu'y applaudir. Mais dès que je fus amené à y regarder de plus près, j'y découvris tout autre chose.

Ce qui est étrange, c'est que l'existence de ces écoles me fut d'abord révélée par une cérémonie, ou plutôt par une brochure funèbre qui me tomba sous la main, extraite du *Phare de la Loire*, et où étaient racontées les funérailles d'une des fondatrices: c'est là que, par les discours mêmes prononcés sur la tombe de cette dame, j'appris que ces écoles avaient été fondées par des femmes libres-penseuses, vivant et mourant en solidaires, et qui s'étaient mises à l'œuvre pour former, par une éducation morale à leur façon, des jeunes filles libres-penseuses comme elles.

Qu'était en effet cette dame, dont le compte rendu que j'avais sous les yeux racontait pompeusement les funérailles? Voici ce que le *Phare de la Loire* m'en apprenait: "Mme B***, l'une de ces femmes dévouées qui s'unissaient à Mme L*** pour la fondation de cette société de l'enseignement professionnel des femmes, qui compte maintenant 300 élèves dans ces deux écoles. . . . était aussi un libre-penseur."

Et ses funérailles, en effet, furent celles d'un libre-penseur solidaire. Nous ne tarderons pas à en voir les pénibles détails.

L'autre dame désignée ici par le *Phare de la Loire* comme fondatrice première de l'œuvre, Mme L*** est morte aussi, comme son amie et associée Mme B***, et avant elle, il y a deux ans. Certes, je ne voudrais pas troubler leurs mémoires. Mais enfin, c'est sur leurs tombes mêmes, que leurs maris, leurs associées, leurs amies ont exalté leur idée et leur œuvre,

* "On nous demande d'ouvrir une école dans le quartier situé entre la rue Popincourt et Belleville," est-il dit dans le rapport lu, le 5 février 1866, l'assemblée générale de la société fondée pour la propagation de ces écoles. Brochure in-40, imprimée chez L. Toinon et Cie à Saint-Germain. (p. 11.)

et livré eux-mêmes ensuite à la publicité, dans des journaux, dans des biographies, dans des discours, qui se trouvent chez les libraires, et entre les mains de leurs élèves, leur vie, leur mort de libres-penseuses et de solidaires, leurs vues sur l'éducation sans religion, etc. : il n'y a place ici à aucun doute ; et quelque extraordinaire que soit ce que je vais dire, rien n'est plus constaté, et il est impossible de laisser passer de tels faits inaperçus.

Ce fut donc dans cet extrait du *Phare de la Loire*, et dans la brochure même consacrée au souvenir de Mme B. . . , que je lus ce que voici :

Sur la tombe de Mme B. . . , son mari, un libre-penseur comme elle, prononça un discours dans lequel il faisait la déclaration suivante : “ Je veux, car je le dois, vous dire que *si cet enterrement est celui d'un libre-penseur*, ce n'est pas d'après mon seul désir, mais *aussi et d'abord d'après celui de ma chère femme* *. . . .” Cette cérémonie devait se conformer à ses aspirations les plus chères.

Puis il expliquait pourquoi Mme B. . . s'était ralliée dès le premier principe “ à la grande œuvre de Mme L. . . ,” l'éducation des jeunes filles et la morale sans religion : c'est parce qu'elle ne croyait, elle aussi, “ qu'à la science et à la justice” : “ elle était de ceux qui, ayant une fois vu et compris ces vérités, ne sauraient plus avoir d'autre phare *dans la vie ni à l'heure de la mort.*”

“ Science et justice, encore à l'aube de leur avènement, continuait-il, puisqu'elles n'ont pu garantir ma chère femme du coup si fatal et si injuste qui l'a frappé en sa fleur † !” Coup d'autant plus injuste, que parmi cette élite de femmes dévouées, ” disait encore le mari, elle était en même temps qu'une des plus jeunes, “ une des plus belles ‡ .”

On est vraiment stupéfait, quand on lit de telles paroles ; et pour moi en même temps, je l'avoue, je fus saisi de compassion. Aussi la science et la justice, quand elles ne seront plus seulement à *l'aube de leur avènement*, empêcheront les gens de mourir jeunes !. . . Et toutes les élèves de ces dames, trois cents jeunes filles, étaient là, entendant, sur cette tombe, ces enseignements insensés et impies : “ Elles étaient là, dit le *Phare de la Loire*, ces 300 jeunes filles des écoles professionnelles, conduites par leurs directrices § ” : elles étaient là, “ tenant des bouquets dans leurs mains pieuses et jetant des fleurs sur cette tombe, ” d'où le prêtre avait été repoussé, et assistant à cette glorification d'une vie et d'une mort sans religion.

* Funérailles de Mme B***, page 2.—Imprimé chez L. Guérin, 26 rue du Petit-Carreau, Paris.

† *Ibid*, pages 2 et 3.

‡ Page 34.

§ Page 5.

Deux orateurs firent tour à tour devant ces 300 jeunes filles cette glorification; puis, chose plus triste encore, une femme, Mme Elisa M..., une des associées, s'avança, et là, dans ce même lieu, car ces dames ne craignent pas de se faire orateurs sur des tombeaux, elle prit la parole; et "au nom du conseil d'administration des Ecoles, au nom de toutes ses amies, au nom de *tout ce petit peuple qui l'entourait*," c'est-à-dire au nom de ces 300 jeunes élèves, cette dame prononça un autre discours où après avoir présenté comme une femme supérieure cette femme morte et enterrée sans prêtre et sans religion: "A vous, s'écria-t-elle, à vous, jeunes filles, aujourd'hui nos enfants, demain nos successeurs, à vous de poursuivre notre tâche *. . . Ces élèves chéries, devenues femmes à leur tour, feront à leur tour grandir notre œuvre."

Il est facile de le comprendre, mon attention ayant été de la sorte éveillée sur des écoles où 300 jeunes filles recevaient de tels enseignements, je ne pouvais pas m'en tenir là: je voulus étudier et connaître de plus près ces écoles. Je me procurai donc deux biographies de la fondatrice, Mme L***, l'une publiée par son mari, l'autre par une des dames associées à son œuvre; puis les prospectus de ces écoles, les programmes, les procès-verbaux des assemblées générales de la Société formée pour propager cet enseignement: et la lecture de ces différents documents me fit voir encore une fois, avec la dernière évidence, ce que les funérailles de Mme B*** m'avaient déjà si clairement et si tristement révélé.

Les biographies de la fondatrice m'apprirent que ces écoles ont été fondées par une dame devenue, de protestante qu'elle était, saint-simonienne et libre-penseuse, et qui "*se convertit résolument au saint-simonisme, malgré les résistances de sa famille*," pour suivre dans cette voie nouvelle son ami," M. L***, que plus tard elle épousa †.

Et elles ont été fondées dans le but systématique de former des jeunes filles libres-penseuses, comme nous l'avons vu, et dans une inspiration saint-simonienne.

"La femme relevée de son long abaissement, placée sur le pied de l'égalité, recevant par le bienfait d'une éducation libérale le déve-

* Page 6.

† *Biographie de Mme L****, par Mme C***, p 9 et 10, publiée par la société pour l'enseignement professionnel des femmes.—Imprimé chez Toinon et Ce, à Saint Germain.—Cette biographie donne sur M. L*** lui-même, les détails que voici: "Catholique de naissance, M. L*** avait été longtemps catholique aussi d'opinion. La classe de philosophie qu'il avait faite au collège Louis-le-Grand, avec beaucoup de sérieux, avait provoqué une révolution dans son esprit. . . . Devenu professeur, il ne cacha pas à ses élèves la nature de ses sentiments." Et c'est alors qu'il quitta le collège où il professait, revint à Paris et se jeta dans le mouvement saint-simonien. (p. 7 et 8.)

loppement complet de ses facultés ; ”— mais tout cela, sans la religion, et on sait ce que cela veut dire dans la théorie et le langage saint-simonien : voilà, d'après le mari de Mme L*** lui-même *, l'idée qui remplissait l'âme de la fondatrice de ces écoles : et c'est sur cette idée-là que fut basée l'éducation morale donnée dans les écoles fondées par elle.

C'est du reste, dans cette biographie de Mme L***, par M. L***, que la pensée vraie de la fondatrice et de la fondation,—laquelle ne pouvait certe être exposée par un homme qui la connût mieux,—se révèle avec la plus saisissante évidence. On y voit à quel degré M. L***, ainsi que sa femme, étaient enthousiastes du saint-simonisme, de ces doctrines qui, nous dit l'auteur, “ ébranlèrent à fond les vieilles assises de la société, formèrent dans le grand fleuve de la révolution un courant et un remous dont les troubles ne sont pas encore déposés, préparant à la fois et le grand élan de 1848, et le coup d'Etat du 2 décembre 1851.”

Le grand élan de 1848, je le comprends ; mais le coup d'Etat de 1851, j'avoue que je saisis moins le sens de ces dernières paroles.

Quoi qu'il en soit, il suffit de lire cette biographie et celle aussi publiée par Mme C***, pour voir manifestement à quel degré c'est dans le mouvement saint-simonien que la fondation de ces écoles professionnelles a trouvé son origine et toutes ses inspirations.

Dans l'éloge funèbre imprimé de la fondatrice, je lis encore qu'elle fut élevée dans une religion où “ on pousse à la culture de l'intelligence, et au développement de la moralité, par la liberté de l'examen, et en remettant à chacun le soin de sa conduite.” C'est évidemment le même système qu'elle introduisit dans ses écoles.

De ces écoles, où les élèves passent dix heures par jour, tout enseignement religieux est rigoureusement exclu ;

On s'y propose de donner, avec l'enseignement professionnel, l'éducation morale aux jeunes filles, mais sans leur parler *jamais de religion*.

On leur enseigne la morale indépendante de toute religion ;

Et cela, sous le prétexte que ces écoles sont des écoles libres, “ouvertes aux élèves de toutes croyances,” “sans aucune acception de cultes †”

Et comme il a été déclaré sur la tombe de Mme B***, ‡, que ces

* Dans la brochure consacrée par lui à la mémoire de Mme L***, sous ce titre : *E. L***, fondatrice de la société pour l'enseignement professionnel des femmes*.—Toinon et Cie, à Saint-Germin (p. 13).

† *Prospectus* de ces écoles.—Biographie de Mme L***, par Mme C***, p. 19, —*ibidem*.

‡ Si je me suis abstenu jusqu'à présent de citer aucun nom, c'est par égard pour des regrets que je respecte, et je l'ajouterai, pour des illusions que je déplore d'autant plus, que plusieurs de ces dames, si elles avaient eu le bonheur d'être chrétiennes, auraient pu être des femmes admirables.

jeunes filles, devenues libres-penseuses, en élèveront d'autres à leur exemple, M. L*** déclare également lui-même, " que, dans quelques années, ces jeunes filles," élevées dans les sentiments de la fondatrice, " et devenues mères à leur tour," propageront dans toute la France, " les saines traditions de l'école professionnelle *.

Il ne s'agit donc pas ici de quelques excentricités exceptionnelles ou d'aberrations sans portée, il s'agit d'une grande œuvre de propagande, dont on ne dissimule ni le fond ni le but, ni les tendances, ni les résultats. La vérité est que nous sommes en face d'une profonde et vaste entreprise d'impiété dirigée contre la foi des jeunes filles françaises. Ce sont des pépinières de filles et de femmes libres-penseuses qu'on veut créer et multiplier : et c'est dans toutes les provinces de France comme à Paris, et même à l'étranger, qu'on se propose de les propager †.

Telles sont les écoles qui existent en ce moment à Paris. Elles vivent au moyen de souscriptions. Parmi les fondateurs et patrons, avec les noms demeurés les plus célèbres de l'école saint-simonienne, je vois MM. Carnot, Louis Jourdan, Léon Plée, Trélat, Ch. Souvestre, Arlès Dufour, Fauvety, Alexandre Bixio ‡, le même M. Bixio dont l'enterrement solidaire causa une si douloureuse émotion, il y a deux ans, surtout lorsqu'on y vit des jeunes gens, venus là d'un célèbre collège de Paris, sous la conduite de leurs maîtres.

Parmi les dames qui composent le conseil d'administration et les divers comités, et parmi les dames patronnesses, je lis les noms de Mmes Jules Simon, Guérault, Trélat, Michelet, Cartagrel, Cauchoix-Lemaire, Emile Barrault, Sauvestre, etc. " Ces dames ont même institué des lectures hebdomadaires qu'elles viennent faire aux élèves à tour de rôle ; " et d'ailleurs, une bibliothèque a été fondée par ces dames et ces messieurs pour ces jeunes filles. Je n'en connais pas le catalogue ; mais j'ai sous les yeux la liste imprimée des donateurs, et plusieurs de ces noms font assez comprendre quel doit être le caractère et l'esprit de cette bibliothèque. Enfin, ce sont les plus actives de ces dames qui composent un comité de propagande ardente et habile, pour recueillir des adhésions, des souscriptions, des donations, et fonder dans toute la France de nouvelles écoles.

Tel est, monseigneur, le premier fait que j'avais à vous révéler ; il est impossible de n'en pas voir la gravité.

* Page 2.

† V. le Rapport lu dans l'assemblée générale du 5 février, 1866, p. 9.

‡ " Nous lui devons (à M. Bixio) une grande reconnaissance pour le concours sympathique qu'il nous avait généreusement accordé, et qui a contribué pour une si large part au développement de notre société."—Assemblée générale du 5 février 1866.

Mais c'est ici que ma peine et mon étonnement redoublent. Comment se fait-il qu'ici encore, dans ces écoles, nous rencontrions M. Duruy ? Par quel malheur M. le ministre de l'instruction publique a-t-il toujours la main dans ces déplorables entreprises ? M. Duruy, en effet, connaît ces écoles ; et des maisons, où les jeunes filles reçoivent de tels enseignements *pour leur vie et pour leur mort*, paraissent avoir toutes les sympathies du chef suprême, de l'inspirateur officiel et tout-puissant de l'éducation en France. Ces écoles-là, M. Duruy est allé les visiter : bien plus, Monseigneur, il en a prononcé l'éloge devant le Corps législatif, sans dire, bien entendu, que c'étaient des écoles fondées par des libres-penseuses et dans l'esprit que je viens de faire connaître.

Je lis, en effet, dans un des prospectus et bulletins de souscriptions imprimés pour ces écoles (6 mars 1867) ; " Les écoles professionnelles de jeunes filles dont M. le ministre de l'instruction publique a parlé dans la séance du Corps législatif du samedi 2 mars, ont été fondées en 1862 par notre société." Etonné d'une telle assertion, j'ai été immédiatement au *Moniteur*, à la note indiquée ; et j'ai trouvé en effet que M. Duruy, l'année dernière, dans la séance du 2 mars, a parlé de ces institutions avec les plus grands éloges, et exprimé le vœu que de telles écoles s'établissent " dans toutes les grandes villes marchandes de l'empire."—" Très bien ! très bien ! a-t-on crié au Corps législatif : on applaudissait naturellement à l'idée d'une école professionnelle pour les jeunes filles, comme j'y applaudis moi-même, et comme j'en établis dans mon diocèse toutes les fois que cela m'est possible *."

Mais ce que M. Duruy n'a pas dit, ce que le Corps législatif n'a pas su, ce que moi-même alors j'ignorais, c'est ce que je viens de dire : à savoir, que, de ces écoles, la religion est rigoureusement exclue ; qu'on entend y faire sans la religion, et par la seule morale indépendante, l'éducation morale des jeunes filles ; que la prière chrétienne en est bannie ; en un mot, que ces écoles ont été fondées par des femmes libres-penseuses, dans le but formel de former des jeunes filles libres-penseuses, comme elles, qui, un jour, continueront "*les saines traditions*" de celles qui les auront élevées, ainsi que le disait M. L*** et que le proclamait aussi Mme Elisa M*** dans son éloge de Mme B*** : " Jeunes filles, vous êtes aujourd'hui nos élèves ; demain vous serez nos successeurs ; vous poursuivez notre tâche."

Comment et pourquoi M. le ministre de l'instruction publique n'a-t-il rien dit de ces choses au Corps législatif ? Les ignorait-il ? Mais comment pouvait-il les ignorer ? Sans être très anciennes, ces écoles n'ont pas été fondées d'hier. Elles datent à peu près de son entrée au ministère de l'instruction publique. C'est sous son administration qu'elles

* Tous nos ouvriers-écoles, à divers degrés, ne sont pas autre chose.

se sont développées. Les prospectus en font foi, les programmes sont partout. Les biographies de la fondatrice, où le but est nettement marqué, ont été imprimées en 1866, et l'une d'elles mise "en vente chez tous les libraires." Je serais surpris qu'avant de recevoir, ou en recevant la visite de M. le ministre de l'instruction publique, on ne lui en ait pas fait hommage. C'est la même année que le *Phare de la Loire* rendait compte des funérailles de cette autre fondatrice, libre-penseuse aussi, et que dans les discours prononcés sur sa tombe, "la grande œuvre de Mme L***" était célébrée, comme "la fondation effective d'un enseignement indépendant," comme "une œuvre, d'éducation morale et d'enseignement professionnel," mais de morale indépendante de toute religion.

Cette œuvre que les mêmes discours appellent "admirable et toujours grandissante," a donc deux faces, l'une sur laquelle est écrit : *Enseignement professionnel*, c'est l'enseigne; c'est celle-là seulement que M. Duruy a montrée au Corps législatif *; et l'autre sur laquelle on pourrait écrire, pour peu que les élèves suivent et continuent les exemples et les traditions des fondatrices : *Plus de christianisme, ni pendant la vie, ni à la mort!* Mais c'est ce que M. Duruy s'est bien gardé de dire.

Et les directrices de ces écoles se prévalent maintenant des éloges de M. le ministre de l'instruction publique; et, comme je l'ai dit, le prospectus imprimé les rappelle, faisant d'ailleurs ressortir habilement les avantages de l'enseignement professionnel, et dissimulant le péril religieux sous des mots vagues, d'une apparence prétendue libérale, comme ceux-ci : "L'école est ouverte aux élèves de toutes croyances, sans acception de cultes." Ce qui ne veut pas dire ici autre chose, sinon que dans ces écoles, où on reçoit les enfants de 12 à 18 ans, et où on les retient dix heures par jour †; "Dieu et l'Évangile seront traités comme s'ils n'existaient pas : non-seulement on ne parlera jamais de religion, mais on prétendra faire l'éducation morale de ces jeunes filles, en dehors de toute croyance et de toute religion positive ‡."

* Voilà ce qui a trompé certainement, je ne puis m'empêcher de le penser, et je le sais, quelques personnes honorables dont les noms figurent sur la liste des membres de cette société, parmi les souscripteurs.

† De huit heures du matin à six heures du soir. — (Prospectus et programme des études).

‡ Dans mon écrit sur l'*Athéisme et le péril social*, j'ai démontré que l'indépendance de la morale, "sa séparation de tous les dogmes religieux," comme l'ont définie le *Siècle* et M. Havin, le *Journal des Débats* et M. Deschanel, M. Renan et la *liberté de penser*, M. Taine et tous les autres libres-penseurs de l'école de ces Messieurs, c'est tout à la fois : 1o l'*athéisme pratique*; 2o la *variabilité perpétuelle de la morale*; 3o la *corruption de la morale*, c'est-à-dire, l'immoralité

Sans raisonner, ni discuter inutilement ici, il est évident, monseigneur, que le but, la vraie pensée qui est au fond de cet enseignement duquel toute religion est exclue, le résultat certain, définitif, c'est, selon la déclaration formelle, proclamée devant les 300 élèves, sur la tombe des fondatrices, c'est de faire des *libres-penseuses*, qui deviennent à leur tour, selon le vœu du *Siècle*, des *libres-professeuses* c'est de ne donner à ces jeunes filles *d'autre phare pendant la vie et à l'heure de la mort* que la libre pensée.

Et quand les prospectus disent que "l'enseignement religieux est scrupuleusement laissé aux familles:" après les déclarations de ces messieurs et de ces dames sur ces tristes tombeaux, ce langage dérisoire passe vraiment la permission. Et M. L*** lui-même ne me démentira pas, quand j'affirmerai que "les saines traditions des écoles professionnelles" dont il parle dans la biographie de la fondatrice, c'est précisément, à l'école, l'abandon pratique de la religion.

Et, de bonne foi, quand ces messieurs et ces dames tiennent un tel langage dans les éloges funèbres des fondatrices de leur œuvre, quand ils offrent de tels modèles à ces jeunes filles, et leur adressent, tout haut, en public, de telles exhortations, qui ne voit le but où l'on tend? Qui ne comprend aussi ce qui doit se dire dans les classes, l'esprit qui souffle là et inspire tout, et tout ce qu'il y a à craindre dans ces écoles des enseignements de chaque jour?

En vérité, ce serait pousser, je ne dirai pas la naïveté, mais la duperie trop loin, si on allait s'imaginer que des institutrices élevées dans cet esprit, par leurs principes connus comme par leurs exemples, par leurs causeries journalières comme par leurs lectures hebdomadaires, ne porteront aucune atteinte à la foi des jeunes filles. Est-ce que cela est possible? Quel homme sincère le croira? N'est-il pas évident d'ailleurs que le mal est au fond même du système, dans cette séparation systématique et impie de l'éducation, de la morale, et de la religion? Pour tout esprit sérieux et vrai, cela n'est pas autre chose que l'irréligion pratique.

La religion, sous prétexte de l'abandonner aux familles, on la supprime en réalité dans ces écoles; on la ruine pratiquement, positivement. Je l'affirmerais encore, quand même je ne le saurais pas, car cela est inévitable, cela ne peut pas ne pas être.

Voilà donc, monseigneur, où on nous mène, et où nous en sommes dans un enseignement public.

Ainsi, on fait bien mieux que discuter sur l'indépendance de la morale même, et enfin 40 le *renversement de la famille et de l'ordre social*.—Et jusqu'à ce jour on n'a pas répondu un mot à ce que j'ai affirmé sur tout cela.—Voilà donc ce que sera l'éducation morale de ces jeunes filles devenues *libres-penseuses*.

de la religion, de toute religion, de toute croyance ; on élève des jeunes filles en libres-penseuses, et celle-ci à leur tour, devenues mères de famille ou institutrices, formeront de nouvelles générations de filles et de femmes libres-penseuses. Et cet esprit, on le leur inspire dans les occasions les plus solennelles, les plus capables de laisser de fortes impressions dans leur esprit et dans leur cœur, sur la tombe même de leurs institutrices.

Certes, une telle entreprise sur la jeunesse est bien autrement subversive que des théories. C'est ce qui s'appelle, dans le langage de cet Évangile dont on ne veut même plus dire le nom à la jeunesse, "*mettre la cognée à la racine de l'arbre.*" Oui, si la religion et la société pouvaient périr en France, elles périeraient par de telles écoles, instituées dans toutes les villes industrielles et commerçantes de France, comme M. Duruy en exprimait aveuglément le vœu devant le Corps législatif.

Heureusement l'arbre menacé tient bon. Mais les âmes sont moins fortes, et périssent sous de tels coups.

Et il est manifeste que si un tel système d'éducation pouvait se généraliser, et prévaloir pour les jeunes filles dans notre pays, il ne faudrait pas deux générations, il n'en faudrait qu'une, pour faire de la France une nation d'impies, et un peuple comme il ne s'en vit jamais sous le soleil.

A continuer.

SITUATION POLITIQUE DE LA FRANCE.

Les intrigues qui se tissent en ce moment à Florence, la réunion à Berlin des représentants de l'Allemagne sous prétexte de questions économiques, la situation qui tend à s'établir en Autriche attirent l'attention du gouvernement et le préoccupent, vous pouvez m'en croire, bien autrement que les tiraillements intérieurs dont font grand bruit les journaux de l'opposition. Je ne voudrais pas vous donner à penser que ma confiance dans la continuation temporaire de la paix se trouve ébranlée. Les déterminations de l'Empereur restent, que je sache, les mêmes à cet égard, et j'ai lieu de supposer qu'il les affirmera de nouveau dans sa prochaine excursion à Orléans. Cependant, il ne suffit pas que la France soit résolue à faire preuve d'une grande modération, il faut encore qu'elle rencontre une réciprocité réelle et sincère chez les autres puissances ; il faut que celles-ci, tout en faisant bon visage, ne travaillent pas sourdement à la poursuite d'un but qui, étant atteint, inaugurerait notre déchéance, pendant que, fermant le

yeux pour ne pas voir, fermant les oreilles pour ne pas entendre, nous endormirions notre intelligence dans un sommeil d'où nous risquerions d'être réveillés par un coup de foudre.

L'Empereur veut la paix, je vous le dis aujourd'hui comme je vous l'ai dit précédemment... ; mais cela n'implique pas que nous puissions y compter d'une manière absolue, cela ne veut pas dire que, comme à une autre époque, on soit disposé à la maintenir, à l'acheter à tout prix. C'est une distinction dont il sera sage de prendre note.

Le roi Guillaume se montre très prévenant de forme ; cette justice lui est due. Son représentant à Paris, M. de Goltz, est, contre ses habitudes, devenu très expansif. On peut tenir pour certain que des communications officieuses ont été faites par lui à propos du renvoi dans leurs foyers des dix à douze mille hommes que la presse prussophile a présentée comme une initiative de désarmement, lorsqu'en substance il s'est agi d'une simple mesure d'économie n'ayant pas et ne pouvant pas avoir la plus petite influence, la moindre signification au point de vue militaire. Il semble également avéré que notre cour a été gracieusement et préventivement initiée aux paroles que le royal orateur se proposait de prononcer à l'ouverture du Parlement qui siège en ce moment à Berlin. Rendant amabilité pour amabilité, notre diplomatie a dû paraître très pénétrée de ces prévenances. Quelle valeur y a-t-elle attachée ? J'oserais presque affirmer qu'en combinant les faits avec ces démonstrations, elle y a trouvé un motif de plus pour se tenir sur ses gardes, et certes bien imprudent ou bien mal conseillé serait celui qui voudrait l'en blâmer.

Le discours du roi Guillaume, habilement rédigé, est, par ce qu'il dit et surtout par ce qu'il ne dit pas, une nouvelle affirmation du plan de M. de Bismark. Les applaudissements qui ont accueilli les déclarations franchement unionistes tombées de la bouche des deux présidents sont des commentaires qui complètent ce discours et sur l'intention desquels il est impossible de se méprendre. Or, l'union de l'Allemagne est un seul empire, la suppression des États du Sud, l'inobservance du traité de Prague ne seront jamais consenties par l'Empereur, car elles ne sauraient être, ne voudraient être supportées par la France. La situation est donc telle, que la Prusse et la France, obligées, résolues l'une d'avancer, l'autre de ne pas reculer, se rencontreront à un moment donné, se heurteront et lutteront jusqu'à ce que la force se soit prononcée en faveur de l'une d'elles. L'Empereur le prévoit, et la diligence qu'il impose aux organisateurs de l'armée, la fermeté avec laquelle il repousse les réductions que des gens ou mal intentionnés ou à courte vue voudraient imposer aux budgets de la guerre et de la marine font toucher du doigt l'existence de ces prévisions et le parti pris

qui s'y rattache. La Prusse le prévoit aussi et, de son côté, elle ne reste pas indifférente et oisive.

A son entente avec la Russie, entente notoire et avouée aujourd'hui, aux fortifications dont elle se propose de hérissier le territoire qui n'est plus couvert par la forteresse de Luxembourg, au rapprochement intime qu'elle a poursuivi et opéré avec les Etats Unis d'Amérique, elle cherche à ajouter une alliance, ou, pour parler le langage hypocrite du jour, une entente avec l'Italie, et le prince de Prusse exploite en ce moment, dans ce but, l'irritation que nous avons dû exciter chez les démagogues et les ambitieux italiens en nous opposant à leurs infâmes entreprises contre le Saint Siège. L'Italie, telle qu'elle est, n'est rien, et tant qu'elle restera telle qu'elle est, elle ne peut pas causer la plus légère appréhension à nos généraux, comme elle fait lever les épaules à nos hommes d'Etat. Qu'elle se donne ou qu'elle ne se donne pas à la Prusse, peu importe, ou, pour mieux dire, cela nous importe en ce sens que, si elle vient à se donner, nous y trouverons l'occasion honnête d'en finir une bonne fois avec cette plaie de l'unitarisme, de revenir au respect et à la réhabilitation des droits consacrés dans le traité de Zurich, ce qui sera une juste satisfaction accordée à notre amour-propre et un grand avantage pour l'honneur du monde civilisé. Mais ces démarches de la Prusse, quand d'un autre côté, elle affecte de nous tendre une main amie, ont une signification que nous devons mettre en évidence, car elles sont une provocation et constituent des menées qui nous affranchissent de tout ménagement, en nous plaçant dans le cas de légitime défense. C'est sous ce rapport que notre gouvernement s'en préoccupe, et j'ai lieu de croire que, malgré le mystère dont on s'entoure à Turin et à Florence, les informations exactes ne lui font pas défaut et qu'il sait à quoi s'en tenir.

En Autriche, les choses ont plus de gravité. La franc-maçonnerie, qui a constamment trahi pendant la guerre, qui a paralysé les armements et qui est toujours sous la domination prussienne, tente de renouveler contre la maison de Hapsbourg les attentats qui ont ruiné en France la maison de Bourbon. Dominante au ministère, en majorité dans la représentation nationale, elle propose et fait voter des lois qui irritent la grande majorité des populations et la disposent à se révolter contre le pouvoir central. Les clubs sont organisés et fonctionnent déjà avec assez de puissance pour former presque un gouvernement dans le gouvernement et pour donner une importance réelle à leurs décisions. Encore un peu, et nous pourrions bien assister à une désorganisation violente ou les provinces allemandes, de même que les provinces slaves et d'origine italienne s'en iraient rejoindre leurs centres, et, en se débandant, réduiraient à néant une puissance si né-

cessaire à notre sécurité et à l'équilibre politique de l'Europe. On parle avec persistance de la prochaine visite de l'empereur François et aussi de la résistance que ce projet de voyage rencontre dans les régions ministérielles et parlementaires. On sent que quelque chose est à faire pour prévenir des événements qui se préparent dans l'ombre et qui seraient une véritable catastrophe s'ils se produisaient. Que fera-t-on ? Ce pourrait bien être une raison de brusquer une prise d'armes qui couperait court aux intrigues et qui remédierait à tout si elle était couronnée de succès.

En somme, sans que je veuille admettre qu'il y ait imminence de danger, que le danger ne puisse pas être conjuré, je dois avouer que les craintes sont permises aujourd'hui ; et pour ne pas faillir à ma mission, je dois ne pas vous laisser ignorer que les hésitations que je vous manifeste sont partagées par des personnes placées pour bien savoir et pour bien juger."

Journal de Bruxelles.

LES MERVEILLES DE L'HORLOGERIE.

(Voir page 7.)

Beaucoup de Parisiens se rappellent avoir vu et entendu en 1832 le canon du Palais Royal que les rayons du soleil passant au méridien faisaient partir en enflammant la poudre disposée sous le foyer d'une lentille. Dans une des cours du château d'Edimbourg on a placé un canon qui part au moment où le cadran indique une heure à Greenwich, localité dont le temps sert à régler toutes les horloges en Angleterre. La même chose a lieu à Shields et à Newcastle, où une étincelle électrique allume un canon à une heure, temps de Greenwich. L'application de l'électricité à l'horlogerie est une des merveilles de notre temps. Grâce à la communication instantanée qu'elle permet d'établir, une boule tombant du haut d'un mât annonce une heure à Greenwich et à Dealeen même temps. A chaque heure un signal électrique annonce l'heure exacte aux gardiens de l'horloge de Westminster, qui peuvent en corriger les déviations. Dès 1814, on vit à Londres une horloge dont le moteur était une pile de Volta. En 1840, le professeur Wheatstone exposa la première horloge électro-magnétique, et l'application directe du mouvement électrique au pendule fut inventée ou développée par Shepherd.—L'ancienne Bourse de Londres fut

brûlée en 1838. Les cloches formant le carillon jouaient un air toutes les trois heures, et le jour de l'incendie, peu de temps avant que le feu embrasât l'édifice, elles jouèrent le vieil air écossais qui semblait une prédiction : *There is nae luck about the house* (Cette maison n'a pas de chance). L'horloge actuelle, qui a quinze cloches, est l'œuvre du célèbre horloger Dent, qui, d'apprenti chez un fabricant de chaudières, devint le plus riche et peut-être le plus habile horloger de l'Europe. C'est aussi à lui qu'est due la grande horloge du palais de Westminster. On sait que les quatre cadrans de la tour ont vingt-deux pieds de diamètre, ce qui donne onze pieds de longueur pour l'aiguille des minutes. Le pendule a quinze pieds de long et pèse six cent quatre-vingts livres. L'horloge, qui a huit fois les dimensions de la plus grande horloge de cathédrale, va pendant une semaine, et il faut deux heures pour la monter. Les dépenses occasionnées par cette horloge se sont élevées à 550,000 francs.

C'est une tradition parmi le peuple de Londres qu'un dérangement dans les horloges de Saint-Paul ou de Windsor annonce toujours une mort prochaine dans la famille royale. L'horloge neuve de Westminster semble n'avoir pas voulu rester en arrière, et en 1861 sa sonnerie s'était complètement détraquée peu avant la mort de la duchesse de Kent.

Parmi les curiosités chronométriques exposées à Londres en 1851, on remarquait un *vélocimètre* ou horloge construite de façon à indiquer avec la plus grande précision la vitesse des trains de chemins de fer. On sait qu'il existe des chronomètres indiquant la distance parcourue par un piéton marchant d'un pas égal. On voyait aussi à Londres, en cette année, l'horloge d'Exeter, œuvre du pauvre Lovelace, qui n'avait rien de commun avec le héros de Richardson. Cette horloge astronomique, que possède aujourd'hui le musée de Liverpool, coûta à Lovelace trente-quatre années de labeur. Elle indique les phases de la lune, le quantième du mois, le lever et le coucher du soleil sur un horizon mobile qui se déplace suivant les saisons. Un carillon sonne les quarts, et toutes les trois heures joue un air, ce qui donne huit airs en vingt-quatre heures. Elle n'avait besoin d'être réglée qu'une fois en cent trente ans. En 1858, deux horlogers anglais construisirent deux horloges qui résolvaient, dit-on, le problème du mouvement perpétuel, car elles se remontaient d'elles-mêmes et pouvaient aller jusqu'à l'usure complète des rouages. Autrefois, les chaumières anglaises contenaient toutes les simples et grossières horloges construites par les habitants de la Forêt-Noire. Cette industrie commença à fleurir dans cette contrée dès 1660. Les horloges primitives étaient entièrement faites de bois, jusqu'en 1750, année où furent introduits les rouages métalliques. Encore de nos jours, le seul

duché de Bade exporte des horloges et des montres pour 25 millions de francs. L'horlogerie allemande a rencontré récemment une concurrence redoutable venue des États-Unis. Les horloges de ce dernier pays s'offrent à des prix aussi bas que 2 fr. 50 c. Elles sont à pendule et à ressorts, et leur régularité est fort passable malgré la grossièreté du travail. A Connecticut, un fabricant emploie cent cinquante ouvriers qui font six cents horloges par jour. M. Jérôme, à New-Haven, avec soixante-quinze ouvriers, fabrique deux cents horloges par jour, environ cinquante mille par an. Nous terminons ces détails sur l'horlogerie anglaise proprement dite par l'anecdote que racontait un jour le docteur Bigsby. Il marchandait à la campagne une vieille horloge et demandait au propriétaire si elle était de fabrique anglaise. "Sans doute, répondit celui-ci, et l'auteur en est *Thomas Fudgit*." Le docteur, mettant ses lunettes, lut l'inscription à demi effacée, qui se trouva être : *Tempus fugit*, et ne réussit pas sans peine à convaincre le marchand forain de sa méprise, méprise de la force de celle du commissaire-priseur qui, pour faire valoir une vieille toile qu'il était chargé de vendre, criait de toutes ses forces : "Voici, messieurs, un tableau de l'éminent et célèbre peintre *Pinxit*."

Nous résumons en quelques lignes les détails, très-incomplets, du reste, que donne M. Wood sur l'horlogerie française. Ce fut en 1544 que François Ier accorda aux horlogers de Paris une charte assurant à leur corporation le monopole de leur industrie.

En passant en revue les horloges fameuses que possède la France, nous sommes obligés de donner le premier rang à celle de Strasbourg. Une première horloge avait été fabriquée en 1352, et placée en 1370 dans la tour de la cathédrale. L'horloge actuelle fut imitée de la première et construite par Conrad Dasypodius, professeur de mathématiques à Strasbourg, qui commença son œuvre en 1571 et la termina en trois ans. Les rouages furent fabriqués par l'un des frères Habrecht, à qui l'on attribue l'horloge de Sixte-Quint*. Cette admirable machine, qui se déranger plusieurs fois, n'allait plus du tout en 1838. Il fallut à M. Schwilgue, horloger de Strasbourg, quatre ans d'un travail patient et délicat pour réparer les outrages du temps, et en 1842 il eut la gloire de la faire fonctionner d'une manière parfaite devant les membres d'un congrès scientifique.

Une autre merveille de mécanisme automatique se voit à Lyon dans l'aile gauche de la cathédrale de Saint-Jean. Cette horloge, à la fois astronomique, automatique et musicale, est l'œuvre de Nicolas Lipp,

* La salle du Collège des Princes, à Ratisbonne, contenait, en 1730, une horloge construite sur le même modèle.

de Bâle, qui l'acheva en 1518 et reçut une pension des magistrats, contrairement à la tradition absurde qui veut qu'on lui ait crevé les yeux pour l'empêcher d'enrichir une autre ville de ses chefs-d'œuvre. Elle fut réparée en 1661 par un certain Morison et se monte de temps en temps pour une somme minime donnée au gardien. La tour de l'horloge du palais de justice contient encore une horloge à poids et à roue régulatrice faite pour Charles V, roi de France, par Charles de Wyck. Le même souverain fit faire par Jean de Jouvence une horloge pour Montargis, une autre pour la cathédrale de Sens, et en 1413 la ville d'Auxerre demandait au roi une subvention pour la construction d'une horloge publique.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, enleva à Courtray son horloge qu'il transporta à Dijon. Mongez, dans son *Histoire de Marguerite de Valois*, dit qu'en 1577 "Valenciennes était ornée de somptueux édifices, de fontaines agréables et d'horloges avec des carillons qui, avec une industrie propre aux Allemands, ne causaient pas peu de merveilles à nos Français, ne leur étant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec autant de sortes de personnes qu'on allait voir au faubourg Saint-Germain."

Un des plus célèbres horlogers du dix-septième siècle fut Nicolas Grollier de Servière, né à Lyon en 1596. Il servit longtemps dans l'armée française, combattit à Prague et perdit un œil à la bataille de Verceil. La plupart des horloges et pendules ingénieusement compliquées qui restent de lui ont un aimant pour moteur. En 1696, Burdeau fabriqua une horloge automatique qu'il destinait à être le monument de l'horlogerie à la gloire de Louis XIV. Assis sur un trône, le monarque se voyait entouré par la foule respectueuse des Electeurs d'Allemagne, des princes et ducs d'Italie, qui sonnaient les quarts d'heure, et des rois de l'Europe qui sonnaient les heures. Guillaume III, dont la fière attitude avait plus d'une fois blessé l'orgueil du "grand roi," était devenu entre les mains de Burdeau d'une souplesse particulière et s'inclinait plus bas que tout autre devant Louis XIV. Malheureusement, un jour que le public avait été admis à visiter ce merveilleux mouvement de la courtoisannerie, il arriva qu'un ressort se détendant brusquement renversa de son trône le grand monarque et le jeta aux pieds du roi d'Angleterre.

Peut-être cette sanglante ironie avait-elle été calculée par Burdeau. On le crut à la cour, et l'horloger fut logé à la Bastille.

Dans le salon du conseil, à Versailles, une autre pendule était surmontée d'une statue de la Victoire qui régulièrement chaque jour à midi descendait des nuages et venait poser une couronne sur le front du souverain dont la vanité s'entourait ainsi des images de sa puissance et

de sa gloire*. On peut voir dans la cour de marbre une horloge sans rouage avec une seule aiguille qui depuis Louis XIII servait à marquer le moment précis de la mort du dernier souverain et restait immobile pendant le règne de son successeur. Le salon de réception de la reine, à Saint-Cloud, contient une horloge dont les douze cadrans indiquent l'heure simultanément dans douze capitales européennes.

En 1820, on mit en vente à Londres une horloge de huit pieds de haut qui avait appartenu à Marie-Antoinette. Elle jouait vingt airs différents et représentait par des mouvements automatiques le couronnement de Henri IV. Au coup de l'heure, la figure de la mort s'avavançait sur un balcon et sonnait l'heure en frappant sur une cloche. N'est-il pas singulier qu'un meuble aussi funèbre ait ainsi répété pendant dix années ses lugubres et sinistres avertissements à la belle, brillante et infortunée fille de Marie-Thérèse ? L'horloge de l'Hôtel de Ville, qui va pendant trente heures, fut fabriqué par Lepaute en 1781 et coûta 95,000 francs. L'espace nous manque pour décrire une horloge astronomique, automatique et musicale tout entière en bois qui fut achevée en 1851 par un paysan belge. Cet artiste rustique, occupé le jour aux champs, consacrait ses veilles à cette œuvre admirable. Nous ne citerons aussi que pour mémoire les fameux carillons de la Belgique et celui d'Anvers en particulier, qui compte près de cent cloches formant un instrument colossal tel qu'en rêvait Beethoven dans les accès de sa sublime démence.

Si nous passons à l'Italie, nous trouvons dès 1350, une horloge placée à Padoue par les ordres du prince Hubert de Carrara. Jean Visconti, évêque de Milan, enrichit Gènes et Bologne d'une horloge vers 1356. Venise et Florence en possédaient une dès 1495. L'horloge qui se voit encore dans la tour Saint-Marc, sur la grande place de Venise, montre les révolutions du soleil, les phases de la lune, représente la visite des rois mages et autres scènes, et l'un des deux géants de bronze qui sonnent les heures sur une cloche énorme se rendit un jour coupable de meurtre en assommant un sonneur qui avait imprudemment mis la tête entre la cloche et le marteau.

L'Espagne n'a jamais brillé dans les arts mécaniques, et les curiosités d'horlogerie qu'elle possède lui viennent presque toutes du dehors. Ce fut Charles II qui, en 1699, posséda la première horloge à équation montrant à la fois le temps vrai et le temps apparent. Le cadran de l'église de la Seu, à Saragosse, est supporté par la statue du Temps et

* Il ne faut pas oublier, parmi les horlogers de ce temps, ni Thuret, de Paris, ni Boule, dont les caisses d'horloge sont, ainsi que les autres meubles faits par lui, des chefs-d'œuvre de bon goût et d'élégance.

celle de la Vigilance. Cette dernière, dit M. Wood, doit être une satire de la paresse espagnole.

La palme de l'horlogerie revient aux Allemands, et mainte ville contient encore des monuments de leur imagination inventive et ingénieuse. Nous avons déjà cité l'horloge de Sixte-Quint. A Lubeck, une vieille horloge figure par des automates l'installation de l'empereur d'Allemagne entouré des Electeurs, et représente exactement les révolutions des corps célestes jusqu'en l'année 1875. Les horlogers d'Augsbourg et d'Ulm fondèrent de bonne heure leur réputation par les horloges automatiques qu'ils fabriquaient pour être offertes en présent aux princes de l'Orient. A Nuremberg, la ville des poupées, il existait une petite horloge d'argent sur laquelle une armée composée de fantassins et de cavaliers en miniature exécutait plusieurs manœuvres et faisaient feu, avec la précision, mais aussi la raideur d'un bataillon prussien*. En 1858, un ouvrier bohémien inventa un lit-horloge à musique, construit de telle façon qu'une pression exercée sur le lit faisait entendre un des airs les plus doux et les plus agréables d'Auber, qui continuait jusqu'à l'assoupissement de la personne couchée sur le lit. A l'heure marquée par l'aiguille d'une horloge fixée à la tête du lit, une marche de Spontini avec tambour et cymbales faisait un fracas à réveiller la Belle au bois dormant. Un serrurier de Francfort-sur-le-Mein fit, en 1859, un coffre-fort qui s'ouvrait tout seul sans serrure et sans clef. A l'intérieur était une horloge dont l'aiguille se plaçait sur l'heure à laquelle le possesseur voulait avoir accès dans le coffre, et à cette heure-là seulement la porte était ouverte par l'invisible main du temps.

Avant d'en finir avec les horloges, nous citerons les réflexions morales que leur vue inspira un jour au critique anglais Hazlitt: "L'esprit de l'homme est comme une horloge qui tend toujours à descendre et qu'il faut sans cesse remonter. La raison est la grande clef qui le remonte et sans laquelle tout s'arrêterait. Les sentiments égoïstes et sensuels sont les poids qui le sollicitent et l'attirent vers les objets grossiers et méprisables."

Blois, Florence et Nuremberg se disputent l'invention de cette merveilleuse petite machine qu'on appelle une montre et que nous portons dans notre gousset sans apprécier l'art qui s'y rencontre et les prodiges de travail qu'elle a coûtés. Quelques-unes des premières

* A Berne, des ours en bois, habillés en soldats du seizième siècle, sortent d'une petite tour voisine du cadran de l'horloge, saluent la foule au coup de l'heure et rentrent ensuite. Un automate grand comme nature, et revêtu d'une armure complète, sonne les heures, pendant qu'un coq chante et bat des ailes, perché au-dessus de la porte de l'horloge.

montres connues s'appelaient en 1477 œufs de Nuremberg, à cause de la forme ovale qu'elles affectaient. L'invention du ressort (replié circulairement) date de la fin du quinzième siècle. Tout le monde connaît l'anecdote de Charles-Quint occupé dans sa cellule du cloître de Yuste à réparer des montres et soudainement interrompu par un moine dont la brusque invasion renversa la table où travaillais l'empereur : "Il y a longtemps, dit sans colère le monarque, que je travaillais à mettre ces montres d'accord ; il vous a suffi d'un instant pour le faire."

Thomas Chamberleyne, qui avait été ambassadeur d'Angleterre auprès de Charles-Quint, apporta de Nassau la première montre que l'on eût vue en Angleterre. La plupart des montres françaises de la première moitié du seizième siècle affectaient la forme d'un crâne ou d'un cercueil. La mode en commença, dit-on, à la cour de Henri II, dont les courtisans crurent, en adoptant ces montres funèbres, être agréable à Diane de Poitiers, alors récemment veuve de son mari, Louis de Brézé. Peut-être aussi les mignons et les roués de ce siècle, dont la corruption n'a pas été surpassée, trouvaient-ils un étrange plaisir à évoquer la sombre image de la Mort au milieu de leurs orgies, et quand on se rappelle que la conversation de Louis XV, dans sa honteuse vieillesse, ne roulait que sur la mort, les cercueils et les vers, hôtes du sépulchre, on est tenté de croire que ce goût singulier est plus naturel qu'il ne paraît. Marie Stuart, en quittant le "doux pays de France," emporta une de ces montres bizarres qui, léguée par elle à Mary Setoun, sa femme de chambre, est arrivée entre les mains de sir John Dick Lauder, qui demeure près d'Edimbourg. Sur le front du crâne, l'image de la Mort est debout entre un palais et une chaumière, illustration des vers d'Horace qu'on lit au-dessous :

Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.

Les mots suivants se lisent sur l'occiput, au-dessous de l'image du Temps : *Tempus edax rerum, tuque invidiosa vetustas !* Le sommet du crâne, qui est en vermeil, est divisé en deux sections. Sur l'une est représentée l'histoire de la Chute, avec la légende : *Peccando perditionem et miseram æternam posteris meruere.* Sur l'autre est le Crucifiement, au-dessous duquel on lit : *Sic justitiæ satisfecit, mortem superavit, salutem comparavit.* Les mots : *Scala cœli ad gloriam via* se lisent sous d'autres scènes de la Passion. La scène de la Nativité est gravée à l'intérieur du couvercle qui forme le crâne en forme de mâchoire inférieure, et les rouages sont placés à l'endroit du cerveau. Les heures, que sonne une petite cloche d'argent, sont écrites en

chiffres romains sur un cadran qui occupe la place du palais, et à l'intérieur du cercle est l'image de Saturne dévorant ses enfants, avec la légende : *Sicut, meis, sic et omnibus idem*. Le fabricant était Moysc de Blois.

Il existe un autre spécimen de ces montres, qu'on appelait *memento mori*, au monastère de Klosterneuberg, près de Vienne, et M. Roskell, de Liverpool, en possède une, trouvée dans les bois de l'Amérique, qu'on croit avoir appartenu à l'un des premiers émigrants qu'on appelle encore en Angleterre, comme de l'autre côté del'Atlantique : les Pères pèlerins (*Pilgrims fathers*). On montre en Ecosse une montre octogone, œuvre de Forsaict, de Paris, donnée par Marie Stuart à son terrible et fanatique adversaire John Knox. Une autre montre de l'infortunée reine est entre les mains d'un ministre écossais; elle porte le nom de Hubert de Rouen et n'a qu'un pouce de diamètre. Une autre miniature plus remarquable encore était une montre de Charles-Quint montée sur une bague *. Avant Elisabeth, qui possédait elle-même une trentaine de montres dont plusieurs étaient des présents du comte de Leicester, les grands personnages étaient obligés de porter en voyage des sabliers pour mesurer le temps. Mais à partir du règne de la *Reine vierge*, les montres devinrent si communes qu'un poète anglais put écrire en 1638 : "Aujourd'hui il n'est pas un commis qui ne porte l'heure dans sa poche." Louis XI avait une montre sonnante les heures qui lui fut dérobée ; mais la sonnerie trahit le voleur qui l'avait dans sa poche, et cet aventure amusa tellement le roi que le voleur obtint, dit-on, sa grâce et la montre à la fois. La Société des Antiquaires de Londres possède plusieurs montres pectorales et cruciformes connues en France sous le nom de *montres d'abbesse*. L'une est de 1560, par Finelly, d'Aix. L'hôpital de Greenwich contient la première astrolabe connue et que Francis Drake emporta avec lui dans son expédition aux Indes orientales, en 1570.

(A continuer.)

P E N S E E S .

. Ce n'est que par la comparaison que nous pouvons acquérir des connaissances. Ce qui est absolument incomparable est entièrement incompréhensible. Dieu est le seul exemple que l'on puisse donner ici. Plus nous aurons de sujets de comparaisons, de faces différentes d'un objet, plus nous aurons de moyens de le connaître.—BUFFON.

. On ne meurt que parce que les os, avec le temps, se durcissant et se resserrant trop, empêche la circulation.—BUFFON.

* Pancirolle assure qu'à la fin du quinzième siècle on faisait des montres de la grosseur d'une amande.

FIOR D'ALIZA.

(Voir page 15.)

La voix du *piccinino* interrompit ma pensée en me disant que c'était l'heure de porter la nourriture aux dogues du préau, de jeter des criblures de graines aux colombes du puits, et de renouveler l'eau dans les cruches des prisonniers, comme on m'avait appris le matin qu'il fallait faire.

— C'est bien, dis je à l'enfant, la corde du puits est trop dur à faire tourner sur la poulie pour tes doigts, et tu ne pourras pas non plus m'aider à faire descendre et remonter la double grille dans sa rainure jusqu'aux voûtes des loges ; amuse-toi là, dans le vestibule du cloître, à tresser la paille qui sert de litière aux détenus, je ferai bien seul l'ouvrage pénible ; contente-toi de surveiller la porte extérieure et de m'avertir si le *bargello* ou sa femme venait à m'appeler.

— Oh ! le *bargello* et sa femme, me dit l'enfant, ils ne nous appelleront pas de la journée, ils viennent de sortir tous les deux pour aller au tribunal entendre l'accusateur de ce scélérat de montagnard qui est ici couché, comme un louveteau blessé dans sa caverne, et pour demander aux juges à quelle heure ils devront le faire conduire demain devant eux, pour le juger par demandes et par réponses.

J'affectai l'air indifférent à ces paroles du petit enfant ; je lui donnai cinq ou six grosses bottes de pailles des prisons à tresser proprement pour le pavé des cachots, et je lui recommandai bien de ne pas se déranger de son ouvrage entre les deux portes, jusqu'au moment où il aurait fini tout son travail et où je viendrais le chercher pour étendre les nattes avec lui sur les dalles des cachots.

Quand l'enfant, sans soupçon, fut assis par terre, occupé à tresser sa première natte, j'ouvris la seconde porte donnant sur la cour du cloître, une corbeille de criblure de froment à la main pour les ramiers, et je me dirigeai vers le puits, pour tirer l'eau dans les auges et pour en remplir les cruches des prisonniers.

Tous et toutes levèrent les yeux sur ma figure pour s'assurer d'un coup d'œil si le nouveau porte-clefs (car ils savaient le mariage de l'ancien avec la jolie fille du *bargello*) adoucirait ou aggraverait leur peine par sa physionomie et par le son de sa voix brusque ou douce ; ils me remercièrent poliment de mon service, hommes, femmes ou enfants, et je vis clairement sur leurs figures l'étonnement et la conso-

lation que leur causait un visage si jeune qui, au lieu de reproche à la bouche, roulait des larmes dans ses yeux, et qui semblait avoir plus de pitié pour eux qu'ils n'avaient eux-mêmes peur de lui.

Comme le *bargello* m'avait dit sur celui-ci et sur celui-là tout ce qu'il y avait à savoir, je fus compatissante avec les hommes, attendrie avec les femmes et caressante avec les enfants, comme avec les colombes de la cour, prisonnières sans avoir fait de faute au bon Dieu.

Tout le monde servi, monsieur, je m'avançai toute tremblante et toute pleurante d'avance, ma cruche à la main, vers la dernière loge du cloître, au fond de la cour, où, selon le *bargello*, habitait le meurtrier.

Un pilier du cloître cachait la lucarne de cette dernière loge du fond de la cour aux autres prisonniers, en sorte qu'il y faisait sombre comme dans une caverne.

Je m'en réjouissais, ma tante, et je rabattais tant que je pouvais les larges bords de mon chapeau calabrais sur mes yeux, pour que l'ombre étendue du chapeau empêchât aussi le pauvre meurtier, surpris, de me reconnaître d'un premier regard et de jeter un premier cri qui nous aurait trahis aux autres prisonniers du cloître.

J'approchai donc doucement, lentement, comme quelqu'un qui brûle d'arriver et qui cependant craint presque autant de faire un pas en avant qu'en arrière. Mes yeux se voilaient, mes tempes battaient, des gouttes de sueur froide suintaient de mon front; quand je fus à une enjambée ou deux de la lucarne ferrée, au fond de laquelle j'allais apercevoir celui qu'ils appelaient le meurtrier, mes jambes refusèrent tout à fait de faire un dernier pas, mes mains froides s'ouvrirent d'elles-mêmes, le trousseau de clefs d'un côté, la cruche pleine d'eau de l'autre, tombèrent à la fois sur les dalles, et je tombai moi-même contre la muraille, entre le trousseau sonore et la cruche d'eau cassée. Les prisonniers crurent que c'était un faux pas contre les dalles du cloître qui avait causé l'accident; personne, heureusement n'y prit garde; j'eus le temps de revenir à moi, de sentir le danger et de réfléchir au moyen d'entrer dans la loge du meurtrier sans que le saisissement trop soudain lui fit révéler involontairement qui j'étais aux oreilles de ses compagnons de peine.

Je ramassai les clefs, je balayai les tessons de la cruche dans la cour, et je revins sur mes pas, comme si j'allais chercher un autre vase pour porter son eau au meurtrier. C'est sous ce prétexte que je passai aussi dans le vestibule, devant le *piccinino* occupé à tresser attentivement ses nattes de paille. Mais aussitôt que je fus rentrée dans le corridor des cuisines, comme si j'allais y prendre une fiasque neuve à la place de celle que je venais de répandre, je m'élançai en bonds rapides par les marches de l'escalier, jusqu'au sommet de la tour, je pris la

zampogne sur mon lit, je la mis sous mon bras et je redescendis, aussi vite que j'étais montée, jusqu'aux cuisines.

J'y pris une fiasque, et la montrant, ainsi que la zampogne, au *piccino*, je lui dis que n'ayant plus rien à faire dans la cour, après mon service fini, j'allais pour passer le temps, à l'ombre des arcades du cloître, jouer quelques airs de mon métier aux malheureux enfermés sans amusement dans leurs loges ; le *piccino*, qui avait bon cœur, qui aimait, comme tous les enfants, le son de la zampogne, n'y entendit aucune malice et trouva que c'était une pensée du bon Dieu que de rappeler la liberté aux captifs et le plaisir aux malheureux. S'il avait été plus avancé en âge et en réflexion, il aurait bien pensé le contraire, n'est-ce pas, monsieur ? Mais c'était un enfant, et je me hâtai de profiter de son ignorance.

J'entrai donc de nouveau dans la cour ; j'allai remplir ma cruche neuve dans l'auge des colombes, et je revins, ma cruche pleine dans la main, sous le cloître, comme si j'allais laver les dalles du cloître devant les grilles depuis la première jusqu'à la dernière. Je m'étais dit, au moment où je cassais ma cruche : Si nous nous revoions sans nous être avertis que nous allons nous revoir, Hyeronimo et moi, nous sommes perdus ; il faut donc nous avertir sans nous parler avant de nous rencontrer face à face ; quel moyen ? Il n'y en a qu'un, la zampogne. Allons la chercher ; tirons-en quelques sons d'abord faibles et décousus, dans la cour, bien loin du cachot du meurtrier ; éveillons ainsi son attention, puis taisons-nous pour lui donner le temps de revenir de son étonnement ; puis recommençons un peu plus fort et d'un peu plus près, pour lui faire comprendre que c'est moi qui approche ; puis, taisons-nous de nouveau ; puis, avançons en jouant plus fort des airs à nous seuls connus, pour qu'il ne doute plus que c'est bien moi et que, de pas en pas et de note en note, il sente que je vais précautieusement à lui, et qu'il soit tout préparé à me revoir et à se taire quand la zampogne se taira et que j'ouvrirai la première grille de son cachot.

C'est ce que je fis, ma tante, et cela réussit aussi juste que cela m'avait été inspiré dans mon malheur ; ma zampogne jeta d'abord quelques sons aussi courts et aussi doux que les souffles d'un nourrisson qui se réveille, puis des morceaux d'airs tronqués et expirants comme des pensées qu'on n'achève pas dans un rêve, puis des ritournelles qu'on entend à la Saint-Jean, dans les rues, et qui sont dans l'oreille de tout le monde.

Les pauvres prisonniers et prisonnières, tout réjouis, se pressaient à leurs grilles, écoutaient les larmes aux yeux et me remerciaient, à mesure que je passais devant leur lucarne, de leur donner ainsi un souvenir de leur jour de fête.

Le meurtrier, qui avait paru au premier moment à sa lucarne, les deux mains crispées à ses barreaux, ne s'y montrait plus ; j'en fus réjouie malgré l'impatience que j'avais de le voir ; je compris qu'il avait reconnu l'instrument de son père, et qu'il s'attendait à quelque chose de moi, semblable à la surprise qu'il avait eue la nuit, du haut de la tour, en entendant l'air d'Hyeronimo et de Fior d'Aliza, que l'un de nous deux seul pouvait jouer à l'autre, puisque nous ne l'avions appris à personne.

Aussi, pour bien le confirmer dans l'idée qu'il allait me voir apparaître, quand je fus à la dernière arcade au tournant du cloître avant son grillage, je m'assis sur le socle de l'arcade et je jouai doucement, lentement, amoureusement, l'air de la nuit dans la tour, afin qu'il comprît bien que j'étais là, à dix pas de lui, et qu'il entendît pour ainsi dire battre mon cœur dans la zampogne ; et je finis l'air, non pas comme d'habitude par ces volées de notes qui semblaient s'élaner vers le ciel, comme des alouettes joyeuses montant au soleil, mais je le finis par deux longs, lugubres et tendres soupirs de l'instrument, qui semblaient bien plutôt pleurer que chanter, hélas ! comme moi-même !...

Aucun bruit ne sortit de la loge du meurtrier. Je compris à ce silence que mon intention avait été saisie par Hyeronimo, et que je pouvais, sans danger, laisser la zampogne, reprendre ma cruche et ouvrir le cachot.

Je m'approchai donc avec plus de confiance de la sombreuse lucarne, assombrie encore par le noir pilier, et je jetai un regard furtif à travers les barreaux de fer du premier grillage ; je ne vis que deux yeux fixes qui me regardaient du fond du cachot, tout au fond de la nuit régnant derrière la seconde grille.

C'était lui, ma tante ! qui ne savait encore que penser et qui me regardait du fond de l'ombre.

A ma vue, quelque chose remua sous un tas de chaînes et se leva de la paille, sur son séant, en tendant deux bras enchaînés vers le jour et vers moi.

C'était lui, mon père ! Je le devinai plutôt que je ne le reconnus aux traits de son visage, tant l'ombre était noire dans la caverne du pauvre innocent. Je me mis un doigt sur mes lèvres pour lui dire, sans parler, de se taire, et déposant ma cruche de l'autre main, j'ouvris, comme on me l'avait montré le matin, la première grille, et j'entrai tout entière dans la première moitié du cachot où je n'étais séparée d'Hyeronimo que par la seconde grille.

Je m'élançai, les bras aussi tendus vers les siens, avec tant de force, que mon front meurtri semblait vouloir enfoncer les barreaux noués par

des nœuds de fer, comme mes agneaux quand ils se battent, pour sortir de l'étable, contre la cloison d'osier qui les enferme.

Mais lui, en voyant ce chapeau de Calabre, ces cheveux coupés, ces habits d'homme sur le corps de sa sœur dont il ne reconnaissait que peu à peu le visage, semblait pétrifié à sa place et laissait retomber ses bras devant lui, avec un bruit de chaînes qui consternait l'oreille. Il avait plutôt l'air de quelqu'un qui recule au lieu de quelqu'un qui avance, il semblait pétrifié par les murs de sa prison.

—Quoi ! tu ne reconnais pas Fior d'Aliza, lui dis-je à demi-voix, parce qu'elle a changé d'habits et qu'elle a coupé ses cheveux pour te rejoindre ! C'est moi, c'est ta sœur, c'est mon père et ma tante, c'est tout ce qui t'aime entré avec moi dans ton sépulcre pour t'arracher à la mort au prix de leur propre vie, s'il le faut, ou du moins pour mourir avec toi si tu meurs.

Ma voix, qu'il reconnut, lui ôta le doute, et il s'élança à son tour vers moi de toute la longueur de sa chaîne rivée au mur dans le fond de la prison ; elle était juste assez longue pour que le bout de nos doigts, mais non pas non lèvres, pussent se toucher.

Nous les entrecroisâmes aussi serrés et aussi forts que les nœuds de son grillage de fer, et nous nous mîmes à pleurer sans rien dire, en nous regardant à travers nos larmes, comme ces âmes du purgatoire qui se regardent à travers les limbes d'une flamme à l'autre, dans les images, le long du chemin.

Je finis, la première, par sangloter tellement qu'aucune parole articulée ne pouvait sortir tout entière de mes lèvres. Mais lui, plus fort, plus homme, plus courageux, revenu de son premier étonnement, parla le premier.

Le son de sa voix m'entra comme une musique dans tout le corps, je crus qu'un esprit de lumière était entré dans la caverne et m'avait parlé.

—Comment es-tu là, ma pauvre âme ? me dit-il. Qui t'a appris où j'étais moi-même ? Que veux dire cet habit d'homme dont tu es travestie ? cette zampogne que j'ai entendue la nuit dernière du haut du ciel et qui s'est approchée tout à l'heure, comme une mémoire et une espérance, de ma lucarne ? Que fait le père ? Que fait la tante ? Le chien est-il mort ? Qui est-ce qui a soin de leur nourriture ? Quelle est ton idée en les quittant et en prenant ce déguisement pour me suivre ?

—Mon idée, répondis-je, je n'en sais rien ; je n'en ai eu qu'une dans le cœur quand je t'ai vu garotté par les sbires et emmené par eux à la mort, je n'ai pas pu me retenir de descendre où tu allais, et je suis descendue à Lucques, comme la pierre qui roule de la montagne en

bas dans la plaine par son poids et par sa pente, sans savoir pourquoi et sans pouvoir s'arrêter ; voilà.

Alors je lui racontai précipitamment comment j'avais pris les habits et la zampogne de mon oncle dans le coffre, afin de ne pas être exposée, comme une pauvre fille, aux poursuites, aux insolences et aux libertinages des hommes dans les rues ; comment mon oncle et ma tante avaient voulu s'opposer par force à mon passage, comment le père Hilario leur avait dit, au nom du bon Dieu : Laissez-la faire son idée ; comment il avait promis d'avoir soin d'eux, à défaut de leurs deux enfants, dans la cabane ; comment une noce qui avait besoin d'un musicien, m'avait ramassée sur le pont du *Cherchio* ; comment cette noce s'était trouvée être la noce de la fille du *bargello* ; comment leur gendre, en s'en allant de la maison avec sa *sposa*, avait laissé vacante la place de serviteur et de porte-clefs de la prison ; comment la femme et le mari, trompés par mes vêtements et contents de ma figure, m'avaient offert de les servir à la place du partant ; comment j'avais pressenti que la prison était la vraie place où j'avais le plus de chance de trouver et de servir mon frère prisonnier ; comment j'avais joué de ma zampogne, dans ma chambre haute au sommet de la tour, pendant la nuit, afin de lui faire connaître, par notre air de la grotte, que je n'étais pas loin et qu'il n'était pas abandonné de tout le monde, au fond de son cachot, où il avait été jeté par les sbires ; comment le *bargello* m'avait appris mon service le matin et comment j'avais compris que le meurtrier c'était lui ; comment j'étais parvenue, petit à petit, à l'empêcher de pousser aucun cri en me revoyant ; comment je le verrais à présent à mon aise, et sans qu'on se doutât de rien, tous les jours ! Enfin tout.

Il restait comme ébahi de surprise et d'ivresse en m'écoutant, et il m'arrosait les doigts de larmes chaudes, comme si son cœur était un foyer, en m'écoutant et en dévorant mes pauvres mains de ses lèvres ; mais quand j'ajoutai que ma pensée était de gagner de plus en plus la confiance du *bargello*, de dérober la grosse clef de la prison, de me procurer une lime et de la lui apporter pour qu'il sciât sa chaîne, de lui ouvrir moi-même du dehors les deux portes grillées du cachot et de le faire évader vers la mer quand on saurait son jugement par les juges de Lucques :

— Oh ! cela, s'écria-t-il, jamais ! jamais ! Je ne limerai pas ma chaîne, je ne m'évaderai pas de la prison en te laissant derrière moi prisonnière à ma place, et punie pour la complicité dans l'évasion d'un homicide ; je ne me sauverai pas du duché avec toi, en enlevant en toi la seule nourricière et la seule consolation de nos deux pauvres vieux, avec leur chien, dans la montagne. Non, non, je mourrai plutôt mille fois pour un faux

crime, que de vivre par un vrai crime dont toi et eux vous seriez punis à jamais pour moi ! Pourquoi donc est-ce que je voudrais vivre et comment donc pourrais-je vivre alors, puisque je ne regrette rien que toi et eux dans ce bas monde, et qu'en me sauvant c'est toi et eux que j'aurai sacrifiés et perdus ?

Je n'avais pas pensé à cela, monsieur, et tout en déplorant qu'il ne voulait pas suivre mon idée de le faire sauver, je ne pus m'empêcher d'avouer qu'il disait trop juste et qu'à sa place j'aurais certainement dit ainsi moi-même. Mais une pauvre fille des montagnes, amoureuse et désolée, mon père et ma tante, excusez-moi cela, ne pense pas à tout à la fois, je ne pensais alors ni à moi, ni à vous, mais au pauvre Hyeronimo. Si j'ai eu tort, j'en ai été bien punie.

Quand nous eûmes ainsi longtemps parlé bouche à bouche, cœur à cœur, à travers les froides grilles du cachot, trois coups de marteau de l'horloge de la cour, résonnant comme un tremblement de l'air, sous les souterrains, nous apprit que trois heures s'étaient écoulées dans une minute et qu'il était temps de nous arracher l'un à l'autre, si nous ne voulions pas être surpris par le retour du *bargello*.

Nous convînmes ensemble que tel ou tel air de ma zampogne, pendant la nuit, du haut de ma tour, voudrait dire telle ou telle chose : peine, consolation, espérance, bonne nouvelle, absence ou présence du *bargello* et toujours amour ! Car le poids du cœur en fait découler enfin les secrets, ma tante ! Et cette fois, malgré notre silence et notre ignorance de nous-mêmes jusque-là, nous n'avions pas pu nous cacher que nous nous aimions, non-seulement de naissance, mais d'amour, et que l'absence ou la mort de l'un serait la mort de l'autre.

J'avais bien rougi en lui avouant ce que je sentais, sa voix avait bien tremblé en me confessant pour la première fois que je ne faisais pas deux avec lui dans son idée et dans ses rêves, et que s'il n'avait rien osé dire encore à sa mère et à son oncle pour qu'on nous fiançât ensemble à San Stefano, c'était à cause de mes silences, de mes tristesses, de mes éloignements de lui depuis quelques mois, qui lui avaient fait douter s'il ne me causerait pas de la peine en me demandant pour fiancée à nos parents ; il me dit même qu'il ne regrettait en ce moment ni la prison, ni la mort, puisque son malheur avait été l'occasion qui avait forcé le secret de mon cœur.

Oh ! que nous nous dîmes de douces paroles, à travers les barreaux, ma mère ! et que même en ne nous parlant pas, mais en nous entendant seulement respirer, nous étions contents ! Il me semblait que je buvais du lait par les pores, et qu'une douceur que je n'avais jamais éprouvée me coulait dans toutes les veines et m'allanguissait tous les membres, comme si j'allais mourir et que la mort fût à la fois une mort et une

résurrection. Je présume que le paradis sera quelque chose comme l'éternelle surprise et l'éternel aveu d'un premier amour, entre ceux qui s'aimaient et qui ne se l'étaient jamais dit.

Au second battement du marteau de l'horloge qui nous avertissait, je m'en allai à contre-cœur en reculant, en revenant, en reculant encore, comme si nous ne nous étions pas tout dit ; mais le danger pressait ; je refermai la grille sur lui, je ramassai ma zampogne et je revins m'asseoir sur les marches du cloître et de la cour, vis-à-vis du puits des colombes, et, pour que personne ne se doutât de rien parmi les prisonniers et les prisonnières, j'eus l'air de m'être endormie pour la sieste, au pied d'un pillier, et me mis à jouer des airs de zampogne comme pour passer le temps.

Ah ! mes airs cette fois n'étaient pas tristes, allez ! Je ne sais pas où je les prenais, mais le bonheur de savoir qu'il m'aimait et le soulagement que j'éprouvais de lui avoir osé dire enfin : " Je t'aime ! " l'emportait sur tout, prison, grilles, chaînes, échafaud même ; la zampogne semblait plutôt délirer que jouer sous mes doigts, et les notes qui s'échappaient criaient de joie, insensées, comme les eaux de la grotte, amassées dans le bassin et longtemps retenues, quand nous ouvrons les rigoles, s'élançant en cascades en se précipitant en écume et en bondissant au lieu de couler, et je me disais : " Il m'entend, et ce délire est un langage à son oreille qui lui apprend ce que ma bouche n'a pas achevé de lui confesser. "

Les prisonniers se pressaient aux lucarnes et croyaient peut-être que j'étais tombée en folie. Les colombes mêmes battaient des ailes comme de plaisir à m'entendre, ces jolies bêtes se regardaient, se becquetaient, se lissaient les plumes et semblaient se dire : " Tiens ! en voilà une qui est donc aussi amoureuse que nous ! "

A propos des colombes, ma tante, j'ai oublié de vous dire qu'une idée m'était venue, en quittant Hyeronimo, de me servir de ces doux oiseaux pour nos messages de la tour au cachot et du cachot à ma chambre haute.

Vous savez comme j'étais habile à apprivoiser les oiseaux à la montagne, et comme je les retenais sans cage, sur le toit, à la fenêtre et jusque sur mon lit. Je dis donc à Hyeronimo ce que je voulais faire.

—Émiette, lui dis-je, tous les matins, un peu de la mie de ton pain de prison, et répands ces miettes toutes fraîches, sur le bord intérieur du mur à hauteur d'appui où tu t'accoudes quelque fois pour regarder couler l'heure au soleil ; petit à petit, la plus hardie viendra becqueter entre les barreaux, puis jusque dans ta main ; tu lui caresseras les plumes sans la retenir, et tu la laisseras librement s'envoler, revenir et s'envoler encore ; bientôt elle aura pour toi l'amitié que toutes les

bêtes ont naturellement pour l'homme qui ne leur fait point de mal, tu la prendras dans ton sein, elle becquettera jusqu'à tes lèvres, elle se laissera faire tout ce que tu voudras d'elle ; moi, de mon côté, je vais en prendre une sur la margelle du puits et l'emporter sous ma chemise, dans mon sein, là-haut, dans ma chambre ; je l'empêcherai seulement une heure ou deux de s'envoler, je lui donnerai des graines douces et du maïs sucré sur le bord de ma fenêtre, et je la lâcherai ensuite pour qu'elle rejoigne ses compagnes dans la cour ; tu la reconnaîtras au bout de fil bleu que j'aurai noué à ses jambes roses, et c'est celle-là que tu apprivoiseras de préférence en faisant peur aux autres ; au bout de deux ou trois jours, tu verras qu'elle viendra à tout moment te visiter, et qu'à tout moment aussi elle remontera de la lucarne à ma tour, pour redescendre encore de ma tour à ton cachot.

J'effilerai ma veste et ma ceinture, et quand le fil sera blanc, rouge ou bleu, cela voudra dire : " Bonne nouvelle, et quand il sera brun ou noir, cela voudra dire : Prenons garde, tremblons et prions ! Toi, tu lui attacheras un fil à la patte pour me dire : Je pense à toi, je t'ai comprise, je suis content ou je suis en peine. Nous saurons ainsi, à toute heure, grâce à ce messenger, ce qui se remue dans nos cœurs ou dans nos sorts, sans que la présence du *bargello* dans la cour puisse empêcher nos confidences."

Quand le *bargello* rentra du tribunal et qu'il entendit la zampogne dans la cour, il vint à moi.

— C'est bien, me dit-il, mon garçon, j'aime que ma prison soit gaie et que mes prisonniers aient de bons moments que Dieu leur permette de prendre, même en leur donnant tant de mauvais jours.

Gaie !... Elle ne le sera pas longtemps, ajouta-t-il à voix basse et en se parlant à lui-même.

Je pâlis sans qu'il s'en aperçut, et je me doutais qu'on avait peut être jugé à mort celui qu'ils appelaient le meurtrier. Je n'osai rien témoigner de mon angoisse, de peur de me révéler, et j'attendis que le *bargello* fût ressorti de la prison pour faire parler, si j'osais, sa bonne femme.

Hélas ! je n'eus pas grand'peine à provoquer ces renseignements ; dès que je la rencontrai en sortant du cloître, dans la cuisine où j'allais chercher les paniers de provende pour le souper des prisonniers :

— Tu auras trop tôt une écuelle de moins à leur servir, me dit-elle avec une vraie compassion.

— Quoi ! dis-je avec peine, tant le désespoir me serrait la gorge, le meurtrier a été jugé ?

— A mort ! murmura-t-elle en me faisant un signe de silence avec ses lèvres.

—A mort ! m'écriai-je en laissant retomber le panier sur le carreau.

—Pauvre enfant, dit-elle, on voit que tu as bon cœur, car tu as pâli à l'idée du supplice d'un misérable qui ne t'est rien, pas plus qu'à moi, ajouta-t-elle, et pourtant je n'ai pas pu m'empêcher de pâlir, de trembler et de pleurer moi-même, tout à l'heure, quand j'ai entendu l'officier accusateur du conseil de guerre conclure son long discours par ce mot terrible : " la mort ! " sous les balles des sbires, sur la place des exécutions de Lucques, et son corps livré au bourreau, comme celui d'un décapité par la hache, et enseveli par les frères de la Miséricorde dans le coin du *Campo-Santo* réservé aux meurtriers, avec la croix rouge sur leur sépulcre. Il ne reste plus qu'à lui signifier son jugement et à le faire ratifier par monseigneur le duc.

Mais, me dit-elle, garde-toi de rien dire dans la prison de ce que je te dis là, mon enfant ; les meurtriers même sont des chrétiens, le repentir leur appartient comme à nous tous pour racheter là-haut le crime qu'on ne leur peut pas remettre ici-bas. Il ne faut pas les faire mourir autant de fois qu'il y a de minutes entre le jour où on les condamne et le jour où on les frappe avec le fer ou avec le plomb. Quand le duc a signé le jugement, quand il n'y a plus d'appel et plus de remède à leur sort, on les instruit avec ménagement du supplice qui les attend ; on leur laisse quatre semaines de grâce entre l'arrêt et l'exécution pour bien se préparer avec leur confesseur à paraître résignés et purifiés devant Dieu, et pendant tout cet intervalle de temps, qui s'écoule entre la signification du jugement et la mort, on les traite non plus comme des criminels qu'on maudit, mais comme des malheureux déjà innocentés par le supplice qu'ils vont subir.

C'est une belle loi de Lucques, n'est-ce pas, celle-là, c'est une loi de vrais chrétiens qui donne le temps de revenir à Dieu avant de quitter la terre, et qui suppose déjà innocents ceux à qui Dieu lui-même va pardonner au tribunal de sa miséricorde ? On les délivre alors de leurs chaînes, on les laisse s'entretenir librement dans le cloître avec leurs parents, leurs amis, leurs femmes, et surtout avec les prêtres ou les religieux, de quelque couvent que ce soit, qu'ils demandent pour se préparer au grand passage. Tu pourras alors laisser le meurtrier, ses membres libres, aller et venir de sa loge dans la chapelle de la prison, au fond de la cour, sous le cloître, entendre les offices des morts qu'on lui récitera tous les jours, et jouir enfin de toutes les douceurs compatibles avec sa réclusion.

Je buvais toutes ces paroles et je roulais déjà dans ma pensée, avec l'horreur de notre sort à tous les deux, le rêve d'y faire échapper, malgré lui s'il le fallait, celui qui ne voulait pas vivre sans moi et après lequel moi-même je ne voulais que mourir.

Quand je fus peu à peu, en apparence, remise des confidences de la bonne femme, je repris le panier et je rentraï dans la cour pour distribuer la soupe du soir de loge en loge. Lorsque je fus arrivée à la dernière loge, dont le pilier du cloître empêchait la vue aux autres, j'appelai à voix basse Hyeronimo et je lui dis rapidement ce que m'avait dit longuement la maîtresse des prisons, afin que, si c'était pour lui la mort, la voix qui la lui annonçait la lui fit plus douce, et que si c'était la vie, la parole qui la lui apportait la lui fit plus chère.

—Mais c'est la vie ! lui dis-je, Hyeronimo, mon frère, mon compagnon dans le paradis comme sur la terre, ce sera la vie, sois-en sûr ! Tu ne me refuseras pas de la recevoir de ma main pour nos parents ; ces quatre semaines de soulagement de ta chaîne descellée du mur, de prières, de visites, de consolations, d'entretiens avec le prêtre appelé par toi dans ton cachot, nous offriront un moyen ou l'autre de nous sauver ensemble de ces murs.

—Oh ! si c'est ensemble, dit-il, en me jetant un regard qui semblait réfléchir le firmament et éclairer le cachot tout entier ; oh ! si c'est ensemble, je le veux bien, je le veux comme je veux respirer pour vivre : avec toi, tout ; sans toi, rien ; me délivrer par ta captivité à ma place, plutôt mourir un million de fois au lieu d'une !

Je vis qu'avec ce pieux mensonge de me sauver avec lui, j'en ferais ce que je voudrais au dernier moment.

—Eh bien ! lui dis-je, je vais me procurer la lime à l'aide de laquelle une pauvre prisonnière, qui est ici à côté avec son petit enfant, a scié les fers du beau galérien, son fiancé, et, quand j'aurai la lime je serai bien aussi habile qu'elle à scier un des barreaux, qu'elle l'a été à scier un chaînon du bagne.

J'avais déjà mon idée, mon père !

—Va donc ! et que Dieu et ses anges te bénissent, murmura tout bas Hyeronimo ; mais souviens-toi qu'entre la liberté sans toi et la mort avec toi, je n'hésiterai pas une heure, fût-elle ma dernière heure !

Entretiens de LAMARTINE.

(*A continuer.*)

Toujours au plus grand nombre, on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut se faire regarder.

Une science n'est que l'expérience systématisée ou si l'on veut c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats.

La merveilleuse illusion de l'oubli fait aller le monde.

LETTRE DU GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

À

L'ARCHEVÊQUE D'ALGER.*

Quartier-général d'Alger, le 21 avril 1868.

Monseigneur,

Lorsqu'au mois de décembre 1866, M. le garde des sceaux vous fit connaître que l'empereur avait l'intention de vous appeler à l'archevêché d'Alger, vous avez bien voulu me dire que vous accepteriez très volontiers cette position où vous vous croyiez appelé à remplir une mission providentielle. Comme je ne m'expliquais qu'imparfaitement le sens que vous attachiez à ce mot de mission, je vous demandai si vous vouliez parler de la conversion des musulmans au christianisme¹. Votre réponse fut qu'ayant longtemps habité l'Orient, vous aviez la conviction que ce n'était pas par des prédications, encore moins par la force, qu'on pouvait arriver à ce résultat ; que la mission dont vous vouliez parler n'avait d'autre but que d'attirer en Algérie de bons cultivateurs, animés de sentiments religieux. Je ne pus, dès lors, que vous donner l'assurance de tout mon concours pour cette œuvre de colonisation.

Depuis cette époque, vos idées au sujet de la conversion des musulmans semblent s'être profondément modifiées, ainsi que le prouvent divers articles publiés dans *l'Echo de N. D. d'Afrique*. J'aurais pu fermer les yeux, si vous vous étiez borné à manifester vos nouvelles tendances dans cette publication spéciale, que je pouvais considérer comme destinée seulement aux fidèles de votre diocèse. Je comprenais, jusqu'à un certain point, que pour les besoins de la cause, et pour vous procurer les sommes nécessaires à la création et à l'entretien de vos établissements hospitaliers, vous aviez cru pouvoir assombrir le tableau et représenter la situation de l'Algérie comme plus fâcheuse qu'elle n'est réellement, sans même vous préoccuper des embarras que pourraient causer au gouvernement des assertions exagérées, qui étaient d'autant plus graves qu'elles partaient de plus haut.

Mais je lis aujourd'hui dans les journaux la lettre pastorale que

* La présence parmi nous de deux vaillants et pieux apôtres de l'Algérie rendra plus opportune la publication des deux lettres ci-dessous. Nos lecteurs admireront avec nous la noble fermeté de l'Archevêque comme ses sublimes sentiments de dévouement et de religion.

vous avez publiée le 6 de ce mois, et j'y trouve des opinions telles que je crois devoir, comme gouverneur-général, protester immédiatement au nom du gouvernement.

Après avoir fait le récit détaillé de quelques faits déplorables qui se sont passés en Algérie, vous ajoutez :

“ L'absence complète de sens moral, qui est le propre de cette malheureuse race déchue, favorise, sans contredit, la multiplication de ces forfaits.”

Permettez-moi, monseigneur, de vous faire d'abord une simple observation. Est-il juste de mettre sur le compte de la religion musulmane des horreurs, commises par quelques individus qui professent cette religion ? Quant à moi, je préfère me ranger à l'opinion des docteurs qui ont étudié les maladies qui se manifestent à la suite des disettes ; ils attribuent les cas d'anthropophagie que l'on a eu malheureusement à constater pendant cette sorte de crise à des transports au cerveau, qui frappent parfois les individus épuisés par la privation et leur enlève leur libre arbitre.

Vous reconnaissez sans doute avec moi que l'Irlande est un des pays les plus religieux qu'il y ait au monde. Il s'y est cependant produit, pendant la dernière famine, des cas d'anthropophagie, comme dans ce moment en Algérie.

Vous terminez votre lettre par cette phrase : “ Il faut que la France lui donne (au peuple musulman), je me trompe, lui laisse donner l'Evangile ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé.”

Comme représentant du pouvoir, je vous déclare que l'empereur et son gouvernement repoussent hautement toute idée de refouler dans le désert les populations indigènes dont la France s'est engagée par des traités à respecter la religion et la propriété, et dont les droits sont garantis par des lois. Non seulement le gouvernement repousse cette idée de refoulement, mais il fait tous ses efforts pour arriver à fusionner les races et à former un jour un seul peuple.

Quel effet va produire votre lettre qui aura certainement un grand retentissement ? La France entière s'était émue de votre pensée de charité et avait répondu à votre appel ; les musulmans bénissaient la main qui s'ouvrait pour recueillir les enfants et panser leurs blessures. Mais quand les indigènes vont apprendre par la voie des journaux que vous voulez les forcer à renoncer à leur religion ou à quitter leur pays, ne vont-ils pas se méfier même de la charité que vous faites ? Ne pourront-ils pas dire que vous voulez profiter de l'état de détresse où ils se trouvent, pour leur faire acheter, par le sacrifice de leur religion, le pain que vous leur donnez ? Ce n'est pas tout : avez-vous bien réfléchi aux graves conséquences que peut avoir votre proposition de

mettre un peuple dans cette double alternative ou de changer de religion ou de quitter son pays ? Si la justice et l'humanité ne nous défendaient point d'avoir recours à de pareilles mesures, la prudence seule devrait nous l'interdire.

Quoi qu'il en soit, l'idée que vous avez émise de refouler les indigènes dans le désert a eu pour résultat de rallier à vous tous ceux qui, en Algérie, sont le plus opposés aux principes posés par l'empereur dans sa lettre du 20 juin 1865 au gouverneur-général de l'Algérie. Comment expliquer autrement la proposition qu'on s'est cru autorisé à vous faire de vous mettre à la tête d'une démonstration récente auprès d'un député de l'extrême gauche ? Votre Grandeur a refusé, je le sais, mais son nom mis depuis en avant dans les journaux comme un drapeau, au sujet d'une nouvelle démonstration, prouve que cette opposition croit pouvoir compter sur le concours de l'archevêque d'Alger. Tout ce qui est hostile au gouvernement a été très-heureux de voir qu'un personnage haut placé, et qui par le caractère spécial dont il est revêtu, est en dehors des lois communes, manifestât une opinion qu'aucune autre personne n'aurait osé exprimer dans la certitude où il eut été de tomber immédiatement sous le coup de la loi pour excitation à la haine entre les citoyens. Vous ne devez pas ignorer, en effet, qu'aujourd'hui un certain nombre de musulmans naturalisés sont, non seulement Français comme tous leurs compatriotes, mais encore *citoyens* français.

Dans cet état de choses, vous trouverez naturel que j'aie adressé votre lettre pastorale du 6 avril au gouvernement de l'empereur, en lui demandant de vous faire connaître, avec plus d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même, sa manière de voir sur les idées que vous avez émises.

Malgré ces observations, Votre Grandeur peut compter qu'elle trouvera toujours de ma part, comme elle a trouvé jusqu'à présent, un concours empressé pour toutes les œuvres que la charité lui inspirera.

Veuillez agréer, monseigneur,

L'assurance de ma haute considération,

Maréchal de MAC-MAHON.

Réponse de Mgr. l'archevêque d'Alger à M. le maréchal de Mac-Mahon.

Alger, le 23 avril 1868.

Monsieur le maréchal,

J'étais occupé des soins nombreux que me donnent les orphelins, les veuves indigènes, l'hospice que je prépare pour les vieillards européens

de la province d'Alger, lorsque j'ai reçu votre lettre datée d'avant-hier.

J'ai dû en relire, à plusieurs reprises, l'adresse et la signature pour bien me convaincre qu'elle était adressée à un évêque par le gouverneur d'un pays chrétien.

En regrettant, monsieur le maréchal, l'absence d'une courtoisie à laquelle on m'avait partout accoutumé, je ne me permettrai pas d'imiter Votre Excellence, je me souviendrai qu'elle est ici le représentant du souverain dont je suis le sujet et auquel je dois tout mon dévouement et tout mon respect, et que je suis moi-même le représentant du Dieu de la charité et de la paix.

Je ne m'arrêterai donc pas à relever des insinuations doublement blessantes, et par le fond des choses et par leur expression.

Mieux que personne, en effet, Votre Excellence sait que les chiffres donnés par moi, sur la mortalité des Arabes en Algérie, durant les six derniers mois de l'année écoulée, non-seulement n'étaient pas exagérés, mais encore, et quoique vous les ayez fait officiellement démentir ici, étaient au-dessous de la réalité. *

Mieux que personne, vous savez que je n'ai parlé que pour obéir à ma conscience, qu'en parlant je n'ai pas tout dit, et que je me tais enfin, quelquefois, précisément pour ne pas créer, dans des circonstances déjà si douloureuses, d'embarras nouveaux à votre gouvernement.

Mieux que personne, vous savez qu'en parlant des meurtres et des actes répétés d'anthropophagie qui épouvantent notre colonie, je ne pouvais, moi évêque, leur donner l'excuse que m'indique Votre Excellence.

* Voici, en effet, ce que je disais dans ma première lettre qui a dévoilé à la France notre vraie situation : " C'est ainsi qu'ils sont morts (les Arabes) du choléra durant cet été ; c'est ainsi qu'ils meurent maintenant de faim, littéralement fauchés par ces fléaux, comme la moisson, par la main du moissonneur. Des calculs qui ne sont pas exagérés font monter jusqu'à plus de cent mille le nombre des victimes dans ces six derniers mois."

Le *Moniteur de l'Algérie* a démenti ce chiffre de cent mille morts, et personne à Alger ne s'est mépris sur les intentions du journal officiel ; seul j'ai gardé le silence, sachant bien que je ne tarderais pas à être justifié par la force même et la logique des événements, et, en effet, le 20 mars 1868, dans son rapport au Corps législatif, M. le général de division Allard disait : " Le choléra seul a fait en Algérie, en 1867, 89,575 victimes, dont 2,684 parmi les Européens et 86,791 parmi les indigènes. La famine et les privations de toutes sortes, ont, malgré les efforts et le dévouement de tous, causé, dans les trois derniers mois de l'automne 1867, et surtout dans le mois de janvier 1868, un nombre de décès qui, comparé à celui de la même période de 1866 à 1867, présente un excédant de 20,000." J'avais dit cent mille morts, on m'avait démenti, et on en avait officiellement cent six mille.

M'engager, avec l'autorité de votre parole, à expliquer, *par un transport au cerveau qui enlève le libre arbitre*, comme le font des médecins matérialistes, les assassinats dont j'ai parlé, c'est-à-dire des assassinats prémédités et renouvelés en commun sur sept personnes différentes et à des intervalles de plusieurs semaines, c'est vouloir légitimer et encourager tous les crimes et achever de répandre la terreur parmi nos colons, en donnant aux assassins arabes une audace nouvelle.

Mieux que personne, monsieur le maréchal, vous savez qu'en écrivant cette phrase, que je maintiens et que je répète ici avec une force nouvelle : "*Il faut que la France lui donne (au peuple arabe), je me trompe, lui laisse donner l'Évangile, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé,*" vous savez qu'en écrivant cette phrase, je n'ai eu qu'un seul but, celui de prouver par l'*absurde*, c'est-à-dire par l'impossibilité matérielle, morale, d'accomplir la seconde de ces deux choses, la nécessité, après la navrante expérience que nous venons de faire, d'accorder enfin la première, de nous donner, non pas l'usage de la force dont nous ne voulons à aucun degré, mais la liberté de l'apostolat, et par là j'entends la liberté de la charité, la liberté du dévouement, la liberté de la mort, puisqu'on nous en menace sans cesse pour le jour où nous irions seuls, désarmés au milieu des Arabes.

Et les actes ici donnent à mes paroles un commentaire autrement éloquent que tous les discours. Dites-moi, monsieur le maréchal, en ce moment, qui attire les Arabes près de lui, malgré les dangers de leur voisinage ? qui les accueille dans ses asiles, dans ses séminaires, dans sa propre maison ? qui les soigne ? qui donne un refuge à leurs veuves et leurs enfants ? qui sacrifie pour eux la vie de ses prêtres et de ses religieuses ?

Et, au contraire, qui les refoule, comme des troupeaux humains, loin des regards européens, sur leurs montagnes et dans leurs forêts, sous quelle nécessité impérieuse, dans quelles conditions et avec quels résultats, hélas ! Vous le savez et je le sais aussi.

Mieux que personne, vous savez ce que valent ces odieuses insinuations, que Votre Excellence ne craint pas de renouveler à la suite d'une presse antichrétienne : que je veux faire payer par le sacrifice de leur religion, à ces pauvres Arabes, le pain que leur distribue par mes mains la charité catholique.

Non, monsieur le maréchal, il n'en va pas, il n'en ira pas ainsi de la part d'un évêque. Je n'ai pas dit ni laissé dire un mot dans ce sens aux Arabes que je secours. Je n'ai pas voulu, et je l'ai déclaré hautement, qu'un seul des douze cents enfants recueillis par moi fût baptisé autrement qu'au moment de la mort, et encore au moment de la mort.

je ne l'ai permis que pour ceux-là qui n'avaient pas l'âge de la raison.

J'ai voulu, je veux qu'ils conservent, à cet égard, toute leur liberté, et s'ils préfèrent rester mahométans, lorsqu'ils seront en âge de prendre une décision raisonnée, je ne leur en continuerai pas moins mon dévouement et mon appui paternels.

Je leur apprendrai, il est vrai, qu'il est mieux de s'aider soi-même par le travail contre les coups de la fortune, que de s'endormir dans la mort, en invoquant le destin ; qu'il est mieux d'avoir une famille que de vivre sous prétexte de divorce ou de polygamie dans une perpétuelle et honteuse débauche ; qu'il est mieux d'aimer et d'aider tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, que de *tuer les chiens de chrétiens* ; que la France et son empereur sont plus grands aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, que la Turquie et son sultan.

Voilà ce que je leur apprendrai. Quel est celui qui oserait y trouver à redire ?

Mieux que personne enfin, monsieur le maréchal, vous savez que je vis dans la solitude, dans la retraite les plus profondes, fuyant le monde, ne m'occupant que de mes devoirs et de mes œuvres d'évêque. Si donc, comme vous me l'apprenez, la population algérienne se serre davantage autour de moi, c'est qu'elle considère les idées et les principes que je soutiens comme son port de salut après tant de tempêtes.

C'est mon troupeau, monsieur le maréchal, ce sont les âmes dont je suis le pasteur, et vous leur reprochez leur confiance en moi ! et vous me reprochez de les aimer, de chercher à les sauver ! et vous me faites entendre que si je ne me sépare pas d'eux, *je ne suis pas l'ami de César !*

Je connais l'empereur, monsieur le maréchal, son grand esprit et son grand cœur ne redoutent pas la lumière ; il l'a déjà prouvé, il le prouve chaque jour, et c'est ce qui lui donne une force qu'aucune opposition ouverte ou cachée ne détruira.

Le devoir de tout honnête homme, en présence de la crise qui illumine nos questions algériennes d'un jour sinistre, est de lui dire, avec autant de respect et de courage qu'on l'a trompé ! *

On a trompé Votre Excellence elle-même en lui disant qu'on m'a-

* Je n'en donnerai qu'un exemple : parmi les documents fournis à Sa Majesté pour la composition de sa lettre sur la politique de la France en Algérie, se trouvent " l'œuvre d'une personne très versée dans les affaires arabes " et qui, pour soutenir le système administratif de l'Algérie, écrit à l'empereur ce qui suit :

" Un fait digne de remarque, c'est que chez les populations indigènes, la misère augmente en raison de leur rapprochement des grands centres européens. Les tribus sahariennes sont riches et les Arabes du Tell sont ruinés." (P. 13. Notes.)

Ce qui est avancé, ici, est directement et absolument le contraire de la vérité

avait proposé et que j'avais refusé de faire partie d'une députation auprès d'un des membres de la chambre. Jamais personne ne m'a fait une offre semblable. On m'a seulement demandé d'oser dire toute la vérité à l'empereur, si j'en pouvais trouver l'occasion, et cela je le ferai.

Mais je m'arrête à des détails, alors que votre lettre a évidemment une portée plus haute. Elle n'est, en effet, que la conséquence d'un système malheureusement suivi, jusqu'à ce jour, en Algérie, à l'égard de l'Eglise.

C'est à l'origine même de la conquête que remonte le système dont je parle.

Le premier évêque d'Alger a été abandonné par le pouvoir et obligé de fuir de cette terre, qu'il avait arrosée de ses larmes et de ses sueurs, et sans le généreux concours du prince qui est aujourd'hui le souverain de la France, il serait mort sous les verroux.

Or, c'est un fait public que ce qu'on livrait, en la personne de Mgr. Dupuch, aux poursuites de créanciers rapaces, c'était surtout l'apôtre qui gênait les projets d'indifférence religieuse, depuis longtemps conçus et appliqués.

Son successeur, Mgr Pavy, n'a pas été plus heureux.

Tout rapport de propagande lui a été interdit avec les Arabes.

Le vénérable supérieur de son grand séminaire a été publiquement menacé de la prison et des galères même, pour avoir recueilli, dans les boues d'Alger, quelques petits orphelins indigènes dont il voulait faire des hommes.

Le vœu formulé par les évêques du concile d'Aix, pour le commencement de la mission arabe, a été repoussé par le gouvernement algérien.

Et pendant qu'on leur refusait ainsi toute liberté d'apostolat, mes deux vénérables prédécesseurs avaient la douleur de voir élever, à grands frais, des mosquées, le plus souvent inutiles, de voir encourager, par des subventions, les écoles, les réunions religieuses, où s'exaltait le fanatisme des indigènes ; de voir le pèlerinage de la Mecque facilité, accompli aux frais de l'Etat, par les musulmans de l'Algérie ; de voir enfin donner, au nom de la France, chose vraiment incroyable ! l'enseignement du Coran à ceux même qui ne l'avaient jamais connu, comme les habitants de la Kabylie.

Je devais voir se continuer les mêmes épreuves.

Malgré l'autorisation que j'en avais obtenue d'une auguste bienveillance, je n'ai pu parvenir, à cause de la résistance obstinée qui m'a été opposée, à établir, à mes frais, en Kabylie, même de simples maisons de Sœurs pour distribuer, aux indigènes qui le demandaient, des médicaments ou des aumônes.

Lorsque la famine a étendu ses ravages sur l'Algérie, j'ai voulu user de mon droit et accomplir mon devoir d'évêque, en recueillant les orphelins indigènes. Je l'ai fait, mais bientôt j'ai entendu autour de moi des paroles inquiétantes pour l'avenir de mon œuvre. Le silence gardé par vous au Sénat sur une œuvre qui assurait, seule, à la province d'Alger, pour les veuves et les orphelins arabes, un secours quatre ou cinq fois plus considérable que celui de l'Etat, a bientôt confirmé mes inquiétudes.

Mais tout doute a cessé pour moi lorsque j'ai su que vous aviez dit à l'époque de l'installation des Frères à Ben-Aknoun, que leur œuvre ne serait que transitoire, que les orphelins seraient réclamés, après la moisson, par leurs tribus respectives et qu'on ne pourrait les leur refuser, ajoutant que, dans quelques mois, l'orphelinat serait ainsi fermé.

C'est-à-dire, monsieur le maréchal, que ces enfants sans père, sans mère, abandonnés de tous et livrés à la mort, mais recueillis par moi, grâce à la charité des évêques, des prêtres, des chrétiens de France, veillés, soignés au péril de leurs jours, par nos religieux, par nos religieuses, dont plus de vingt ont pris le typhus auprès d'eux dont plusieurs ont déjà succombé, victimes de leur charité, nous ne les aurions sauvés, et sauvés à ce prix, que pour les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, sans parents, garçons et filles, aux passions bestiales de leurs coreligionnaires !

Mieux aurait valu mille fois les laisser périr !

Voilà ce que Votre Excellence présente comme nécessaire, mais il n'en sera pas ainsi sans que je fasse entendre au monde une protestation solennelle.

A leurs pères, à leurs mères, je les eusse rendus sans difficulté ; mais je suis le père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels accents qu'ils soulèveront contre les auteurs de pareils attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien.

Je me résume, monsieur le maréchal. Au fond, Votre Excellence m'adresse deux accusations, et toutes deux seront le plus grand honneur de ma vie.

L'une est d'avoir soulevé le premier, et un peu trop, selon vous, le voile funèbre qui cachait aux yeux de la France les malheurs de l'Algérie.

Si c'est un crime, il est le mien.

Evêque, je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu assister, sans implorer pour elle les secours plus abondants de la charité, à l'affreuse agonie de tant de victimes.

L'autre est d'avoir exercé d'abord, réclamé publiquement, dans une dernière lettre ensuite, un droit qui est le mien, parce qu'il est celui de l'Eglise, celui de la vérité, parce qu'il est inscrit dans nos lois nationales, parce qu'enfin son application est désormais nécessaire au salut de l'Algérie. Je veux parler de la liberté de l'apostolat chrétien, tel que je l'ai défini, c'est-à-dire (en dehors de tout emploi de la force, et selon les règles de la sagesse et de la prudence), la liberté du dévouement, de la charité, du sacerdoce chrétien auprès des Arabes.

Si c'est là une faute, monsieur le maréchal, je l'ai commise, je la commets encore en demandant la liberté de l'Evangile en Algérie, en ne la demandant, s'il le faut, comme elle existe dans les pays infidèles, qu'aux seuls risques et périls de ceux qui l'exerceront, et sans protection de qui que ce soit.

Je sais que je demande ainsi l'abolition du système suivi jusqu'à ce jour en Algérie, que je demande de renverser ces infranchissables barrières qui nous séparent des Arabes, de renoncer à la pression exercée sur eux pour les empêcher d'écouter nos voix.

Mais ce système dont je demande l'abolition, où donc nous a-t-il conduits ?

Je reconnais tout ce que l'armée a fait de grand, de durable, d'excellent, dans ces plaines, dans ces vallées, sur ces montagnes, où elle s'était déjà couverte de gloire, mais ce n'est ici, ni de l'armée, ni de l'autorité militaire que je parle, je parle du système d'administration qui règle nos rapports avec les Arabes.

Politiquement, nous avons autant d'ennemis qu'au moment de la conquête. Vous-même, monsieur le maréchal, me déclarant un jour, avant la famine actuelle, pourquoi vous vous opposiez à toute propagande chrétienne, et, me donnant pour raison de votre opposition la crainte de surexciter le fanatisme des Arabes, me disiez qu'en cas de guerre européenne on ne pourrait pas compter, ici, sur la fidélité de vingt indigènes en présence d'une insurrection.

Economiquement, les Arabes des tribus sont depuis cinq mois en proie à la famine, ils sont ruinés pour de longues années.

Moralement, ils ont pris nos vices, sans acquérir aucune de nos qualités, et ils se sont montrés obstinément réfractaires à toute amélioration, à tout progrès.

Voilà le résultat d'une domination de trente-huit années, et cela entre les mains de la France et de la France chrétienne ! C'en est assez pour

qu'on puisse enfin renoncer à des errements condamnés, sans appel, par la voix des hommes comme par celle de Dieu.

Peut-être serons-nous obligés de faire momentanément quelques efforts de plus, mais mieux vaut cent fois des efforts, des sacrifices même de quelques années, que de condamner la France à rouler éternellement dans le vide ce rocher de Sisyphe qui finirait par l'écraser si elle ne lui donnait une base, et cette base, c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne.

J'ai terminé, monsieur le maréchal. Veuillez seulement me permettre, après ces graves considérations, de rectifier un fait tout personnel que Votre Excellence me rappelle au commencement de sa lettre.

Elle semble attribuer, en effet, à S. Exc. M. le ministre des cultes, l'initiative de ma nomination au siège archiepiscopal d'Alger. C'est le lendemain même de la mort de Mgr. Pavy, le 17 novembre 1866, que je reçus la première ouverture relative à ma translation. Cette ouverture venait de vous, monsieur le maréchal, et voici les termes de votre lettre que j'ai précieusement conservée :

Compiègne, 17 novembre 1866.

« Monseigneur, je reçois à l'instant la nouvelle de la mort de Mgr. Pavy, évêque d'Alger. Dans cette circonstance malheureuse, j'ai dû prévoir le cas où Sa Majesté voudrait bien me consulter sur le choix de son successeur. En y réfléchissant bien, j'ai pensé que je ne pouvais lui présenter un candidat présentant des conditions meilleures pour remplir le poste d'archevêque d'Alger que l'évêque actuel de Nancy. C'est ma conviction intime. Mais je n'ai pu la faire connaître avant d'avoir connu vos intentions. Je viens donc vous prier de me mander si vous voudriez bien accepter cette position. Elle est selon moi une des plus importantes qui puisse être confiée au clergé de France ; elle présente, il est vrai, des difficultés grandes, mais je connais votre zèle pour la religion et je suis persuadé que ce ne seront pas ces difficultés qui pourront arrêter un homme de votre caractère. Veuillez être assez bon pour me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible.

Signé : Maréchal de MAC-MAHON.

A côté de cette lettre, je retrouve le projet de celle que je répondais à Votre Excellence et que je lui demande la permission de lui rappeler encore :

Nancy, le 19 novembre 1866.

Monsieur le maréchal, après avoir réfléchi mûrement et prié Dieu de m'éclairer sur ce que je devais répondre à Votre Excellence au sujet de la demande si imprévue qu'elle m'adresse, en date d'avant-hier, je viens vous dire ma pensée avec toute franchise.

Jamais je n'aurais pensé de moi-même à quitter un diocèse que j'aime profondément, et où j'ai commencé des œuvres nombreuses, et si Votre Excellence me proposait un siège plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifices, vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher, vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre : un évêque catholique, monsieur le maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition : J'accepte le douloureux sacrifice qui m'est offert, et si l'empereur fait appel à mon dévouement, je n'hésiterai pas, quoi qu'il m'en coûte. J'autorise Votre Excellence à faire connaître ma réponse à Sa Majesté.

Vous ne vous étiez pas trompé, monsieur le maréchal, ma mission épiscopale devait rencontrer ici bien des difficultés ; mais lors même qu'elles se sont produites du côté où, après de tels précédents, je devais le moins les prévoir, si elles ont douloureusement percé mon cœur, elles ne l'ont point ébranlé.

Veillez agréer, monsieur le maréchal, l'expression de la haute et respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Le très humble et obéissant serviteur,

† CHARLES, Archevêque d'Alger.

S É N A T .

DISCUSSION SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

NOTA.—Nous ne pouvons encore donner qu'un seul des savants discours qui ont été prononcés sur la grande question de la liberté d'enseignement supérieur en France. La tribune française a fait entendre à cette occasion les nobles accents de la religion et du vrai patriotisme, en stigmatisant ces tendances matérialistes si subversives de l'ordre établi et qui, cependant, se développent d'une manière si effroyable principalement au sein de Paris. Le discours du Cardinal de Bonnechose donnera une idée aussi complète que possible de la discussion, car tout en expo-

sant les puissants motifs qui doivent engager le gouvernement français à accorder cette liberté de l'enseignement, il réfute en même temps les arguments des libres-penseurs et du ministère de l'instruction publique.

Paris, 20 mai 1868.

M. LE PRÉSIDENT.—La parole est à Monseigneur le cardinal de Bonnechose.

S. EM. LE CARDINAL DE BONNECHOSE commence par déclarer que la question qui fait l'objet du débat est toute de raison et de justice, et qu'il faut avant tout la dégager des considérations personnelles qui pourraient en rendre la solution plus difficile.

Son Eminence se propose d'examiner d'abord la pétition en elle-même, pétition dans laquelle il voit deux points principaux :

Elle demande, en effet, la liberté de l'enseignement supérieur ; puis elle se fonde, pour appuyer cette demande, sur les tendances matérialistes de l'enseignement de la Faculté de médecine de Paris, tendances qu'elle constate en citant certains faits relatifs à cet enseignement.

En présence de cette pétition, l'orateur ne voit pas comment le Sénat pourrait motiver son ordre du jour.

La pétition est convenable dans la forme, elle est sérieuse au fond et elle a pour objet des intérêts de l'ordre le plus élevé. Pourquoi donc le Sénat ne la renverrait-il pas au gouvernement afin qu'il s'occupe des faits graves qui y sont dénoncés et qui révèlent un danger réel pour les familles et pour la société.

Je verrais, poursuit Son Eminence, de grands inconvénients à l'ordre du jour. Pour l'opinion publique, il aurait cette signification que le mal, qui excite de si vives réclamations, est aux yeux du Sénat chimérique, ou que les remèdes appliqués paraissent suffisants, ou que le Sénat est satisfait de ce qui se passe à la Faculté de médecine de Paris, ou tout au moins qu'il s'y résigne.

Tandis que si nous renvoyons cette pétition, nous donnons une satisfaction aux familles inquiètes, nous protestons contre un enseignement qui compromet l'ordre social, nous faisons enfin tout ce qui dépend de nous pour empêcher le mal dont les progrès nous sont signalés.

Voilà le point de vue auquel je me place, et voici mes motifs, que je demande au Sénat la permission de développer devant lui.

Je dis d'abord que les faits dénoncés par les pétitionnaires sont vrais. Je ne m'attache à cet égard ni aux détails énoncés dans la pétition, ni aux paroles qui y sont citées ; le champ est plus vaste, et, depuis que nous nous occupons de la pétition, il me paraît établi, à tous les titres, que l'enseignement matérialiste de la Faculté de médecine de Paris est notoire.

Pour vous en convaincre, vous n'auriez qu'à interroger les élèves, et les médecins eux-mêmes. Ils vous diraient que l'enseignement est matérialiste.

Si la commission en doutait, elle pourrait faire une enquête. Mais que dis-je, une enquête ? n'est-elle pas toute faite par les 2,132 signatures apposées au bas de la pétition ?

Je sais qu'il y en a 600 qui ont été apposées par un seul des pétitionnaires. Mais est-il faussaire pour cela ? Non ! car ces signatures n'ont été apposées par lui qu'à la suite de lettres qui l'autorisaient à le faire, et qui sont d'ailleurs dans les archives du Sénat.

Voilà donc 2,132 pétitionnaires qui vous signalent les doctrines matérialistes de la Faculté de médecine de Paris.

Comment d'ailleurs l'engagement oral des professeurs ne serait-il pas matérialiste, quand leurs écrits sont toujours empreints des doctrines matérialistes ?

Il y a un livre qui est entre les mains des élèves comme leur manuel et que quelques-uns même appellent leur bréviaire ; ouvrage commode pour y trouver des réponses sur tous les sujets. Ce dictionnaire existe déjà depuis de longues années, mais il s'est récemment transformé.

Fait d'abord par M. Capuron dans un esprit spiritualiste et chrétien, il fut réédité par M. Nysten, qui lui conserva son caractère spiritualiste. Mais l'édition de Nysten a été remplacée par une édition nouvelle donnée par MM. Robin et Littré, qui tous les deux lui ont imprimé le cachet de leurs doctrines matérialistes.

Permettez-moi de vous en lire quelques citations.

Je vous dirai d'abord que M. Robin est un élève de M. Comte, le triste auteur du positivisme, et que M. Littré partage la même doctrine, car matérialiste et positivisme c'est tout un.

Voici donc quelques définitions contenues dans le dictionnaire de MM. Robin et Littré, et par celles-la, messieurs, vous pourrez juger du reste.

Au mot *âme* je lis :

“ L'âme est un terme qui, en biologie, exprime, considéré anatomiquement, l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière, et considéré physiologiquement l'ensemble des fonctions de la sensibilité.”

Evidemment, la conséquence d'une telle définition est qu'en nous tout est matière et que l'âme est un vain mot.

“ L'esprit, disent encore les auteurs du Dictionnaire, défini physiologiquement, c'est la propriété qu'a le cerveau de connaître le vrai du faux.”

On voudrait donc nous condamner à croire que la matière enfermée dans la boîte osseuse du crâne est douée du discernement du vrai et du faux.

Voici, d'après ces messieurs, la définition de l'idée :

“ *Idée*, on donne ce nom au résultat exprimé ou non, du mode d'activité propre à chaque partie du cerveau qui préside aux instincts, à l'intelligence et au caractère.”

Voyez maintenant la pensée.

“ La pensée est inhérente à la substance cérébrale tant que celle-ci se nourrit, comme la contractibilité aux muscles, l'élasticité aux cartilages et aux ligaments jaunes. L'une ne va pas sans l'autre ; elle est innée, en un mot, au même titre que la contractibilité ou que les propriétés appartenant à chaque corps.”

Idée, pensée ne sont donc, selon cette doctrine, que des propriétés de la matière.

Mais la conscience, qui doit servir de règle à la vie, qu'en font-ils ?

Ecoutez :

“ La conscience, dans l'acception ordinaire du mot, est un mode d'émotion ou de modification de l'ensemble des instincts altruistes,” (dit ordinairement *sens moral*.)—Hilarité.

Ce qui m'apparaît clairement dans ce jargon c'est qu'une conscience ainsi définie n'est plus rien, et que les jeunes gens qui n'auront plus d'autre frein pour leurs passions, qu'un mode de modification des instincts altruistes se donneront toutes licences en toutes choses. (Sur plusieurs bancs : Très bien ! très bien !)

J'abrège ces détails, me contentant de renvoyer ceux qui m'écoutent à la lecture de ce dictionnaire. Mais je dois les prévenir qu'il a eu un grand nombre d'éditions. Je fais mes citations d'après celle de 1855.

S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Ah ! 1855...

S. EM. M. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—C'est la dixième. La onzième édition est de 1858 ; la même absolument, à l'exception de la définition de la pensée.

La douzième et dernière édition est de 1865.

Je note les modifications qu'offrent ces deux dernières éditions.

“ *Ame*. Terme qui, en biologie, exprime l'ensemble des fonctions du cerveau ou l'innervation encéphalique. Cette définition résulte du dogme scientifique actuel, qui n'admet ni propriété ou force sans matière, ni matière sans propriété ou force, tout en déclarant ignorer absolument ce que c'est en soi que force et matière.”

Et voilà des jeunes gens bien avancés. (Sourires.)

Esprit. Esprit veut dire souffle. C'est de cette idée toute matérielle, mais heureusement trouvée pour désigner la vie, qu'il est venu à exprimer la cause qui anime l'organisme vivant et par assimilation la cause des phénomènes cosmiques qui paraissent offrir intelligence et volonté. De là, dans les doctrines spécialistes, la supposition d'esprits,

c'est-à-dire d'êtres immatériels, liés ou non liés à la matière, dont ils déterminent les mouvements. Il est évident aujourd'hui que l'admission de ces esprits est une hypothèse, à la vérité naturellement suggérée à l'intelligence dans les époques antérieures, mais dont l'office commence à être pleinement rempli par la conception positive du monde et de l'homme. On le définit physiologiquement : la propriété qu'à le cerveau de connaître le vrai et le faux.

Idee. Résultat de l'application à un objet particulier de la faculté générale de penser que possède le cerveau.

Pensée...

L'article est dans son ensemble complètement matérialiste. L'auteur cherche à expliquer la définition qu'il a donnée de la pensée dans ses éditions précédentes.

L'article *Métaphysique* est complètement matérialiste.

Philosophie... Le progrès qui fait passer du domaine théologique à la métaphysique, puis de là au matérialisme...

Enfin je trouve ici une définition de l'homme... Mais je crains de fatiguer le Sénat.

Voix nombreuses.—Non ! Non ! Parlez ! Parlez !

M. LE COMTE DE SÉGUR-D'AGUESSEAU.—Voyons la définition de l'homme par ces messieurs.

S. EM. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—M. de Bonald avait défini l'homme "une intelligence servie par des organes." Béclard avait adopté cette définition. Diderot et D'Alembert eux-mêmes l'avaient ainsi défini. "L'homme est un composé de deux substances, l'une qu'on appelle âme, l'autre connue sous le nom de corps."

Voici maintenant comme les auteurs du dictionnaire le définissent :

Homme. Animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanés (rises) caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares (nouveaux rises) nez proéminent au-dessus et en avant de la bouche qui est pourvue d'un menton bien distinct ; oreille nue, fine, bordée, lobulée ; cheveux abondants ; pieds et mains différents, nus ou à peine duvetés ; muscles, fessiers saillants au-dessus des cuisses ; jambe à angle droit sur le pied avec des hanches saillantes.

Voilà toute la définition de l'homme. (Sourires.)

Et on ajoute :

"Ce sont les tendances à la recherche absolue des causes premières et divers préjugés religieux qui ont fait admettre la dérivation de toutes les espèces d'un couple unique.

Dans les premiers temps du développement humain, cette possession de la raison abstraite ne donne pas à l'homme de très grands avantages sur les animaux supérieurs. Tout se borne à ce qu'il se fabrique quel-

ques instruments et quelques armes pour satisfaire mieux qu'eux les besoins qu'il a en commun avec eux, et rien d'abord ne pouvait faire prévoir l'écart énorme qui finalement va survenir."

Voilà toute la Bible, l'origine de l'homme, le péché originel, la Rédemption, les croyances et toute la religion chrétienne sapés par la base !

Si on tirait de telles théories d'une déduction logique, peut-être pourrait-on dire que l'on fait de la science et en revendiquer les droits ; mais on se borne à affirmer brutalement. Il n'y a là aucune science.

S. EXC. M. DURUY, ministre de l'instruction publique.—Voulez-vous me permettre de dire un mot de ce dictionnaire de Nysten, édité par MM. Robin et Littré. L'Université est responsable des livres qui servent à l'enseignement dans les établissements d'instruction primaire et secondaire. Mais, elle n'a aucune action sur ces livres qui circulent dans l'enseignement supérieur.

C'est là une chose toute individuelle. Des deux auteurs du dictionnaire dont on a parlé, l'un est professeur à la Faculté de médecine, et l'autre n'appartient pas à l'Université.

Quelle est la part de M. Robin dans ce travail ? Je l'ignore ; mais sa collaboration est très ancienne, et ne peut justifier les accusations portées en ce moment contre l'enseignement de l'École de médecine.

Et puis quels moyens le ministère a-t-il d'empêcher nos étudiants en médecine de choisir les lectures et les études qui leur conviennent.

M. LE COMTE DE SÉGUR-D'AGUESSEAU.—Il y a les avertissements du père de famille.

S. EXC. M. DURUY.—Les avertissements n'ont pas manqué.

S. EM. MGR. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—Ce que dit en ce moment M. le ministre confirme ce que je disais moi-même en commençant. J'écarte tout blâme contre qui que ce soit ; mais je constate les faits. Plus tard nous en tirerons des conséquences. M. le ministre pourra en décliner la responsabilité. Je serai heureux de le constater et de faire sortir de cette situation les conclusions qui en découleront nécessairement. (Approbation sur plusieurs banes).

Ce dictionnaire de Nysten porte la signature de MM. Robin et Littré. M. Robin est médecin, professeur, homme de science ; il est permis de supposer qu'au fond il a eu la plus grande part dans ce travail. En un mot, c'est son livre.

M. Robin est professeur, il est examinateur. Au moment de l'examen il recherche si l'élève a bien étudié ses doctrines. Et croyez-vous que son impartialité aille jusqu'à mettre sur le même niveau celui qui est bien pénétré de ses doctrines ou celui qui ne les partage pas ?

Un autre professeur, M. Vulpian, alors agrégé à la Faculté de médecine,

aujourd'hui titulaire, a fait au museum des leçons sur la physiologie du système nerveux, leçons qui ont été imprimées.

On y lit que "la volonté fait partie intégrante des difficultés cérébrales et que les phénomènes intellectuels des animaux sont du même ordre que ceux de l'homme."

Enfin il n'est pas hors de propos de rappeler ici le témoignage d'un interne des hôpitaux, écrivant à plusieurs journaux une lettre où se trouvait ce passage.

"Allez aux cours de MM. Vulpian, Sée, Brocca, Axenfeld, Robin et autres. Voyez l'amphithéâtre comble, quinze cents jeunes gens attentifs à la parole du maître, et dites à vos lecteurs que le matérialisme, c'est à dire la science, compte des adeptes et des défenseurs énergiques."

Faut-il s'étonner que les élèves deviennent matérialistes, lorsqu'ils reçoivent des leçons telles que celle-ci.

"Voici ce qu'il faut penser de la vieille hypothèse de l'âme humaine. Rien ne se perd. Une pile électrique est en activité, on la démonte, plus d'action électrique... Un homme vit; sous l'influence de ses organes il se produit une espèce particulière de mouvement que j'appellerai le mouvement vital, et qui renferme le sentiment et l'intelligence; un organe essentiel est lésé, ce mouvement cesse de se produire, la vie s'éteint, l'individu cesse d'exister; entre un vivant et une pile en activité, entre un mort et les débris d'une pile détruite, l'analogie est complète! Les atômes qui composent mon corps, iront après ma mort et même pendant ma vie former d'autres corps différents du mien; mais moi, individu déterminé, défini, ayant une existence séparée de ce qui m'entoure, j'aurai cessé d'exister.

Ainsi s'exprimait l'année dernière, dans la leçon d'ouverture de ses cours, M. Naquet, agrégé des sciences chimiques, en exercice près la Faculté de médecine de Paris. Comme les actes doivent être en harmonie avec les paroles, voici l'exemple qu'il donna à ses élèves.

"M. Naquet, dit *l'Avenir*, vient de perdre sa petite-fille. On se réunira à la maison mortuaire pour se rendre directement au cimetière."

Depuis, ce professeur agrégé, impliqué dans un procès politique, a été condamné à la détention. Je n'en suis pas surpris; M. de Bonald n'a-t-il pas dit: "Il y a toujours de grands désordres là où il y a de grandes erreurs, et de grandes erreurs là où il y a de grands désordres."

Nous trouvons dans certaines thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Paris d'autres preuves de l'enseignement matérialiste donné par des professeurs de cette faculté.

On dit que certaine thèse, dont il a été beaucoup parlé, était isolée, qu'il ne s'agissait que d'un élève sur dix mille. Eh bien, je me suis procuré un grand nombre de thèses qui contiennent des doctrines aussi monstrueuses. Et ces thèses n'ont pas été annulées.

Je me contenterai d'en citer deux ou trois.

En 1865, M. Paul Escot déclarait dans sa thèse, que la matière est éternelle, qu'il n'y a pas de créateur, ni de vie future, et que les grands hommes qui ont revendiqué l'immortalité, l'ont fait par orgueil.

Dans la thèse dont nous a entretenu M. le rapporteur, et qui fut présentée à la Faculté de médecine le 30 décembre dernier, l'élève niait le libre arbitre, la distinction du bien et du mal ; il assimilait l'homme à la bête et refusait à la société le droit de le juger et de le punir.

M. Paul Chollet, dans une thèse soutenue le 15 juillet 1867, professe ouvertement le matérialisme et le socialisme. Il dit, en s'appropriant les paroles du docteur Moleschott : " La pensée nous apparaît comme un mouvement de la matière ; et, un peu plus loin : " Sans la matière rien ne peut exister : *Nihil ex nihilo, nihil in nihilum posse reverti*, a dit Lucrèce." Cette vérité reconnue après le poète latin par l'expérience et l'observation, poursuit l'auteur de la thèse, ne pourra plus être bannie du domaine de la science."

Ailleurs il dit : " Le calorique résume en lui toutes les forces. Il ne procède point de ce mythe nommé la cause première ; mais il est le résultat de la transformation de la matière, et à ce titre nous le trouvons tout entier dans l'alimentation."

(A continuer.)

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

—Un fait religieux qui, quoique se produisant dans un très petit pays, ne manque pas d'une certaine importance, est celui qui a trait à l'installation d'un diocèse spécial et unique dans la principauté de Monaco.

Jusqu'à ce jour, le clergé de cette principauté relevait de la juridiction diocésaine de Nice. Mais le prince a demandé et obtenu la nomination d'un évêque à Monaco.

Cet abbé ne relèvera que du Pape. C'est l'abbé supérieur du monastère des Bénédictins, Mgr. Romarico Flugi, qui a été promu à ce siège.

Une population totale de douze mille habitants, une cathédrale et deux paroisses, un clergé composé de quelques prêtres, voilà tout ce qui formera le diocèse de Monaco.

—Le plus ancien vestige des édifices religieux encore debout en ce moment à Paris, mais qui disparaîtra au premier jour, est le porche de la chapelle Saint-Clément, qui date du quatrième siècle, et dans laquelle fut inhumé en 383 saint Marcel, évêque de Paris, sous le règne de Théodose.

Ce portique, contemporain du palais des Thermes, a par conséquent quinze cents ans, et présente dans toutes ses parties une surface très régulière. Il n'y a ni fissure ni crevasse; des arbustes ont poussé sur le toit et sur le pignon des murailles. La voûte est intacte.

Cette chapelle est isolée au centre de la place de la Collégiale aujourd'hui envahie par les démolisseurs qui déblaient le tracé que doit suivre le boulevard Saint-Marcel, à partir de cette place jusqu'au boulevard de l'Hôpital.

La chapelle Saint-Clément fut changée plus tard, sous le règne de Charlemagne, en une église du nom de Saint-Marcel, aux environs de la chapelle il se forma un bourg (Saint-Marceau), qui était déjà considérable vers la fin du onzième siècle.

Elle devint collégiale, c'est-à-dire qu'elle fut occupée par des chanoines, en vertu d'une bulle d'Adrien IV en 1158.

Sur la place de la Collégiale, on remarque encore, sur l'inscription d'une rue qui vient d'être démolie, le nom de Pierre Lombard. C'est un nom célèbre dans l'histoire religieuse de Paris; il était surnommé "le maître des sentences;" il était natif de Novare, dans la Lombardie, d'où il a été appelé Lombard. Ce prélat a été inhumé dans l'église Saint-Marcel, avec l'épithaphe suivante :

"Hic jacet magister Petrus Lombardus. Paris. Episc. qui composuit librum sententiarum. Golssas spalorum et epistolarum cujus obitus dies est 13 calend. aug. anno 1164."

—Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, débarqué mardi soir à Nice, a traversé avant-hier matin la gare de Toulon se rendant à Paris où il a été appelé, dit-on, par ordre de l'empereur.

Il s'agit, dit la *Gazette du Midi*, de la construction d'une splendide cathédrale dans le chef-lieu du département de la Corse. Les terrains sont achetés, une partie des fonds est déjà disponible, et on voudrait profiter de la date du 15 août 1868, qui est le centenaire du traité qui a réuni la Corse à la France, pour que l'empereur puisse poser la première pierre du monument projeté; et l'inauguration aurait lieu l'année prochaine à pareil jour, date séculaire de la naissance de Napoléon Ier, chef de la dynastie.

Il y aurait à cette occasion de très belles fêtes, dont le programme est déjà arrêté.

Pie IX donne à tous ceux qui l'entourent ou qui l'approchent des preuves d'une tranquillité parfois accompagnée de gaieté et de mots d'esprit.

En voici un exemple :

Il est d'usage que les femmes admises à l'audience du Pape aient la tête voilée. Dimanche dernier, deux dames de la province envahies des Marches, Mme Guerrieri (ce nom, en italien, veut dire *guerrières*), avaient négligé l'étiquette et se présentaient ornées de coiffures à la mode, surmontées de panaches noirs.

En les recevant, Pie IX a fait un geste imperceptible d'étonnement

—Ce sont les dames Guerrieri, a annoncé le prélat introducteur.

—En effet je les reconnais à leurs cimiers, a dit doucement le Pape en souriant et en leur donnant son anneau à baiser.

—Mgr. l'évêque d'Orléans réside actuellement au château de Menthon, sur le lac d'Annecy, où naquit saint Bernard, le fondateur de l'hospice de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé de Clairvaux, né aux environs de Dijon. Le prélat s'y rend chaque année, pour se reposer pendant quelques jours de la belle saison. C'est j'une des plus charmantes et des plus pittoresques résidence de la Haute-Savoie.

En face, sur la rive gauche du lac, on voit le château ou vint au monde saint François de Sales.

—*Esquire* remplace par courtoisie *Mr.*—écrit toujours en abrégé—*monsieur*, et se place après le nom précédé du prénom. Ex. : John Smith, esquire, au lieu de : Mr. Smith.

Sir ne peut être employé sur une adresse que pour un baronnet. Ex. : Sir John Smith.

Mais ce mot devient l'équivalent de notre *Monsieur*, dans la conversation ou dans une lettre, lorsqu'il n'est pas suivi du nom et prénom, auquel cas il devient titre nobiliaire. Ex... Sir, I.....

D'ailleurs la qualification de *esquire* ne se donne qu'aux hommes de lettres, avocats, médecins, et en général à tous individus exerçant une profession libérale ou rentiers de distinction.

Quant à l'origine du mot, il faut le rattacher comme le français *écuyer*, au médio-latin *scutarius*, qui porte l'écu, en provençal *escudier*.

—Chez le peuple chinois, ne pas être mariée semble, pour une fille, le comble de l'infortune ; elle désire, elle attend le mariage légitime comme un bonheur indispensable. Une fois mariée, elle subit l'autorité complète de son époux, et peu d'entre elles, contrairement à ce qui se passe fréquemment dans les maisons civilisées, manquent à la foi conjugale. Bien plus, les Chinois méprisent la femme qui, devenue

veuve, contracte un second mariage.

Les femmes légitimes qui sont devenues veuves, restent dans cet état jusqu'à la fin de leur vie, et si, d'éminentes vertus les ont distinguées, elles sont honorées après leur mort par des monuments publics. On a voulu ainsi qu'à la puissance des mœurs s'ajoutassent aussi des témoignages éclatants et perpétuels.

Voici en quoi consistent ces monuments : Sur l'une des plus belles rues de la ville et la plus fréquentée, on construit des portiques ornés d'inscriptions et de sentences et sur le fronton desquels est gravé le nom de l'héroïne vertueuse. De riches sculptures les signalent à la curiosité de l'étranger, et ce n'est pas ce que d'ordinaire on admire le moins quand on visite les grandes cités du Céleste-Empire.

En 1842, les Anglais, après avoir pris la ville de Ning-Po, voulurent transporter à Londres, pour les ériger dans une rue, ces portiques d'honneur. Mais ils cédèrent, à l'idée que ces monuments qui attestaient la vertu des Chinoises, pourraient bien être considérées comme une épigramme permanente contre la moralité des Albionnaises, et ils laissèrent à Ning-Po ces monuments qui d'ailleurs sont précieux pour les familles.

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR.—Il y a quelque temps, un journal de Paris rappelait les expériences tentées à Paris par Fulton pour établir la navigation à vapeur sur la Seine, et il en concluait à la priorité de cette invention pour cet ingénieur anglais.

Déjà, dans un consciencieux travail lu au sein de l'une de nos Sociétés savantes, M. le marquis de Bausset de Roquefort avait fait justice de cette assertion erronée, en évoquant le souvenir des épreuves de bateau à vapeur faites sur la Saône, à Lyon, en 1783, par le marquis de Jouffroy, véritable créateur de cette invention.

A l'appui de cette rectification, commandée par la justice et la vérité historique, nous pouvons citer, dit le *Courrier de Lyon*, une pièce d'une authenticité irrécusable. C'est un acte notarié et en bonne forme, constatant cette expérience et son succès, à la date indiquée. La minute que nous avons eue sous les yeux existe dans l'étude de Me. Boissonnet, notaire à Lyon, rue de l'Algérie, et l'un des successeurs de Me-Baroud, qui avait rédigé et reçu le certificat primitif.

Voici le document historique dont il s'agit :

“ Par-devant Me Baroud et son collègue, notaires soussignés,

“ Furent présents :

“ M. Laurent Basset, chevalier, ancien conseiller en la Cour des onnoyes, sénéchaussée et présidial de Lyon, lieutenant-général de police de la ville ;

“ M. l'abbé Mongez, chevalier et historiographe de la ville de Lyon,

de l'Académie des sciences de la ville ;

“ M. Antoine-François de Landine, avocat au parlement, de l'Académie des sciences de Lyon, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, associé de celles de Dijon et de Villefranche ;

“ M. Charles Joseph Mathon, chevalier, seigneur de la cour et autres lieux, des Académies de Lyon, Villefranche, etc. ;

“ M. Claude-Antoine Roux, professeur d'éloquence, ci devant professeur de physique et de mathématiques au collège royal-dauphin de Grenoble, de l'Académie des sciences de Lyon, etc. ;

“ M. Gabriel-Etienne Lecamus, avocat au Parlement des Académies de Lyon et de Dijon, correspondant de la société royale de Montpellier, et receveur des gabelles de Lyon ;

“ M. Jean-Baptiste Salicis, curé de la paroisse de Vaize, un des faubourgs de cette ville ;

“ Et M. Jean-Baptiste Salicis, vicaire de la dite paroisse, tous demeurants à Lyon ; •

“ Lesquels ont certifié et attesté que M. Claude-François-Dorothé, comte de Jouffroy d'Albans, les ayants invités, le quinze du mois de juillet dernier, à être présents à l'essai qu'il se proposait de faire remonter un bateau long de cent trente pieds et de 14 de largeur, tirant trois pieds d'eau, ce qui suppose un poids de trois cent vingt-sept mille livres, contre le cours d'eau de la Saône, qui pour lors était au-dessus des moyennes eaux, M. de Jouffroy remonta en effet, sans le secours d'une force animale, et par l'effet seul de la pompe à feu pendant un quart-d'heure environ, après quoi M. de Jouffroy mit fin à son expérience, de laquelle attestation.

“ Lesdits sieurs comparants ont requis le présent, qui acte leur a été octroyé par lesdits notaires, pour servir et valoir ce que de raison.

“ Fait et passé à Lyon, en l'étude, l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le 19 août, d'avant midy.

Et ont signé :

“ MONGEZ, DELANDINE, MATHON DE LA
COOR, l'abbé ROUX DEVILLIER, BASSET,
SALICIS, curé de Vaize ; SALICIS neveu,
vicaire de Vaize ; LECAMUS, BAROUD.

“ Con^{te} à Lyon, le 1er septembre 1783.

“ A quinze sols.”